LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 28 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 30 OCTOBRE 1968 PRIX 10c



La rencontre vendredi dernier entre le premier ministre Trudeau et les quatre représentants du Manitoba français s'est déroulée dans une atmosphère de franche cordialité comme en fait foi cette photo prise dans le bureau du premier ministre au Parlement d'Ottawa. On remarque de gauche à droite: le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, MM. Etienne Gaboury et Antoine Gaborieau, de la Commission du Rallye du Manitoba français, Maurice Gauthier, président de l'ACFM, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et Me Rhéal Teffaine, vice-président de l'ACFM.

M. Trudeau aux Franco-manitobains

"Vous pouvez compter sur des gestes concrets dans un avenir immédiat"

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a assuré vendredi dernier, à la délégation de l'Association des Canadiens français du Manitoba, que le gouvernement fédéral est à mettre sur pied une politique d'aide culturelle "qui aidera concrètement et substantiellement les minorités, non seulement à préserver leur langue et leur culture, mais également à l'enrichir".

"Vous pouvez compter, a déclaré le premier ministre dans un communiqué rendu public au terme de sa rencontre avec les Franco-manitobains, non seulement sur notre sympathie, mais sur des gestes concrets du gouvernement fédéral, et ce, dans un avenir immédiat."

Premier geste concret

"En pratique, a affirmé M. Maurice Gauthier, président de l'ACFM, à son retour au Manitoba, le gouvernement fédéral nous fournit immédiatement une assistance financière pour préparer notre congrès de décembre."

De plus il se chargera de payer les salaires de six animateurs sociaux dont la tâche sera de combattre l'apathie des francophones manitobains et il financera le maintien d'un secrétariat au service de la minorité francophone du Manitoba."

M. Gauthier a également annoncé que le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, sera présent au congrès du Manitoba français en décembre prochain.

Accueil particulièrement chaleureux

La délégation de l'ACFM, composée de MM. Maurice Gauthier, président de l'ACFM, Rhéal Teffaine, vice-président, Etienne Gaboury, président du Comité du Rallye, et Antoine Gaborieau, fut l'objet d'une réception presque royale de la part des autorités fédérales.

Elle fut accueillie à l'aérogare d'Ottawa par des représentants du Cabinet du secrétaire d'Etat, dont MM. Jean Lagassé et René Préfontaine.

La délégation eut des entretiens avec des collaborateurs du premier ministre et de M. Gérard Pelletier avant d'être reçue par ceux-ci vendredi.

M. Pelletier s'entretint pendant plus de quatre heures avec la délégation franco-manitobaine, analysant dans les détails le mémoire que celle-ci avait fait parvenir au premier ministre et au secrétaire d'Etat.

De l'avis de M. Gauthier, les réactions de M. Pelletier furent des plus intéressées et très positives.

La délégation manitobaine avait pris soin d'ailleurs de souligner que, selon elle, c'était la première responsabilité du gouvernement fédéral de voir à la construction d'un nouvel esprit national et qu'il pouvait répondre plus facilement aux demandes qui lui étaient faites.

Déjeuner avec ministres et députés

A l'occasion de leur visite à Ottawa, la délégation franco-manitobaine fut reçue à déjeuner par le secrétaire d'Etat. Plusieurs ministres du cabinet fédéral étaient présents ainsi que des députés manitobains, dont MM. Joseph Guay, Stanley Knowles et Schreyer.

Contrairement à ce qu'a publié la presse anglophone, le ministre James Richardson n'a pas rencontré la délégation franco-manitobaine.

NOTE

Les circonstances nous empêchent de publier cette semaine le mémoire que l'ACFM présentait la semaine dernière au premier ministre Trudeau et au secrétaire d'Etat. Nous le ferons paraître plus tard.

Selon les mémoires de Robert Kennedy

Un des membres de l'état-major aurait proposé l'usage d'armes atomiques contre Cuba

NEW YORK — Feu le sénateur Robert Kennedy, dans ses mémoires personnels sur la crise cubaine de 1962, dit que l'un des membres de l'état-major interarmes avait suggéré que des armes nucléaires soient utilisées sur Cuba, tandis qu'un autre avait recommandé une attaque contre l'Union soviétique.

Il dit également, dans ces mémoires, que son frère, le président John F. Kennedy, était décidé à ordonner une invasion de Cuba par 250,000 hommes, si le blocus naval de l'île par les Etats-Unis n'avait pas réussi.

Les mémoires de Kennedy, concernant cet événement, ont été publiés le 20 octobre par le magazine McCall's, qui a payé plus de $1,000,000 pour un article de 21,000 mots, ce qui constitue un prix sans précédent.

La crise avait éclaté alors que les Etats-Unis avaient découvert que des missiles soviétiques avaient été installés sur le sol cubain. Les Etats-Unis demandèrent le retrait de ces missiles.

Robert Kennedy, assassiné en juin dernier à Los Angeles, écrit que certains membres de l'état-major interarmes avaient prédit au président qu'il n'y aurait pas de réaction de la part de l'Union soviétique ou de Cuba à une action militaire américaine, et que, même s'il y

(Suite à la onzième page)

L'aide catholique au Nigéria-Biafra

Caritas Internationalis consacre plusieurs millions en faveur des victimes du conflit Nigéro-Biafrais

MONTREAL — Le programme d'aide aux victimes du conflit nigéro-biafrais est devenu en quelques mois l'opération la plus importante entreprise par Caritas Internationalis depuis les programmes d'assistance aux réfugiés après la seconde guerre mondiale.

Au 10 septembre 1968, Caritas Internationalis avait dépensé en faveur des victimes des deux côtés du conflit $1,500,000 sans compter la valeur des fournitures (vivres et médicaments) rassemblées par les diverses organisations nationales de C.I. et les frais de transport: avions affrétés ou envois par bateau effectués à destination de Lagos, Lisbonne et Sao Tomé spécialement d'Allemagne, Suisse, Hollande, Irlande et Etats-Unis.

Le Catholic Relief Services des Etats-Unis, lit-on dans un communiqué de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, estime à environ $1,300,000 la valeur des 2,500 tonnes de secours qu'il a envoyées à lui seul au Lagos.

Un pont aérien très actif

Du début de juillet 1968 au 27 septembre, Caritas Internationalis, à laquelle se sont associées l'oeuvre de secours protestante allemande Diakonisches Hilfswerk et les organisations confessionnelles scandinaves groupées sous le nom de "Nordchurchaid", a effectué avec succès 283 vols de Sao Tomé au Biafra, chaque vol transportant de 9 à 11 tonnes de secours.

Ce sont des équipages suédois qui assurent le fonctionnement de ce pont aérien qui dut essuyer à plusieurs reprises le tir des batteries nigériennes munies de radar et dirigées, selon ce que soupçonnent les pilotes suédois, par des européens.

Au cours des dernières semaines cependant, les troupes fédérales ont cessé de tirer sur les avions parce que, rapporte Caritas Internationalis, les

(Suite à la quatorzième page)

Vingt ans d'épiscopat

Le clergé de l'archidiocèse de Saint-Boniface se réunissait à l'archevêché mardi dernier pour fêter dans l'intimité le vingtième anniversaire de consécration épiscopale de Mgr Maurice Baudoux. C'est le 28 octobre 1948 que celui-ci était consacré évêque de Saint-Paul en Alberta.

Le Fonds scolaire Saint-Vincent

Le Club Saint-Vincent accorde plus de $3,000 en bourses d'études

Le Club Saint-Vincent de Saint-Boniface vient d'octroyer la somme de $3,225 en bourses d'études à neuf étudiants de langue française de la paroisse du Précieux-Sang. La cérémonie s'est déroulée mercredi dernier, 23 octobre, en la salle du Club Traverse.

C'est la troisième année consécutive depuis la création de son fonds scolaire que le Club Saint-Vincent octroie une somme aussi importante en bourses d'études. Les heureux récipiendaires de cette année sont: MM. Yves Brunel, Henri Fortier, Roland Marcoux et René Perreault; Mlles Marielle Beauchemin, Lorraine Johnson, Janine Rousseau, Andrée Sabourin et Jocelyne Vachon.

Le Fonds scolaire Saint-Vincent

Au début de la cérémonie, M. Gaston Rochon, président du Club Saint-Vincent, a expliqué brièvement comment le Club en était venu à lancer ce projet de bourses qui vise à aider des élèves de la paroisse du Précieux-Sang à poursuivre leurs études au-delà de la 12e année.

La première grande réalisation du Club Saint-Vincent avait été la construction et le maintien de l'école paroissiale du Précieux-Sang. Lorsque l'administration de celle-ci passa aux mains de la commission scolaire de Norwood, le Club décida alors de créer un fonds de $50,000 dont les revenus seraient versés chaque année, sous forme de bourses d'études au profit de finissants de l'école du Précieux-Sang qui désireraient poursuivre leurs études.

L'an dernier, cette fondation était inscrite aux registres publics sous le nom de "Fonds scolaire Saint-Vincent" et remise à la garde exclusive d'un comité extra-paroissial qui comprend M. le juge Alfred Monnin, le docteur Clément Lavoie et MM. Léopold Labossière, Alfred Goebel et Gilbert D'Eschambault.

Choix des candidats

Prenant à son tour la parole, le juge Monnin, président du Fonds scolaire Saint-Vincent, a tout d'abord félicité le Club Saint-Vincent pour ce geste presque unique au Manitoba français. Ajoutant ensuite aux remarques de M. Rochon, il a rappelé que les bourses étaient remises en deux tranches, l'une au début du premier semestre et l'autre au début du second, et qu'on les octroyait seulement pour la première année d'études post-secondaires après la 12e. "Notre but est simple, a-t-il expliqué; nous voulons encourager nos jeunes à continuer leurs études, les lancer sur la route".

Ces bourses ne sont cependant accordées qu'aux étudiants dont les parents sont officiellement paroissiens du Précieux-Sang. En outre, ces jeunes doivent avoir terminé avec succès leur 12e année après avoir suivi durant toutes leurs études le maximum de cours en français permis par la loi scolaire, en plus du programme de Français 300. "Nous avons refusé une bourse cette année à un élève qui avait pris "French" après avoir failli "Français 300". Si tout le monde prenait "French" la qualité du français faiblirait énormément et nous voulons et tenons à déconseiller pareille pratique", de souligner le juge Monnin.

Le comité du Fonds scolaire Saint-Vincent a innové toutefois cette année en accordant une bourse à une personne qui n'avait pas complété sa 12e année mais qui avait plus de 21 ans et avait été acceptée à l'Université en vertu du nouveau programme dit "mature students".

Mlle Jocelyne Vachon s'est faite le porte-parole du groupe de boursiers pour remercier le Club Saint-Vincent de l'encouragement et de l'appui financier qu'il venait de leur accorder.

Le Directeur général de France-Canada visite nos bureaux

M. Marc Maffray, inspecteur principal honoraire d'Air-France et directeur général de l'Association France-Canada, rendait visite à nos bureaux le mardi 22 octobre. Il était accompagné de Mme Thérèse Texier, directrice de l'agence de voyages Friedland de Paris, et de M. Fernand Parenty, de l'Association culturelle de la Vallée de la Rivière-Rouge de Saint-Pierre.

M. Maffray venait de passer deux jours au Manitoba dans le but d'organiser un voyage de l'Association France-Canada pour le centenaire du Manitoba en 1970. M. Maffray a exprimé le souhait que les relations d'amitié et d'échanges culturelles entre la France et le Canada ne se limitent pas au Québec mais s'étendent à tout le Canada.

Maintien du courrier, le samedi, dans les régions rurales

OTTAWA — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé la semaine dernière aux Communes que la semaine de livraison du courrier de six jours sera maintenue dans les régions rurales.

Alors que la Chambre étudiait en deuxième lecture le projet de loi visant à modifier la loi sur les Postes, le ministre a déclaré en effet "qu'une semaine de livraison de cinq jours nuirait gravement aux intérêts des Canadiens qui demeurent dans les régions rurales et qui comptent sur les livraisons du samedi pour recevoir leur courrier et, en particulier, les journaux."

M. Kierans a insisté sur le fait qu'en prenant cette décision, "nous avons tenu compte des intérêts de nos usagers et non des intérêts des journaux bien que ceux-ci en bénéficient indirectement."

"J'ai donné instruction à mes fonctionnaires de supprimer les livraisons du samedi dans les centres urbains où la demande est d'ordre minime et de continuer les livraisons du samedi dans les régions rurales où elle est particulièrement importante."

Le gouvernement avait annoncé le mois dernier qu'il envisageait de supprimer la livraison du courrier le samedi.

Les augmentations du tarif postal et la réduction du service ont pour but d'éliminer un déficit d'exploitation de $100,000,000 durant l'année financière 1968-1969 et de $130,000,000 durant l'année financière 1969-1970.

M. Kierans a ajouté que le service des Postes était déficitaire depuis 1956-1957.

Les changements proposés sont les suivants: le tarif des lettres du rayon local sera aboli et le tarif des lettres sera porté de cinq à six cents jusqu'à une once et à quatre cents par once en sus.

Cause de déficit

M. Kierans estime que le déficit du ministère des Postes est causé surtout par les hausses de traitements accordées à ses 48,000 employés.

La hausse de traitement accordée à la suite de la grève des Postes de l'été 1968 a été de $40,000,000.

Afin de réduire les frais d'exploitation, le ministre a expliqué qu'il a établi un programme en vertu duquel un grand nombre de petits bureaux de poste seront fermés

(Suite à la onzième page)

Le docteur Jean-Joseph Trudel est décédé à l'âge de 80 ans

Le docteur Jean-Joseph Trudel, une des figures les plus connues du Manitoba français, pour son activité des plus intenses au service de la culture et surtout du théâtre, est décédé samedi dernier, 26 octo-



Dr Jean-Joseph Trudel

bre, à l'hôpital général Saint-Boniface. Il était âgé de 80 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marguerite; trois fils, André, médecin à Haney, C.-B., Robert, magistrat à Saint-Boniface, et Hubert, de Toronto, et quatre filles, Mme J. Hess, de Greenbelt, Maryland, Mme R. J. Jamieson, de Saint-Boniface, Mme H. Préfontaine, de Headingley, et Louise, de Toronto.

Originaire de Saint-Boniface, le docteur Trudel avait obtenu son doctorat en médecine de l'Université Laval (Montréal) en 1913. Médecin militaire outre-mer dans le Corps Médical Canadien de 1915 à 1919, il devait poursuivre des études spécialisées à Paris et à New York, avant d'ouvrir son bureau à Winnipeg en 1920. Il devait y pratiquer jusqu'en 1962.

Le docteur Trudel s'intéressa toujours activement à promouvoir la vie et la langue françaises au Manitoba. Cela lui valut en 1952 une médaille de bronze de la République Française.

Membre du bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba pendant vingt ans, député d'Etat des Chevaliers de Colomb de 1931 à 1934, président de la Catholic Children's Aid Society (St-Adélard), président de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Boniface, le docteur Trudel s'était en outre taillé une renommée au Cercle Molière dont il fut un des membres et des présidents les plus actifs.

Les funérailles du docteur Trudel ont eu lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le mardi 29 octobre. L'inhumation se fit au cimetière de la basilique de Saint-Boniface.



Le nouveau maire de Saint-Boniface, M. Edward Turner, en compagnie de son épouse, salue la victoire à l'issue des élections municipales de mercredi dernier, 23 octobre, alors qu'il l'emportait par près de 2,000 voix de majorité sur son plus proche adversaire. Mme Turner est canadienne-française. Le nouveau maire de Saint-Boniface entrera en fonction au mois de janvier prochain. (Voir en page 3 pour les résultats complets des élections municipales à Saint-Boniface.) (Cliché Winnipeg Tribune)

Des districts bilingues fédéraux prévus pour le Manitoba français

Si le projet de loi du premier ministre Trudeau sur les langues officielles est approuvé tel qu'il a été présenté aux Communes le 17 octobre, il est à prévoir que, dans un avenir prochain, quatre régions du Manitoba deviennent des "districts bilingues fédéraux".

En cela, le projet de loi C-120 ne fera que donner suite aux recommandations du rapport Laurendeau-Dunton voulant que, là où la minorité linguistique représente au moins dix pour cent de la population, "un régime linguistique approprié" soit défini et établi pour permettre à la minorité de recevoir "des services dans sa langue".

Au Manitoba, les régions où la minorité francophone représente plus de 10 pour cent de la population correspondant aux divisions de recensement 1, 3, 6 et 19, soit approximativement la Montagne, le Cheval-Blanc, la Rivière-Rouge et tout le sud-est de la province.

Voici le texte du chapitre que le projet de loi C-120 consacre aux "districts bilingues".

(suit le texte emprunté au Devoir)

Districts bilingues fédéraux

12. En conformité des dispositions de la présente loi et des termes de tout accord que peut conclure le gouverneur en conseil avec le gouvernement d'une province, comme le mentionne l'article 15, le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, par proclamation, créer dans une province un ou plusieurs districts bilingues fédéraux (ci-après appelés dans la présente loi "districts bilingues") et modifier les limites des districts bilingues ainsi créés.

13. (1) Un district bilingue créé en vertu de la présente loi est une subdivision administrative délimitée par référence aux limites de l'une, de plusieurs ou de l'ensemble des subdivisions administratives suivantes: un district de recensement créé en conformité de la Loi sur la statistique, un district municipal ou scolaire, une circonscription ou région électorale ou provinciale.

(2) Une subdivision visée au paragraphe (1) peut constituer un district bilingue ou être incluse totalement ou partiellement dans le périmètre d'un district bilingue, si

a) les deux langues officielles sont les langues maternelles parlées par des résidents de la subdivision; et si

b) au moins dix pour cent de l'ensemble des résidents de la subdivision parlent une langue maternelle qui est la langue officielle de la minorité linguistique dans la subdivision.

(3) Nonobstant le paragraphe (2), lorsque le nombre des personnes appartenant à la minorité linguistique, dans une subdivision visée au paragraphe (1), est inférieur au pourcentage requis en vertu du paragraphe (2), la subdivision peut constituer un district bilingue si, avant l'entrée en vigueur de la présente loi, les services des ministères, départements et organismes du Gouvernement du Canada étaient couramment mis à la disposition des résidents de la subdivision dans les deux langues officielles.

(4) Aucune modification des limites d'un district bilingue créé en vertu de la présente loi ne sera faite sauf si, en supposant que ce district ne soit pas un district bilingue et que l'on modifie ses limites, le district ainsi modifié remplit encore les conditions permettant d'en faire un district bilingue en vertu de la présente loi.

(5) Aucune proclamation, créant un district bilingue ou modifiant ses limites, ne sera émise en vertu de la présente loi avant que le gouverneur en conseil n'ait reçu du Conseil consultatif des districts bilingues, nommé comme l'indique l'article 14, un rapport énonçant ses constatations et conclusions, et notamment, le cas

(Suite à la neuvième page)

Un intérêt qui doit se continuer

Lors des dernières élections municipales, on a pu constater parmi la population d'expression française de Saint-Boniface un regain d'intérêt dans la "chose municipale".

On a vu, par exemple, des citoyens de tout rang et de toute occupation signer une lettre ouverte aux candidats à la mairie. D'autres ont déclaré publiquement leur appui au seul candidat vraiment bilingue. Au Collège, les étudiants du cours universitaire ont invité chaque candidat à répondre à leurs questions. Et enfin, certains ont conduit un sondage d'opinions qui s'est avéré fort exact.

Tout cela révèle un réveil de la conscience civique chez notre population. Ce réveil est loin de s'être généralisé mais au moins il se fait sentir chez ceux qui jouissent d'un certain niveau d'instruction et de culture. Si ceux-là se montrent de plus en plus engagés dans les activités politiques locales, on peut s'attendre à voir les préposés à l'hôtel de ville prendre plus au sérieux le rôle. En effet, le meilleur stimulant pour les hommes politiques leur vient de la population elle-même quand elle se donne la peine de suivre de près et activement ce qui se passe au plan local.

La faiblesse actuelle de la plupart de nos municipalités vient beaucoup plus de l'apathie de la majorité que des procédés politicards de quelques-uns. Il faut donc souhaiter qu'à Saint-Boniface, du moins, les citoyens qui ont participé activement aux dernières élections municipales ne se contenteront pas de ce petit effort, mais qu'ils suivront de très près leur nouveau conseil municipal.

En attendant, on ne peut que se réjouir d'apprendre que le nouveau maire de Saint-Boniface s'est actuellement mis à l'étude du français. Mieux vaut tard que jamais!

J.-P. A.

Voyage à Ottawa

Nos représentants franco-manitobains sont revenus enchantés de leur rencontre avec MM. Trudeau et Pelletier à Ottawa, la semaine dernière. L'accueil y a été cordial et franc. "Enfin, disait l'un de nos délégués, on se sentait un peu plus chez nous au parlement d'Ottawa! On pouvait s'y exprimer en français!"

Il faut d'ailleurs féliciter nos délégués d'y être allés non pour quêter mais avec l'intention de contribuer quelque chose à l'unité nationale. Ils ont offert au gouvernement canadien les énergies et les volontés d'épanouissement de notre minorité francophone en plein coeur du pays.

Il n'y a pas à hésiter, la seule chance pour un Canada uni dans la diversité de deux nations réside dans la survie et la croissance de communautés francophones culturellement et économiquement fortes dans toutes les provinces en dehors du Québec.

Les anglophones et leurs journaux, qui exercent une influence terrible, auront beau protesté qu'ils désirent vraiment un Canada bilingue "from coast to coast", tout cela ne sera que du "vent" aussi longtemps que concrètement on ne verra pas nos groupes francophones effectuer une remontée réelle et progressive dans un avenir immédiat.

MM. Trudeau et Pelletier ont promis d'y voir tout de suite. Tant mieux, nous sommes prêts à collaborer même si notre gouvernement provincial et nos partis d'opposition font preuve d'être passablement à la remorque des événements, en un temps où l'avenir est à ceux qui ont de l'audace et de l'esprit d'entreprise.

J.-P. A.



Chaque année, le conseil national canadien de l'UNICEF profite de "Hallowe'en" pour inviter le public canadien à contribuer à cet organisme des Nations unies dont le but est "d'aider à améliorer les conditions de vie des trois quarts des enfants du monde qui souffrent des ravages de la maladie, de l'ignorance et de la pauvreté". Comme cette collecte est faite par les enfants, elle permet aux jeunes canadiens de se rendre compte du contraste qui existe dans le monde, entre les nations riches et les nations en voie de développement, ainsi que de certaines conséquences futures de cette situation. (Photo Larry Gooder)

"La foi telle une greffe, est parfois soumise au phénomène du rejet"

— Dr Paul David

MONTREAL — "L'expérience de l'Institut de Cardiologie est un exemple d'une coopération patiente d'un groupe interdisciplinaire. Education longue et patiente motivée par la foi dans un but à atteindre. La foi en Dieu est une option librement choisie sujette parfois à des périodes de doutes comme le vieil homme essaie de rejeter une greffe de coeur. Celui qui travaille à contourner les efforts de l'organisme de rejeter les tissus greffés le fait à cause de la foi qu'il a dans les résultats. Pourquoi n'accepterions-nous pas des risques beaucoup plus dangereux et plus pesés quand il s'agit de la foi en Dieu, pourtant mieux révélée."

Tel est le témoignage que le Dr Paul David a rendu récemment au Congrès des Equipes Notre-Dame du Canada.

"Mystère que ces textes révélés soient encore valides aujourd'hui contrairement aux écrits de 2,000 ans sur la médecine", a poursuivi le Dr David. "Il faut accepter les désavantages et inconvénients des obligations qu'impose la foi. Elle va à l'encontre des excès du matérialisme".

Pour sa part, Mme Paul David, l'épouse du directeur de l'Institut de Cardiologie, a enchaîné en disant que pour elle "croire, c'est croire en Jésus-Christ, aujourd'hui incarné dans le monde, encore incarné pour nous". "Sa présence, son amour me frappent tous les jours un peu plus. Cette certitude doit transcender tous les problèmes. Tous les problèmes s'éclairent et contiennent un germe d'espérance".

"Nous sommes conditionnés par un passé trop bien structuré et mis devant le climat de contestation et de doute d'aujourd'hui, les gens d'âge moyen sont pris d'un malaise et nagent dans la confusion. Il faut réinventer le milieu familial devenu une place publique exposée aux vents et marées. C'est notre temps, on y fait face.

"Education, geste positif? Oui, mais d'abord une vie. Education de la foi: 'une respiration évangélique'. Qu'il soit normal que la foi soit vécue sans qu'il faille en être conscient. L'enfant doit percevoir que notre foi nous donne de la joie et nous aide à vivre. C'est le principe de l'insertion de témoins dans un milieu à évangéliser."

"Vivre d'abord avec les enfants de manière à ce qu'ils sentent que nous vivons de la foi. Pour les parents, il est important de découvrir quelles sont les valeurs qui l'animent à son âge. Par ces valeurs, et avec elles, greffer la présence du Christ."

L'adolescent

Le couple David, qui développait le thème du "couple, éducateur de la foi", s'est alors arrêté sur le phénomène de l'adolescence.

"Chez l'adolescent, les valeurs sont d'inspiration chrétienne. La première crise de l'adolescent est biologique et totale; il rebâtit tout à sa manière selon ses valeurs: solidarité, sens de la justice, sens de la vie, cri obscur de l'être qui cherche Dieu, admiration du risque.

"Le Seigneur, on le leur présente comme le grand risque, mais en même temps comme une certitude."

Dialogue

"Il faut introduire un fort élément de fraternité dans le dialogue avec les enfants, enseigner aussi le respect des libertés.

"Les enfants ont besoin de l'exemple paternel vis-à-vis la vie d'Eglise: présence, exemple d'une vie animée par quelque chose de différent. L'exemple n'est pas un jugement. La charité est d'être bienveillant partout et pour tous."

Le couple David a conclu en disant que "la science nous a mis à l'abri de tous les cataclysmes naturels, mais les jeunes n'ont jamais tant eu un sentiment d'insécurité aussi grand. Pourquoi? Nous avons perdu cet élément de foi et de confiance qui permet de faire face au "challenge" de la vie spirituelle".

(Le Messager, 12-9-68)

Pour une participation du peuple à la Réforme constitutionnelle

L'un des maîtres mots de l'heure présente est bien celui de **participation**. Il résonne actuellement partout: à Rome, à Paris comme à Montréal, sur le campus des universités et des collèges comme sur le plancher des usines et des manufactures. Etudiants et ouvriers tout spécialement se refusent de plus en plus à être traités comme des objets qu'on déplace, mesure et réglemente sans qu'eux-mêmes aient pris part aux décisions qui les concernent. Bref, ils veulent **participer**, ils veulent que la démocratie s'étende aussi à leurs secteurs de vie.

Il y a là une exigence conforme à la dignité de la nature humaine et une aspiration légitime de tout citoyen vivant en démocratie. Dans son encyclique **Pacem in Terris**, le pape Jean XXIII déclarait très clairement: "A la dignité de la personne humaine est attaché le droit de prendre une part active à la vie publique et de concourir personnellement au bien commun"... "C'est un droit, ajoutait-il, que les pouvoirs publics ont l'obligation de respecter et dont ils doivent faciliter l'exercice".

Or, depuis quelque temps, il est question de modifier la constitution canadienne et même de refaire la constitution interne du Québec. C'est là un sujet qui peut paraître, à première vue, fort loin des préoccupations habituelles du citoyen ordinaire, et pourtant il s'agit du destin politique d'un peuple et des règles juridiques qui l'encadreront dans sa vie de tous les jours. Une constitution, en effet, est la loi fondamentale du pays, celle qui régit toutes les autres lois et réglemente l'activité tant des gouvernements que des citoyens. Pour un peuple qui veut vraiment vivre sa vie démocratique, rien n'est plus important qu'une bonne constitution.

Voilà pourquoi il importe que le peuple lui-même surveille de près les travaux de revision constitutionnelle amorcés par la conférence d'Ottawa en février dernier; plus que cela, qu'il participe lui-même, autant que possible, à ces travaux. Cette conférence a bien établi un comité permanent de fonctionnaires et un secrétariat, mais il n'est dit nulle part, dans les propositions alors adoptées, que le peuple sera consulté ni qu'il participera de quelque façon à ces travaux. On nous arrivera, sans doute, un jour avec des plans préparés dans le secret par des fonctionnaires et discutés uniquement dans des conférences de premiers ministres avant d'être présentés à des Chambres soumises à la discipline des partis.

Il ne restera plus alors au peuple lui-même qu'à se fier à ses représentants, qu'à voter pour ou contre eux aux prochaines élections; il n'aura pas pris part à l'élaboration de la nouvelle constitution, d'autres auront décidé pour lui en une matière qui le concerne vitalement.

On objectera sans doute qu'il est impossible de faire participer les citoyens ordinaires à ces travaux qui exigent des connaissances fort poussées dans les domaines du droit et de la politique. Autre chose, cependant, rédiger un texte en termes techniques, autre chose, exprimer son opinion sur ses besoins et ses aspirations dans la vie sociale et politique: de cela le peuple est fort capable quand on lui fournit l'occasion de se manifester et de parler.

C'est une pareille occasion que veulent offrir les Etats généraux du Canada français lors de leur session de mars 1969. Si les délégués à cette session ressemblent à ceux qui sont venus aux Assises de 1967, on y verra surtout des représentants du petit peuple, des gens qui, en somme, ont peu souvent l'occasion d'aborder et de discuter ces problèmes qui concernent leur destin collectif. Ils seront, non seulement une centaine comme à Québec, non seulement deux cent soixante comme à Ottawa, mais tout près de deux mille. Deux mille qui, durant quatre jours, se réuniront en session d'étude et, divisés par petits groupes, s'efforceront, d'abord de comprendre quels sont pour les Canadiens français les principaux problèmes qui se posent au triple point de vue économique, social et

(Suite à la quatrième page)

La réhabilitation de Louis Riel

L'étude de l'histoire canadienne a toujours été un casse-tête dans nos écoles et aucun manuel n'a pu jusqu'ici concilier les vues des deux groupes linguistiques. Nous avons une histoire telle qu'envisagée par les francophones, une autre selon qu'elle est conçue par des écrivains anglophones. La vérité ne peut être qu'objective, tout le monde l'admet, mais on se rend vite compte que l'opinion de chacun est fortement influencée par la tradition, la langue, la religion, le milieu, la politique de l'époque. "Chacun sa vérité", comme l'écrivait Pirandello. Cette réflexion nous est inspirée par un cas d'espèce, celui de Louis Riel.

Vilipendé par l'Ontario, il y a soixante-quinze ans, considéré comme un martyr par les Canadiens français, le héros des métis fut finalement pendu, à la suite d'un jugement inique, non pas pour avoir soulevé son peuple, comme on voulait le laisser croire, mais bien à cause de l'exécution de Scott. Le verdict d'un tribunal d'aujourd'hui eût été différent. Un examen psychiatrique eût vite décelé le déséquilibre mental dont souffrait Riel qui, sur la fin de sa vie, se croyait nanti d'une mission messianique. La haine qu'il souleva, en osant défendre les intérêts des siens qu'il croyait injustement attaqués, mobilisa contre lui les orangistes alors tout puissants. Sir John Macdonald, tiraillé entre son amitié pour l'évêque de Saint-Boniface et l'appui politique qu'il recevait des loges, adopta l'attitude de la non-intervention et laissa exécuter Riel.

Malgré la différence d'appréciations sur un même fait historique, suivant qu'un Canadien appartienne à l'un ou l'autre groupe, il semble que le décalage des ans, une étude plus approfondie des événements de la Rivière Rouge, et enfin une atténuation des préjugés raciaux dans notre pays, aient opéré une évolution dans l'opinion publique. Des livres ont été écrits pour défendre la mémoire du chef du gouvernement provisoire et pour dénoncer les procédures de sa condamnation. Des chansons, ou plutôt des cantilènes, ont popularisé le leader des Métis. Un opéra dans les deux langues dû à un compositeur torontois a été créé à Montréal, l'an dernier, à la gloire de cet homme étrange qui avait tout sacrifié à la poursuite de son rêve. On nous promet cet opéra pour l'ouverture du Centre des Arts l'an prochain. Et enfin, au cours de la dernière semaine de septembre, un monument à Louis Riel était inauguré par le premier ministre du Canada à Regina, dans les parages mêmes de la rébellion.

M. Trudeau en a profité pour tirer des leçons d'une haute portée morale sur cet événement que l'on peut considérer non pas comme une revanche de l'histoire, mais comme une réhabilitation de l'assassiné de Fort Garry. "Combien d'entre nous sont prêts à admettre, a demandé le premier ministre, que les historiens de l'avenir préféreront peut-être mettre en relief et louer les actes non pas de la majorité privilégiée, mais plutôt celle de quelques chefs obscurs d'une minorité honnie?"

Le rêve de Riel de créer un Etat autonome de la nation

(Suite à la troisième page)

Prix Nobel à 81 ans:—

René Cassin, défenseur ardent des opprimés

René Cassin ne sera pas à New York le 10 décembre. L'éminent juriste français devait participer dans la grande ville des Etats-Unis à un congrès des Droits de l'Homme. Il doit annuler ce rendez-vous à la suite d'un événement imprévu, comme il le dit en souriant. Il vient d'être proclamé prix Nobel de la Paix pour 1968. Le 10 décembre, il se rendra à Oslo où le roi de Norvège lui remettra le diplôme qui a fait de lui le neuvième Français titulaire de cette haute distinction. La cérémonie coïncidera, jour pour jour, avec le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, à la rédaction de laquelle il a participé comme vice-président de la commission de l'ONU chargée d'en établir le texte.

Après Schweitzer

En apprenant le vote en sa faveur du parlement d'Oslo, le professeur René Cassin a aussitôt évoqué la mémoire du dernier Français, prix Nobel de la Paix (1952), le Docteur Schweitzer, qui fut son collègue à l'Académie des sciences morales et politiques. Les deux hommes étaient faits pour s'entendre, ils avaient l'un et l'autre consacré leur vie au service d'un grand idéal.

C'est dans les tranchées pendant le premier conflit mondial que le problème de la paix commença à préoccuper René Cassin. Il devait faire lui-même la cruelle expérience des horreurs de la guerre. Au cours d'une attaque il fut grièvement blessé. Sa conduite au feu avait, d'ailleurs, été brillante, car cet homme de paix est aussi un homme de devoir. Il reçut la Croix de Guerre.

René Cassin, dès lors, milite en faveur de la paix. Non pas de celle qu'impose la loi du plus fort, mais de celle qui se fonde sur la justice. Il s'oriente tout naturellement, après l'armistice de 1918, vers une carrière juridique. Sa compétence est vite reconnue. Il est déjà professeur de droit à la Faculté de Lille, en 1924, quand le Gouvernement français l'envoie comme délégué à Genève, à la Société des Nations. C'est dans la grande ville suisse qu'il se lie d'amitié avec Aristide Briand (prix Nobel de la Paix en 1926). Aujourd'hui encore, ce n'est pas sans émotion qu'il évoque le célèbre discours du grand homme d'Etat français: "Arrière les canons! Arrière les mitrailleuses!".

Un homme généreux

A l'âge où d'autres goûtent la tranquillité d'une retraite légitimement gagnée, M. René Cassin est d'une activité inlassable. La défense des minorités opprimées figure parmi les causes qui lui sont les plus chères. Chaque fois que cet homme généreux et compétent apprend qu'il peut contribuer à remédier à une injustice, il ne ménage ni son temps ni sa peine. Car pour lui, il n'est pas d'idéal valable qui ne soit soutenu par une action militante de tous les instants.

Un Africain, le juriste dahoméen Achille Elisha, appartient à l'entourage de M. René Cassin. Il a écrit, sur le conseil de l'illustre professeur, un remarquable livre sur la vie d'Aristide Briand.

(N.A.P.)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage

ABC

Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Par delà l'illusion...

L'été dernier, Me et Mme Yvon Groulx effectuaient un voyage de trois semaines dans les provinces de l'Ouest du Canada. Me Groulx livre ses impressions dans le numéro d'octobre de "L'Information Nationale", mensuel publié par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

En longeant les couloirs du train "The Canadian" qui nous emporte, ma femme et moi, vers Winnipeg et l'Ouest canadien, que nous voulons découvrir au-delà des conversations et des reportages, je lis distraitement les inscriptions apposées dans notre wagon pour en expliquer le nom. Fort curieusement, et sans doute pour satisfaire mon esprit révolutionnaire, je loge dans le wagon "Château Papineau". Je m'arrête en particulier devant deux inscriptions, l'une du "Château Viger" qui rappelle la mémoire de Jacques Viger. Comme toutes les autres, cette inscription est bilingue. Voici comment elle se lit, en anglais puis en français:

"Jacques Viger (1787-1858) for whom this car is named, was present at the capture of Sackett's Harbour in the war of 1812. 20 years later, he was elected first Mayor of Montreal. Journalist, historian and antiquarian, he left 29 manuscript volumes of Canadian history."

"Ce wagon porte le nom de Jacques Viger (1787-1858), journaliste, historien, antiquaire et premier maire de Montréal en 1833. Il a laissé de précieux mémoires inédits sur l'histoire de son pays. Il fut aussi le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste."

Ainsi, en anglais, Jacques Viger a manifesté son nationalisme en combattant avec les Anglais dans une guerre impériale contre les Américains. En français, il n'a pas participé à la guerre de 1812 mais il a été le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal!

L'inscription du wagon "Cartier" étonne encore davantage. Elle rend hommage à Jacques Cartier, qu'elle désigne en français comme "navigateur français et découvreur du Canada en 1534" mais qui n'est plus en anglais que "French navigator and discoverer of the St. Lawrence River".

En anglais, Jacques Cartier n'a pas découvert le Canada, car il ne faut pas frustrer d'autres personnages, au service Roi d'Angleterre, qui pourraient en revendiquer le crédit!

Voilà comment s'écrit en 1968 l'histoire objective et unique du Canada! Voilà, dans le train qui relie le Québec à l'Ouest canadien, le symbole frappant de "l'Unité Canadienne"!

— Room number, please?
— Deux cent neuf.
— What number?
— Deux — zéro — neuf.

Et, pour réprimer l'impatience de l'hôtesse je pointe du doigt sur la liste des chambres le numéro qu'elle ne parvient pas à comprendre en français.

Pendant trois jours, trois fois par jour, le même manège se répète, à l'entrée de la salle à manger d'un hôtel des Rocheuses appartenant à une compagnie de chemin de fer. Nous payions pourtant les mêmes frais de pension que les autres voyageurs et nous avons défrayé autant que les autres une partie du salaire de cette hôtesse qui nous "accueillait" avec une telle amabilité...

Je pourrais multiplier les exemples d'ignorance totale, d'arrogance et même d'hostilité, qui ne surprendront personne puisqu'ils se répètent même dans les châteaux forts anglophones du Québec comme le Manoir Richelieu. Il me suffirait de citer le cas de ce garçon d'un wagon-restaurant qui, muni pourtant d'un menu bilingue, portant en regard les textes anglais et français, n'a pu comprendre le texte français de ma commande et m'a demandé insolemment de traduire en anglais "bleuets", "fromage cheddar" et "café"...

Dès qu'un voyageur monte, en gare de Montréal, à bord du train à destination de Winnipeg, déjà il comprend qu'il entre en territoire étranger. Une bonne partie du personnel du train ne peut prononcer un mot de français. Et l'impression grandit et s'accentue au fur et à mesure que le train pénètre plus profondément en territoire ontarien et au-delà.

Bilinguisme de façade

Oh! certes, on reconnait un effort appréciable pour donner une façade bilingue aux services sous juridiction fédérale, mais, à de très rares exceptions près, ces services ne parlent qu'anglais. A l'aéroport de Winnipeg, les arrivées et les départs sont annoncés en anglais et en français, mais il faut en être prévenu car la prononciation française est incompréhensible et pourrait laisser croire à toute autre langue étrangère. Les nouvelles gares d'Edmonton et de Saskatoon présentent partout des inscriptions bilingues; cependant on y cherche en vain un préposé comprenant le français ou s'exprimant en français. Quant aux hôtels et restaurants, le français est tellement absent que nos compatriotes de l'Ouest en ont pris leur parti: ils s'adressent spontanément en anglais.

Langue d'usage

Dans les Rocheuses, à Victoria et ailleurs, aucune visite touristique n'est dirigée en français, bien qu'en plusieurs endroits j'aie rencontré un nombre suffisant de voyageurs canadiens-français pour remplir un autobus de tourisme. L'unilinguisme anglais règne en maître, on ne discute pas du soi-disant droit des parents ou des citoyens d'adopter la langue de leur choix, c'est le devoir des citoyens de parler la langue de la communauté dans laquelle ils vivent et les quelques élargissements du statut du français dans ces provinces n'ont pour but que de permettre aux Canadiens français d'apprendre leur langue à l'école mais sans limiter en aucune façon la connaissance de l'anglais exigée de tous.

Lorsqu'un homme politique affirme aux Québécois sans sourciller: "Je suis allé partout au Canada et partout j'ai parlé français", il ne ment pas, car il n'ajoute pas qu'on l'a compris! A coup sûr, une plus grande partie de son auditoire l'aurait compris s'il avait parlé ukrainien à Winnipeg et à

(Suite à la septième page)

Résultats des élections municipales tenues à Saint-Boniface le 23 octobre 1968

Candidats	Quartier:	I			II						III				IV				V				VI				
	B.P.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	16	17	18	19	21	22	23	24	25	26	Navin	Totaux
MAIRE:																											
Forest	37	60	70	83	108	103	47	9	35	72	122	54	230	302	250	218	68	4	60	20	60	77	83	87	23		2,282
Hart	55	245	232	67	160	234	146	21	67	155	97	40	100	152	182	109	74	11	198	110	193	110	171	231	103		3,263
Provost	26	25	36	39	25	46	38	6	24	36	11	14	59	88	74	34	48	7	151	59	127	107	166	221	46		1,513
Turner	83	459	238	194	166	348	223	36	87	339	192	59	185	312	297	149	90	34	249	158	348	231	239	378	155		E 5,249
CONSEILLERS:																											
I—Gee	18	390	311	199	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		E 918
Russell	13	400	250	149	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		812
II—Duguay	8	.....	.....	.....	157	342	208	23	110	276	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		1,124
Farrell	21	.....	.....	.....	302	372	220	49	99	301	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		E 1,364
II—Rowson (1 an)	15	.....	.....	.....	168	204	141	13	57	157	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		755
Sparling	6	.....	.....	.....	154	295	84	10	34	179	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		E 762
Walker	1	.....	.....	.....	50	63	61	43	27	82	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		327
Yaschuk	5	.....	.....	.....	61	150	137	9	86	134	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		582
III—Hannon	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	184	13	144	210	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		561
St-Hilaire	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	232	155	408	674	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		E 1,493
IV—Lonergan	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	446	219	169	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		E 891
Marcoux	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	371	297	113	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		815
V—Boissonneault (1 an)	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123	36	78	169	.....	.....	.....		409
Newson	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	126	101	163	104	.....	.....	.....		500
Rumsey	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	151	89	259	86	.....	.....	.....		605
Watson	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	208	106	166	126	.....	.....	.....		E 615
VI—MacKenzie	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	298	387	105		814
McOuat	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	294	349	166		E 825
Popel	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	148	53		262
VI—Hochman (1 an)	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	246	386	142		795
Morin	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	395	473	170		E 1,065
DIVISION SCOLAIRE:																											
St-Boniface No 4																											
Bérubé	77	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	138	409	726	630	411	165	15	172	73	161	184	216	204	39	6	E 3,626
Coulson	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	99	147	151	150	70	12	232	127	296	198	280	346	118	9	2,324
Davis	63	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	86	129	152	80	86	17	264	137	354	223	322	418	122	4	E 2,468
Driedger	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	43	71	62	43	30	8	133	74	211	108	166	177	147	2	1,314
Paterson	56	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	90	87	117	59	80	22	310	186	350	279	333	408	161	6	E 2,562
REGLEMENT:																											
Pour	110	347	221	63	130	231	192	9	54	142	88	.....	134	202	126	76	63	8	333	188	418	234	389	549	233		Approuvé 4,540
Contre	53	300	217	78	170	296	147	38	74	183	106	.....	184	299	222	193	107	33	206	116	196	222	172	300	73		3,985
METRO:																											
6—Bowden	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	25	63	42	10	42	54	49	37	21	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		(1er 360
Daly	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	41	98	46	13	49	67	65	36	19	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		tour 459
Wolfe	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41	93	306	266	112	339	606	521	341	170	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		seulement) 2,864
7—Allard	41	197	186	149	132	261	123	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	208	94	162	175	181	230	86		(1er tour 2,225
McGurran	93	556	349	185	223	392	252	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	416	237	514	314	425	616	227		seulement) 4,799

Note: Bureau Provisoire: Hôtel de Ville; Bureaux de scrutin: 1 — Ecole Nordale; 2 — Institut Collégial Nelson McIntyre; 3 — Salle Paroissiale de St. Philip's; 4 — Salle Paroissiale de Holy Cross; 5 — Gymnase de Holy Cross; 6 — Ecole Archwood; 7 — Centre Récréatif St-François; 8 — Salle Sokol; 9 — Salle Paroissiale SS. Pierre et Paul; 10 — Eglise Presbytérienne de Norwood; 11 — Hôpital Taché; 12 — Salle des Scouts de St-Boniface; 13 — Gymnase Notre-Dame; 14 — L'Hôtel de Ville; 16 — Ecole Marion; 17 — Eglise Belge du Sacré-Coeur; 18 — Centre Récréatif St-François; 19 — Eglise Anglicane St. Bartholomew; 21 — Ecole Frontenac; 22 — Gymnase de l'Ecole Prendergast; 23 — Ecole Howden; 24 — Ecole Supérieure de Windsor Park; 25 — Ecole Général Vanier; 26 — Ecole J. G. Van Belleghem. **Acclamations:** Kotowich, Ed. J., Quartier 5 (2 ans); Curtis, Hugh Jefferson, Division Scolaire de Norwood; Sinnock, John Samuel, Division Scolaire de Norwood; Stang., Joseph Carl, Division Scolaire de Norwood.

Aux Jeunesses Musicales

Si on en juge par le silence religieux qui régnait dans la salle, on peut dire que le premier concert des Jeunesses Musicales, donné le 23 octobre dernier, au Collège de Saint-Boniface, fut un imposant succès.

L'auditeur s'est délecté dans un programme musical varié. La sonate pour clarinette et piano de Francis Poulenc a retenu en particulier l'attention de tous. Le jeu agile du clarinettiste et la touche délicate de la pianiste n'ont pas peu contribué à faire goûter ces passages soudains du ton méditatif à un air plutôt comique.

L'artiste invité, Jean Laurendeau, est un jeune Montréalais qui a fait ses études tout d'abord au Conservatoire de la province de Québec, où il obtint un Premier Prix en 1959, puis à Boston, au New England Conservatory. Il joua ensuite deux ans comme clarinettiste avec l'Orchestre Symphonique de Québec, avant de se rendre en France pour un stage d'étude de trois ans. Au Conservatoire de musique de Paris, il commença à étudier les Ondes Martenot et durant la même période, il obtint un Premier Prix de clarinette au Conservatoire de Rouen.

La deuxième partie du concert consista dans une présentation audio-visuelle des Ondes Martenot. Les auditeurs sont pour ainsi dire restés bouche bée devant cet instrument électronique du 20e siècle. Après une explication avec projection du fonctionnement de ces Ondes Martenot, Jean Laurendeau exécuta des morceaux de Milhaud, Charpentier et Bonton. L'auditoire fut charmé par cette "Lalita" de Charpentier, légende indienne qui raconte le dialogue entre la terre et le soleil au moment où celui-ci se lève.

On a été particulièrement saisi par ce puissant crescendo final qui a laissé tout l'auditoire en suspens.

En somme ce fut une agréable soirée couronnée par de longs applaudissements. Ce qui présage bien pour les prochains concerts de J.M.C.

Lyse Bédard

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Courtoisie

Le berger aux champs et le serf du temps des rois Louis de France ne connaissaient pas les usages de la Cour ou toutes sortes de cérémonies, par habitude, étaient devenues de rigueur.

Le jeune noble, par contre, était entraîné depuis sa prime jeunesse dans la manière de se comporter à la cour ou courtoisie.

Ce mot courtoisie est resté dans notre langue pour désigner le contraire de la grossièreté. C'est comme la planche finie, polie comparée au bois brut. Voyez-vous d'où viennent les mots poli et politesse?

Une bonne occasion de montrer de la courtoisie serait de téléphoner pour s'excuser, quand on ne peut pas assister à une réunion où l'on a été invité.

Le Conseil de Ste-Anne vous invite à un tir de dindes, qui aura lieu à l'aréna de Ste-Anne le 10 novembre. Apportez vos fusils, calibre 22. Les cartouches seront fournies gratuitement.

Nous ferons, au mois de novembre, une assemblée générale au Centre Culturel pour voir si une localité plus centrale encouragerait une plus nombreuse assistance.

N'oubliez pas que le 5 novembre, une conférence sera donnée par le Père Ducoq, O.P. Même si l'entrée est gratuite, le sujet saura vous intéresser. La soirée, à la salle Ste-Famille, débutera à 7 h. 30 par une messe.

Venez nombreux à la prochaine réunion générale

car Après-Tout.

Club St-Vincent de Norwood

Nouvel exécutif

Lors de la dernière réunion de l'exécutif du Club St-Vincent de Norwood, les officiers suivants ont été choisis: Gaston Rochon, président; Philippe Jeanson, vice-président, et Hervé Sala, secrétaire-trésorier.

Les trois présidents de comités sont: Oscar Rochon, finances; Clovis Jeanson, maintien, et Roland Gervais, social.

Les gérants de bingo sont: Antonin Girard, après-midi, et Daniel Nolin, soir.

Remerciements sincères aux officiers sortant de charge et meilleurs voeux de succès au nouvel exécutif.

Nos lecteurs nous écrivent

Au Rédacteur,

L'Association Culturelle de la Rivière Rouge tient à vous féliciter de la façon dont votre journal a traité et clarifié du même coup le sujet brûlant de l'**Affaire Rossillon.**

Beaucoup de gens ici à St-Pierre et ailleurs ont fait des commentaires élogieux sur le numéro du 18 septembre de "La Liberté et le Patriote". L'impartialité et l'absence de parti pris ont su plaire à l'immense majorité de vos lecteurs.

Nous vous remercions sincèrement de votre délicatesse à notre égard.

Bien à vous,

René Mulaire,
président.

(St-Pierre, le 20 octobre)

La réhabilitation de Louis Riel

(Suite de la deuxième page)

métisse en Amérique du Nord ne pouvait pas se réaliser. L'élan politique et économique des deux jeunes pays qui se partageaient le continent était trop dynamique pour pouvoir y résister. Emportés par l'amertume de leurs sentiments de frustration, Riel et ses compagnons ont voulu protester contre l'indifférence des gouvernements à leur égard. Ils luttaient pour les droits des minorités. "Dans toute démocratie, poursuit M. Trudeau, il est toujours trop facile pour la majorité d'oublier les droits des minorités... et on la juge selon la façon dont elle les traite".

Ces remarques ne pouvaient être plus opportunes au moment où des minorités de chez nous dans certaines provinces anglophones, et même dans le Québec, exigent la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Elles s'appliquent encore davantage à l'heure où les frères des Métis de Riel, les Indiens du Canada, réclament un traitement plus équitable. L'heure est arrivée de passer des concepts à leur application si l'on veut éviter que se renouvelle "une autre tragédie comme celle de Riel".

Fulgence Charpentier
(Le Droit, 10-10-68)

Je ne sais pas comment on peut se dispenser d'honnêteté et de propreté, quand il ne faut qu'un coup de chapeau pour être honnête, et un verre d'eau pour être propre.

HENRI IV

Avis aux jeunes lecteurs

Les jeunes sont invités à faire connaître aux rédacteurs de "l'Aube à l'envers" les activités (boîtes à chansons, rencontres sportives, etc.) susceptibles d'intéresser l'ensemble des jeunes Franco-manitobains. Ces communiqués doivent être envoyés au moins deux semaines avant l'événement à l'adresse suivante:

L'Aube à l'envers
a/s La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba

La pudeur dérive tout à la fois de la morale et de l'esthétique. Elle est en même temps une manifestation du bien et une manifestation du beau.

AVIS PUBLIC

Moi, Kenneth Edward Porter, Directeur du scrutin métropolitain, je déclare par les présentes que les personnes dont les noms suivent furent élues membres du Conseil Métropolitain, à l'élection tenue en vertu de l'Acte du Winnipeg Métropolitain, le 23e jour d'octobre 1968, pour les Quartiers Métropolitains énumérés ci-dessous:

QUARTIER 1
William McGARVA

QUARTIER 2
J. Arthur COULTER (par acclamation)

QUARTIER 3
John Peter SULYMKO

QUARTIER 4
Kenneth John GALANCHUK

QUARTIER 5
Jack WILLI...

QUARTIER 6
Bernie WOLFE

QUARTIER 7
John W. McGURRAN

QUARTIER 8
Lorne A. LEECH (par acclamation)

QUARTIER 9
William John HUTTON

QUARTIER 10
Thomas Burns FINDLAY

K. E. PORTER,
Directeur du scrutin métropolitain

DIEU PROTÈGE LA REINE

Une élève du Conservatoire de musique de Montréal remporte un premier prix en Belgique

QUEBEC — Mlle Marthe Brickman vient de remporter le premier prix du concours international de clavecin de Bruges, en Belgique.

Fait remarquable: Mlle M. Brickman n'est âgée que de 18 ans. Elle est élève au Conservatoire de musique de Montréal dans la classe de M. Kenneth Gilbert, et l'honneur qu'on vient de lui faire rejaillit sur cette institution. Mlle Brickman a d'abord étudié le piano avant de se consacrer au clavecin.

A Bruges, le jury se composait de Mme Ahlgrim et de MM. Gustav Léonhardt, Charles Koenig, Thurston Dart et Robert Veyron-Lacroix.

L'O malencontreux

Le jour où la R.T.F. a ajouté à son sigle un O, elle l'a fait avec une coupable légèreté, car ce sigle, en passant sous l'égide d'un "office", est devenu **masculin**. Mais on l'oublie toujours dans les appels à verser la redevance annuelle. En outre, le titre de notre organisme national de radiodiffusion est devenu "hérétique", suivant le mot d'un lecteur de la revue "Vie et Langage' (Larousse, éd.): "Quand ce nom était **Radiodiffusion-télévision française**, on pouvait observer que le mot **française** ne prenait pas d's final et en conclure que les deux premiers mots ne constituaient qu'un nom composé (...). Mais l'appellation actuelle est un monstre ('Office de radiodiffusion-télévision **française**'). Pour être correct, le nom de notre office devrait être 'Office **français** de radiodiffusion-télévision'."

(Information Larousse)

A l'émission "J'ai tant dansé", diffusée sur les ondes de CKSB le samedi soir à 9 h. 40, Serge Laprade invite les jeunes à danser, reçoit des invités du monde de la chanson et mène quelques interviews avec les jeunes. Le directeur de l'orchestre est Nick Ayoub, et l'invitée de la prochaine émission sera Claire Lepage.

Chronique de CBWFT

Jeudi 31 octobre

Tirez au clair, à 9 h. 45: Que pensent les gens d'Eglise de la contestation des fidèles et de leur propre inquiétude vis-à-vis du rôle officiel de la hiérarchie catholique? Que pensent-ils de la redéfinition du rôle des communautés religieuses et de la transformation des privilèges de l'Eglise dans la société?

Vendredi 1er novembre

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Voyage et chansons aux quatre coins du pays. Invités: Claude Gauthier et Christina Charbonneau. Hôtesse: Pauline Julien.

Samedi 2 novembre

Jinny, à 7 h. 05: Comédie fantaisiste avec Barbara Eden et Larry Hagman. Jinny assiste à une conférence de presse à Honolulu avec Tony. Les journalistes remarquent qu'elle porte une broche valant une fortune et signalent la présence de cette belle héritière.

Dimanche 3 novembre

Les Beaux Dimanches, à 8 h. 30: "Carmina Burana". Cantate scénique d'après des chants du XIIIe siècle, découverts chez les moines de Benediktbeuren, en Allemagne et colligés par Carl Orff. Distribution: Colette Boky, soprano; René Lacourse, ténor; Claude Létourneau et Raymond Pincince, barytons; Marjorie Tallchief et Daniel Jackson. Orchestre de 70 musiciens, sous la direction de Pierre Hétu.

Lundi 4 novembre

A la seconde, à 9 h.: Animateur: Jacques Boulanger. Invités: le docteur Pierre Grondin, Marcel Dubé, Margot Lefebvre et Georges Groulx.

Dossier, à 10 h: "Morale et sexualité". Le Bill Omnibus (sur l'avortement et l'homosexualité) de l'expérience suisse et anglaise. Animateur: Bernard Derome. Réalisation: François Brunet.

Mardi 5 novembre

Moi et l'autre, à 9 h. 30: "Le chef d'orchestre". Denise n'est pas insensible au charme et à la personnalité du chef d'orchestre Rubin Sehta. Pour gagner ses faveurs, elle l'invite à l'appartement, prenant le prétexte de lui présenter une jeune Martiniquaise pianiste prodige.

Mercredi 6 novembre

Le commando du désert, à 7 h. 30: "Le conflit des chefs". Le chef des services secrets britanniques au Proche-Orient réussit à s'échapper de son avion en flammes et à se réfugier derrière les lignes ennemies. Avant que les Allemands ne réussissent à le capturer, le commando le rejoint et l'escorte en lieu sûr.

Au poste CBWFT

JEUDI 31 OCTOBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.15—A propos
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Les Basfonds new-yorkais". Drame de la vengeance avec Cliff Robertson, Dolores Dorn et Larry Gates. Né dans les basfonds new-yorkais, un jeune homme n'a jamais connu que la dure école du vol. Un jour, il assiste au meurtre de son père par quatre inconnus. Dès lors, il n'a plus qu'une idée en tête: venger son père et châtier les assassins. A sa sortie d'un séjour en prison, il reconnait l'un des assassins. Avant de le tuer, il parvient à lui arracher le nom des autres meurtriers. (Américain 1960)
9.45—Tirez au clair
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Les Jeux olympiques (C)

VENDREDI 1er NOVEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.15—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Les Jeux olympiques (C)

SAMEDI 2 NOVEMBRE

2.30—Les Jeux Olympiques
4.30—Robin-Fusée (C)
5.00—Roquet Belles Oreilles (C)
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.35—Aujourd'hui
7.05—Jinny (C)
7.35—Cher oncle Bill (C)
8.00—Billet de faveur: A communiquer.
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Les Jeux olympiques (C)
12.00—Chapeau melon et Bottes de cuir

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

2.30—Jeux Olympiques
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Tour à tour (C)
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches 68
9.30—La belle époque
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Mao le veut". Reportage sur la Chine populaire, réalisé par Simon Spivac.

LUNDI 4 NOVEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Tennis
7.13—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "Via Margutta, la rue des amours faciles". Réalisé par Mario Camerini, avec Antonella Lualdi et Gérard Blain. Via Margutta, célèbre rue romaine où vivent de nombreux artistes. Les couples s'unissent et se défont au gré des amours faciles. La compagne fidèle d'un peintre tente d'arracher son amant à l'état de découragement où le met le chantage du directeur d'une galerie d'art. (Italien 1959)

MARDI 5 NOVEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Bébert et l'omnibus". Comédie avec Jacques Higelin, Blanchette Brunoy et Michel Serrault. C'est le branle-bas de combat à la veille d'un départ en vacances. Le grand frère, qui veut rencontrer une petite amie, s'arrange avec Bébert pour qu'il reste dans le magasin où il viendra le chercher. Le stratagème réussit, mais les deux frères devront rentrer en omnibus. (Français 1963)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Le drame au petit chien". Drame de Joseph Kheifits, d'après la nouvelle d'Anton Tchékhov. Avec Ya Savvina et Alexis Vatalov. Au cours d'un séjour solitaire à Yalta, sur les bords de la mer Noire, un fonctionnaire moscovite et une belle femme blonde, toujours suivie d'un petit chien blanc, font connaissance. L'un et l'autre sont mariés. Ils cherchent vainement la solution qui leur permettrait de ne plus mentir, de ne plus se cacher et de ne plus se payer. (Russe 1959) Présentation: Jacques Fauteux.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujo et délicat (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Long métrage: "Corps et âmes". Drame de Curtis Berhardt, avec Glen Ford et Janet Leigh. Un célèbre spécialiste en chirurgie, demeuré veuf avec trois enfants, exerce sur eux une autorité tyrannique. Sous prétexte de les protéger, il veut orienter la vie de ses enfants selon ses propres jugements. (Américain)
9.30—Caméra 68
10.00—Cours universitaire
10.30—Mes trois fils (C)
11.00—Cinéma: "La Kermesse héroïque". Comédie de Jacques Feyder, avec Françoise Rosy, Jean Murat et Louis Jouvet. Boom, ville de Flandres, 1616. La cité qui se prépare à sa Kermesse est révolutionnée par l'approche des Espagnols. Les hommes se terrent, apeurés, le bourgmestre se fait passer pour mort. (Français 1935)

Pour une participation...

(Suite de la deuxième page)

politique, ensuite d'exprimer leur avis sur la manière de les résoudre. Si ce n'est pas là de l'éducation populaire, et dans le meilleur sens de l'expression, je me demande ce que cela peut bien être!

Il ne s'agira pas alors de voter pour un homme, mais de discuter des idées, de se demander quel avenir est réservé aux Canadiens français et quelles sont les structures à mettre en place sur le plan constitutionnel pour que cet avenir soit assuré. Ne nous faisons pas d'illusions: il n'est pas du tout sûr que la nation canadienne-française ait un avenir en Amérique du Nord si elle se contente de se laisser vivre ou si elle continue à confier à d'autres le soin de la faire vivre et de l'entretenir. Il faut que le plus grand nombre de Canadiens français possible prennent au plus tôt conscience des problèmes qui assaillent leur vie nationale et cherchent en commun les moyens de les résoudre. Aucune autre tribune n'est plus apte à engendrer chez le peuple cette prise de conscience et cet effort de recherche que la tribune qu'offrent les Etats généraux: grâce à eux la démocratie de participation a fait son entrée au Canada français sur le terrain des questions constitutionnelles.

Richard Arès, membre de la Commission générale et de la Commission politique et constitutionnelle des Etats Généraux du Canada français.

REMERCIEMENTS

Les familles Maurice Pujo, Germaine Bélanger, Appolinaire et Wilfrid Gendron et Paul Comeault remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit lors du décès de Mme Elise Pujo. Un merci spécial aux Soeurs Grises et aux gardes-malades de l'hôpital Taché pour leurs soins empressés.

Avant un deuxième service anglais:—

Préséance au service français de radio et de télévision dans les Maritimes

OTTAWA — La création d'un premier service de radio et de télévision de langue française dans les Maritimes prend préséance sur l'établissement d'un deuxième service anglophone dans cette région.

C'est ce qu'a déclaré, dans ses conclusions tirées des audiences qu'elle a eues en septembre à Moncton, la Commission canadienne de radio-télévision, qui a clairement fait savoir également qu'elle veut que la Société Radio-Canada agisse aussitôt que possible dans le but d'apporter ce service français aux Maritimes.

La commission a formulé trois recommandations bien spécifiques:

— l'établissement d'un centre régional de production de télévision en français avec siège social à Moncton;

— l'établissement d'un poste de radio desservant la région de Fredericton-St-Jean;

— l'établissement d'un poste de relais de télévision en français dans le sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse.

Les effets

Cette initiative de la commission se traduit donc en ce sens qu'aucune application pour un service auxiliaire de langue anglaise ne sera approuvée lorsqu'il y a danger de bloquer ou de retarder le développement de ce service français.

La CCRT a cité une clause de la Loi de radiodiffusion stipulant que tous les Canadiens ont droit aux services de radiodiffusion en français et en anglais "au fur et à mesure que les fonds sont disponibles".

L'organisme fédéral a souligné avoir entendu au cours de ses audiences à Moncton plusieurs plaidoyers en faveur de l'établissement d'un centre régional de production de la télévision en français et d'un meilleur service de radio en français.

"La commission a donc conclu qu'il existe un besoin pressant de développer un premier service francophone de radio et de télévision dans les Maritimes", déclare le communiqué officiel de la CCRT.

Chronique sportive

Les Jeux sont enfin terminés et il faut penser à l'avenir!

par Jacques LEMOYNE

Les Jeux Olympiques sont enfin terminés sans grande gloire pour le Canada. Ils ont été gachés par des incidents politiques et des incidents de régie interne ridicules. Les accusations portées contre les athlètes des Etats-Unis au sujet de l'équipement qui leur aurait été offert est tellement bête et tellement hypocrite qu'on se demande qui les organisateurs tentent de tromper? Fait-on le jeu d'une propagande aussi naïve qu'infantile? Est-ce que certains pays, incapables de vaincre sur le terrain, veulent triompher dans la salle des comités? Il va falloir mettre de l'ordre dans tout cela un de ces jours et, si on veut mener une enquête sérieuse sur l'amateurisme, on verra qu'il y a plus de vrais amateurs aux Etats-Unis que dans certains autres grands pays. Il y a des pays où les manufacturiers ne peuvent rien offrir aux athlètes puisque les seules manufactures sont celles de l'Etat!

Dans la Grèce antique, les athlètes étaient parmi les gens les mieux traités, tant financièrement qu'autrement. On leur offrait des maisons, des exemptions d'impôts et un traitement de faveur qui ferait envie à nos athlètes canadiens. On ignore comment le principe olympique a pu dégénérer en bataille de pureté, mais toujours est-il que l'idéal prêché par certains est tout à fait étranger à l'origine des Jeux. Et puis ce ne sont pas les souliers qui font gagner les athlètes, mais on devrait tenir compte de la performance des jeunes au lieu de tenter de leur créer des ennuis avec des discussions aussi arides qu'oiseuses. Il faudrait du brasse-camarade dans l'organisation des Jeux et il y en aura quand la majorité des pays comprendront qu'il faut évoluer avec le temps et ne plus s'en tenir à la belle époque ou seuls les "gentlemen" faisaient du sport.

Et pourtant

La tenue de nos athlètes canadiens n'a pas été mauvaise, loin de là. Nos représentants et représentantes ont mieux fait que jamais avant, mais les athlètes venus d'Europe, plus spécialement, ont été meilleurs qu'eux. Nous faisons exclusion ici des Etats-Unis et de la Russie bien entendu. Il va donc falloir que nos représentants se remettent au travail le plus rapidement possible et qu'ils aient l'occasion de participer à un plus grand nombre de compétitions internationales. Cela coûte de l'argent, mais les quelques millions que nous aurons ainsi investis vaudront plus que des sommes semblables dépensées en propagande touristique. Les Jeux font le tour du monde et le nom d'Elaine Tanner, comme celui de Nancy Greene, est sans doute mieux connu que celui de la majorité de nos hommes politiques. Je ne critique pas ici les hommes politiques, je dis simplement qu'une partie des sommes consacrées à la propagande touristique pourrait être acheminée vers les sports avec le même résultat.

Nous pouvons être fiers quand même du travail qui s'est fait. On a critiqué avant les jeux nos méthodes d'entraînement. Les critiques avaient peut-être raison, mais il faut maintenant cesser de critiquer et commencer à rebâtir. Nous avons quatre ans pour nous préparer. Nous avons déjà au pays de bons nageurs, de bonnes nageuses, une bonne équipe de pagayeurs, nous pouvons former aussi de bons boxeurs, de bons haltérophiles, mais il va falloir nous y mettre et collaborer avec le Conseil canadien de l'aptitude physique. Il faudra certainement déplacer de grosses légumes, adopter des méthodes plus modernes, mais je pense que nous pourrons y arriver si nous reconnaissons que le sport a une grande valeur en lui-même, non seulement au niveau de l'individu mais aussi au niveau des nations.

Le football

La saison de football tire à sa fin et elle se terminera à bonne heure pour les joueurs des Blue Bombers. Ces derniers ont connu une saison lamentable et il va falloir que la direction fasse autre chose que de changer d'instructeur. Le problème semble se situer au niveau du recrutement. Nous avions pensé qu'après un début difficile les Bombers finiraient leur saison en beauté: mais il n'en sera rien. Ce n'est donc pas pour l'an prochain la coupe Grey, à moins d'un coup de chance incroyable. Tandis que les Bombers sont éliminés les experts pensent déjà à la coupe Grey et j'ai l'impression que, cette année, on verra les Rough Riders s'affronter, ceux de l'Est et ceux de l'Ouest. J'avais la même impression l'an dernier, tout comme je pensais que les gars de l'Ouest triompheraient; mais, si on se base sur le jeu offert par ces deux équipes, il faut reconnaitre qu'elles seront difficiles à vaincre dans les éliminatoires.

Il est bien certain que tout peut arriver dans une courte série éliminatoire, mais il n'est pas prouvé que les meilleurs clubs se font toujours battre. L'an dernier, les Tigres de Hamilton ont gagné la coupe Grey, mais je n'étais pas convaincu de leur supériorité jusqu'à ce que je les visse à l'oeuvre contre les Riders! Je n'ai pas reconnu l'équipe qui avait éprouvé tant de difficulté à se rendre aux finales de l'Est. Est-ce le fait de participer à une joute aussi importante qui les a fait jouer si bien? On ne le saura jamais, mais chose certaine, il fut, ce jour-là, le meilleur club pour remporter la coupe. Mais n'anticipons rien. Nous irons à Toronto, cette année, voir ce qui va s'y passer. Après une longue absence, nous avons décidé de nous rendre en la ville Reine pour voir comment s'y passent les choses depuis la venue de la télévision.





Parmi les vingt athlètes paraplégiques qui représenteront le Canada aux Jeux Olympiques pour paraplégiques qui auront lieu à Tel Aviv, Israël, du 3 au 13 novembre prochain, on compte cinq athlètes du Manitoba dont (de gauche à droite) Gary Neault, un des plus puissants nageurs paraplégiques du Canada; Irene Miller, qui fut nommée l'athlète féminin de l'année au Manitoba en 1967, et Ben Reimer, l'athlète le plus universel des 125 paraplégiques du Canada, lors du tournoi national qui s'est tenu à Edmonton l'été dernier. (Photo Nick Andrusiak)

La politique et les Jeux olympiques

BONN — La décision prise à une très forte majorité par le Comité olympique international qu'à partir du 1er novembre, deux Comités nationaux olympiques seront mis en place respectivement pour les deux parties de l'Allemagne, jette la lumière sur les incidences de la politique sur le sport.

Le "Handelsblatt" (quotidien économique, Dusseldorf, 15 octobre) constate:

Des réactions politiques de panique de notre part seraient maintenant totalement déplacées. Ainsi un refus des Jeux à Munich; ceci ne servirait que de pâture pour la propagande de l'Est. Et finalement, la reconnaissance du Comité olympique national de l'autre partie de l'Allemagne ne signifie toujours pas forcément une reconnaissance de la zone soviétique sur le plan du droit international. Il faut considérer la décision de Mexico au point de vue sportif. Les cadres sportifs étaient las de devoir éternellement s'arranger avec des Etats du bloc oriental ou de se laisser opprimer par eux. La majorité des sportifs sont aussi du même avis. Mais le Comité olympiqque international devrait également faire les choses jusqu'au bout et supprimer totalement et drapeaux et hymnes nationaux aux Jeux olympiques. C'est d'ailleurs ce qu'a proposé il y a peu de jours seulement le prince Georg de Hanovre, membre allemand du Comité olympique international.

• • •

"Die Welt" (Hambourg, conserv., 15 octobre) écrit:

On devrait tout tenter pour dépouiller les Jeux de 1972 de leur symbolisme politique et national. Ceci signifie: pas de drapeaux, pas d'hymnes. Il n'est pas certain que les Allemands de l'Ouest parviendront à faire admettre cela par le Comité olympique international. Il faut du moins faire comprendre au Comité olympique international que la République fédérale ne craint pas de toujours s'opposer, ailleurs et sur tout autre plan sportif, contre une seconde équipe allemande, mais estime qu'une reconnaissance de la "R.D.A." ainsi imposée par Moscou et par Berlin-Est est un prix trop élevé pour les Jeux à Munich. D'autres pays, tels que la République populaire de Chine ou l'Afrique du Sud continuent également à vivre sans participer aux Jeux olympiques.

Dans l'hymne national de la "R.D.A.", de Becher, il est dit: "Laisse-nous te servir pour le bien, Allemagne patrie unie". Chacun pourrait, même devrait entonner ce choeur, si le régime des communistes de Berlin-Est n'avait pas dégradé ces mots de la Patrie unie en symbole du biétatisme allemand scellé et, par là, de la division.

Une interview avec le nouveau directeur de l'orchestre symphonique de Winnipeg

De prime abord, on est un peu saisi par le regard vif et pénétrant de cet homme. Des cheveux bouclés à moitié longs, une barbe bien taillée encadrent un visage où se révèle l'âme d'un artiste. Des manières simples et dégagées nous mettent facilement à l'aise.

Voilà comment nous est apparu M. George Cleve, le nouveau directeur de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, lors d'une interview qu'il a gracieusement accordée à ce journal, jeudi dernier, 24 octobre.

Au cours de la conversation, il nous a appris qu'il est originaire de Vienne en Autriche, qu'il est célibataire, âgé d'environ 32 ans, qu'il a déjà fait du journalisme et qu'il aime employer ses loisirs à la lecture. Il s'intéresse aussi beaucoup à la sculpture.

C'est à 17 ans que M. Cleve a commencé d'étudier sérieusement le piano, l'alto puis le violon. Il s'est versé aussi dans des études le préparant à la direction d'orchestre.

En septembre dernier, M. Cleve arrivait à Winnipeg. Il y était déjà venu, il y a quatre ans, pour une série de concerts avec l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Mais cette année, on le réinvitait de nouveau, cette fois pour prendre la direction de l'Orchestre Symphonique.

M. George Cleve nourrit des ambitions illimitées au sujet de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. "J'aimerais, dit-il, que cet orchestre soit le plus connu de l'Ouest et du Canada". Et il ajoute: "A l'heure actuelle il n'est pas aussi perfectionné, aussi bien discipliné que celui de Toronto." Cependant le nouveau directeur garde l'espoir qu'avec le temps l'Orchestre Symphonique de Winnipeg se comparera avantageusement avec d'autres orchestres du pays.

M. George Cleve s'est plu à souligner "que la réponse du public à ses concerts est très favorable". "J'invite le gouvernement, a-t-il ajouté, à faire davantage pour aider les professionnels de ballet, de symphonie et d'opéra à cultiver leur art." M. Cleve trouve que c'est très important et il veut que le gouvernement et le public réalisent l'importance de la musique et l'apprécient à sa juste valeur. "Ce n'est pas une chose de luxe, de remarquer M. George Cleve, mais un art très nécessaire pour l'âme."

Interrogé au sujet des boites à chanson, notre nouveau directeur a répondu que c'est une façon de se distraire et que, de temps en temps, elles apportent un changement. "C'est un genre de culture", a-t-il remarqué. Mais on s'aperçoit vite qu'il n'en est pas passionné. Il préfère écouter de la grande musique avec des amis.

Les 2 et 3 novembre, l'Orchestre Symphonique présentera un concert mettant en vedette Arthur Polson, violoniste. George Cleve a choisi pour la circonstance quatre morceaux de compositeurs français. Il s'agit de quatre pièces musicales bien différentes même s'il y en a deux qui sont de Ravel. La "Tzigane" qu'exécutera Arthur Polson, est un genre de musique plutôt hongroise. "Quand on entend cette pièce pour la première fois, a expliqué M. Cleve, on n'a pas l'impression que c'est du Ravel mais plutôt du Bartok". Comme plat de résistance, on entendra d'un auteur bien connu, Debussy, "Le Prélude de l'Après-midi d'un Faune". "C'est, d'après M. Cleve, une musique très émotive et essentielle." Il y aura en outre la "Symphonie numéro 3" de Roussel, compositeur d'une très grande individualité.

Il suffit d'entendre M. Cleve nous expliquer tous les aspects du concert qu'il prépare pour se promettre de ne pas manquer celui des 2 et 3 novembre prochain, en la Salle du Centenaire de Winnipeg.

Lyse Bédard

Réunion de la L.F.C.

Malgré la température pluvieuse, plusieurs dames se rendirent à la réunion mensuelle du 21 octobre.

Mme Bérard, du comité social, donna un rapport sur la vente de linge usagé, qui fut un grand succès grâce au dévouement des dames. Vingt-quatre boites de surplus furent envoyées à la mission de Sandy Bay. Il fut décidé d'envoyer un don de $25.000 au petit séminaire d'Otterburne.

Les préparations de notre grand bazar du 10 novembre sont en marche. Une assemblée spéciale des différents comités eut lieu le 28 octobre. N'oublions pas que les billets de loterie distribués par Mme Péloquin doivent être retournés pour le 3 novembre.

Notre distingué visiteur, M. l'abbé George Beaudry, nous parla de sa mission du Brésil, paroisse St-Paul. Il sut par sa simplicité et son amabilité soulever l'enthousiasme des dames qui le bombardèrent de questions. Ce fut une soirée très profitable au point de vue spirituel et éducationnel. Nos missionnaires travaillent à inculquer la responsabilité chez le laïc, tout comme la Ligue travaille à le faire.

Nous formulons sans doute des plans pour se rendre à la grande soirée sociale de L.F.C. du 22 novembre. Pour des billets, appelez la présidente, Mme Léa Fenez, du no 161, Birchdale: 452-8697.

La jeunesse canadienne devrait s'adonner à une plus grande variété de sports

OTTAWA — Un athlète australien, maintenant résidant de Toronto et naturalisé canadien, Lord Atholl Layton, a recommandé que les jeunes du Canada songent un peu moins à devenir des étoiles du hockey et s'orientent davantage vers d'autres disciplines du sport, telles les épreuves de piste et pelouse, la natation, enfin, tous les sports pour lesquels ils sont bien doués.

Layton, après avoir remporté des championnats de tennis, de natation et de boxe dans son pays natal, a finalement opté pour la lutte car, aux Etats-Unis, "ça payait plus que les autres sports chez-nous".

Layton prétend que les Canadiens font piètre figure aux Jeux olympiques parce qu'ils ne pratiquent pas assez le sport. Il croit aussi qu'il y a pénurie de bons instructeurs au Canada. "Si nos jeunes étaient dirigés vers les épreuves de piste et pelouse avec sérieux, ils pourraient se distinguer plus tard car ils ont le potentiel de devenir des athlètes de haut calibre. Il en serait de même des autres disciplines du sport".

Activités culturelles

Théâtre

Les Jeunes Comédiens présentent "les Deux Timides" d'Eugène Labiche ainsi qu'un choix de chansons et de poèmes d'auteurs canadiens-français vendredi prochain, 1er novembre. La première représentation aura lieu en la Salle Taché de l'Université de Manitoba à 2 h. 45 de l'après-midi; l'autre, le soir à 8 h. 30, au Centre Culturel de Saint-Boniface.

Ballet

La troupe du Ballet Royal de Winnipeg offrira au public manitobain un avant-goût du programme qu'elle a préparé pour le festival international de danse qui se tiendra à Paris vers la fin-novembre. Ce spectacle se donnera à la Salle du Centenaire de Winnipeg, à 8 h. 30 du soir, le 31 octobre et le 1er novembre.

Autres concerts

Du chant folklorique avec Glen Yarbrough en l'auditorium de Winnipeg le samedi 2 novembre.

L'orchestre symphonique de Winnipeg sous la direction de George Cleve, en la Salle du Centenaire, le samedi soir 2 novembre et le dimanche après-midi 3 novembre, dans un programme qui comportera du Ravel, de Debussy et du Roussel.

Le guitariste Carlos Montoya sera à la Salle du Centenaire le 18 novembre.

Le concert de la chorale des Intrépides, qui marquera la fin des fêtes du 150e anniversaire de Saint-Boniface, se tiendra en la Salle du Centenaire de Winnipeg le 29 novembre prochain.

Expositions

A l'Université de Manitoba, la Galerie III expose actuellement des photographies de Jim Stadnick (jusqu'au 6 novembre) et une partie de la collection de peintures du chancelier de l'Université, M. Peter Curry.





Opinion libre

Une basilique à bâtir...

Je recevais ces derniers jours une carte postale qui illustrait la Basilique de St-Boniface au moment de son incendie. C'est cette scène émouvante, photographiée par Noël Delaquis, qui me décida à venir contribuer mon humble opinion au débat qui s'anime présentement autour du projet de la construction d'une nouvelle basilique, ou pour certains, de la reconstruction de la "Basilique". Les opinions déjà exprimées sur le sujet couvrent toute la gamme: allant des plus conservatrices aux plus avant-gardistes. J'aimerais voir la mienne classée parmi les modérées même si elle paraitra très ouverte aux avant-gardistes.

On s'explique très facilement que l'on veuille redonner à St-Boniface les clochers qui l'avaient depuis longtemps identifiée comme la grande ville catholique et française de l'Ouest canadien. Il est aussi tout naturel qu'au moment d'une épreuve semblable on rappelle toutes les qualités et la beauté d'un aïeul (en personnifiant la Basilique) et qu'on diminue avec respect ses défauts pour en garder un souvenir plus glorieux. Après tout, la Basilique s'était intégrée à la vie des Bonifaciens à un tel point qu'on craint que St-Boniface ne sera plus la même sans le colosse rétablit dans sa parure originale avec toutes ses cloches! Pour plusieurs la Basilique était devenue le lieu de réconfort, le lieu des souvenirs les plus profonds, le lieu où se communiquait l'espoir.

J'ai été un de ceux-là qui a fréquenté régulièrement le vieux temple pendant quelques années, je suis aussi un de ceux-là qui peut y rattacher beaucoup de souvenirs. Malheureusement, je suis aussi un de ceux-là qui, maintes fois, a été distrait au cours des offices religieux par le décor médiocre de son intérieur. Ce décor superficiel, trompeur et naïf qui ressemblait beaucoup trop à une mise en scène de théâtre.

Ma distraction en était presque devenue une obsession, au point que j'ai décidé, lors de mes études d'"Interior Design", d'en faire le sujet de ma thèse de baccalauréat.

En effet, j'entrepris d'étudier la rénovation totale de la Basilique dans le but de trouver une rectification à ses plus grands défauts: a) son aménagement liturgique défectueux, b) son décor trop superficiel, c) ses espaces secondaires tels que sacristie, crypte, sous-sol, etc., mal exploités. Je dois admettre, qu'à l'occasion de cette étude, j'ai été impressionné par l'immensité du bâtiment. Surtout parce qu'il remontait à une époque où St-Boniface était beaucoup moins populeux et à une époque où la technique de la construction était encore rudimentaire. Pour ce temps-là, c'était certes un projet osé, peut-être plus osé que celui que les Bonifaciens d'aujourd'hui ont à réaliser.

Quoi qu'il en soit de ces impressions secondaires que m'apporta l'étude de la rénovation, j'ai vite constaté que même sur le plan théorique il demeurait très difficile de formuler une solution valable au problème du réaménagement liturgique de la Basilique, c'est-à-dire cette transformation de son intérieur qui favoriserait une participation intense des fidèles aux cérémonies du culte.

Par exemple, pour améliorer de façon substantielle le rapprochement visuel des fidèles avec le maître-autel, il fallait plus que déplacer ce dernier vers l'avant du sanctuaire. Il aurait fallu, pour bien faire, relocaliser l'autel presque, au centre de la nef, réaménager la disposition des bancs sur un plancher incliné, et enfin, réadapter tout l'intérieur en fonction de ces transformations majeures. Transformations draconiennes, sans doute, mais non impossible au point de vue de construction. Transformations par contre impensables quant au coût exhorbitant qui en résulterait.

C'est pourquoi l'alternative considérée dans ma thèse présentait une solution de compromis sérieux au point de départ. L'agencement des espaces demeurait fondamentalement semblable à l'existant, tout en améliorant l'ensemble du sanctuaire, en introduisant un baptistère et évidemment en reprenant tout le décor intérieur. Résultat: je demeurais loin de la vraie solution, même si la thèse reçut de bonnes notes.

Cette étude et les études subséquentes que j'ai pu faire pour introduire le nouveau baptistère près de l'entrée principale m'ont convaincu que les responsable de l'édification de la Basilique avaient été, dans toutes leurs bonnes intentions, très peu préoccupés des exigences liturgiques d'une église, du moins dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui.

Il ne faut que consulter les anciens plans pour le constater. Il n'y avait aucune prévision pour un baptistère, ni même pour des confessionnaux, alors que ces derniers jouaient à l'époque un rôle très important. En fait, les architectes du temps semblaient beaucoup plus soucieux de donner à l'église sa forme "religieuse classique" qu'à chercher une expression plus vivante de la liturgie. C'est ce qui explique, que ne pouvant utiliser des matériaux authentiques pour parer l'intérieur, on eut recours à un endroit de plâtre peint pour simuler le marbre, les niches et les ornementations des styles anciens. Toute la charpente avait été soufflée pour en obtenir des plafonds voûtés et des colonnes qui étaient ni corinthiennes ni gothiques.

En résumé, c'était un ensemble qui reflétait l'esprit d'une époque où la conception de la religion était au plus fort du traditionnel, où le caractère extérieur des signes, des symboles avait plus d'importances que l'essence même du signe.

Je m'excuse de faire là une critique aussi sévère de la Basilique. C'est une critique qui n'a pas pour but d'offenser ceux qui l'aimaient telle qu'elle était, mais plutôt pour souligner que la Basilique avait des défauts majeurs qu'il faudrait à tout prix éviter dans la nouvelle construction.

C'est une nouvelle basilique qu'il y a à bâtir, et il faudra s'arrêter longuement avant de choisir la formule qui lui conviendra.

Il y a plus qu'à reconstruire une basilique exempte des défauts de l'ancienne. Il y a à trouver cette expression qui sera fidèle à la liturgie contemporaine, qui, disons-le, est encore en voie de se définir; cette expression qui sera fidèle à une culture moderne, qui se veut plus authentique que sa précédente, même si elle ignore certaines valeurs du passé; et aussi cette expression qui sera fidèle à ce que les générations à venir pourraient souhaiter comme héritage.

Avant même de considérer de quelle façon on utilisera les ruines imposantes de l'ancienne basilique, on doit s'apprêter à tracer dans son entier le programme de la future basilique et ceci avec tout le souci d'une solution idéale sans compromis. Seulement une fois ce programme de la liturgie contemporaine bien défini, seulement une fois les besoins connexes de la communauté chrétienne de la paroisse et du diocèse bien concrétisés, serait-il sage de chercher comment les ruines de l'ancienne basilique pourraient s'intégrer à une nouvelle construction.

En somme, il ne s'agit pas de bâtir une nouvelle basilique pour satisfaire les murs de pierre existants, mais plutôt de bâtir une basilique pour satisfaire des exigences nouvelles d'une société chrétienne évoluée.

Il parait concluant en fonction d'une telle approche du projet, que l'ancien cadre de pierre devra être assujetti à une nouvelle expression architecturale, mais sans imaginer par contre que les vestiges de l'ancien monument n'auraient pas une contribution avantageuse sur l'expression d'ensemble.

Cette basilique à bâtir, est pour la communauté de St-Boniface et du Manitoba en général une épreuve de foi. Car la véritable expression du futur temple sera le résultat de la foi qu'on manifestera en la continuité de l'Eglise à travers une nouvelle manifestation liturgique, de la foi en la jeune génération de chrétiens qui a déjà marqué son époque, et évidemment de la foi en la sincérité de l'homme qui aura le courage, les convictions et l'audace de donner à toutes ces nouvelles exigences et besoins une forme architecturale élevante, honnête et digne des hommes de sa génération et de la postérité.

Bernard Aubry, B.I.D., Lachine, Qué.



Au moment de prendre sa retraite après 45 années au service de CN, M. Louis Léger (deuxième à droite), du 65, avenue Braemar, Saint-Boniface, a été l'objet d'une réception offerte par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. On remarque ci-dessus, de gauche à droite, M. E. N. Bailes, directeur des achats de CN à Winnipeg, Mme Bailes, Mme Léger, M. Louis Léger et M. W. L. Shirray, directeur général des achats pour CN à Montréal.
(Cliché Lance Publishers)

La Société en question

Maintenant c'est fait. La contestation est arrivée à Montréal. Des milliers d'étudiants ont défilé dans les rues critiquant non seulement l'Université mais aussi la société globale. Depuis les émeutes de l'Université de Berkeley en Californie, un peu partout dans le monde les étudiants décrient la société, la mettent parfois en grand émoi comme à Paris. Vaut-elle une révolution?

A l'école, au collège, à l'université, dans la vie active, la personne se trouve engagée dans un processus unique, inéluctable, sans possibilité de choix. C'est ce que le philosophe américain H. Marcuse, exilé du régime nazi, appelle l'univers à une dimension, univers qui se retrouve sur des modes différents de part et d'autre du rideau de fer. L'étudiant est consommateur de culture. Plus il entre dans le système plus il a des chances de succès. On comprend pourquoi le poète J. Prevert a chanté la gloire du cancre. A l'université, plus l'étudiant est assuré d'un métier rémunérateur à la fin de ses études, plus il devient prisonnier du système. Aussi ne faut-il pas s'étonner que tout dernièrement un référendum organisé à l'Université de Manitoba ait montré qu'une forte majorité des étudiants des facultés d'Agriculture, des Sciences de l'Ingénieur, de Commerce sont favorables à la guerre du Viet-Nam.

Le système, qu'est-ce que c'est? Il est facile de le voir: c'est la vie rendue machinale. Acquérir de l'instruction, puis trouver un métier, acheter sa voiture, sa maison, etc. L'homme est consommateur de biens au service d'un confort stéréotypé. Il en oublie son humanité. Il se divertit et se fuit lui-même. Il bouge continuellement, ce qui est la forme moderne du divertissement pascalien. Sa voiture devient l'objet le plus facilement aimé, caressé, habillé. La publicité fait de lui un objet utile à la croissance de la société. L'objectif premier des pays avancés devient l'accroissement du Produit National Brut.

Le système ne s'arrête pas là. Le confort, la disposition des biens, non néfaste en soi, ne sont que des à-côtés. Comme le montrait récemment le professeur Kaplan, des Etats-Unis, à des étudiants des Universités de Winnipeg et de Manitoba, l'homme ne sait plus établir des relations humaines. La connaissance d'une personne demande une longue approche, une délicate attention. L'homme de l'âge technologique n'a plus le temps ni le goût de la profondeur. Les "public relations" sont organisées dans les entreprises importantes pour que les conflits du personnel ne soient plus en opposition avec les objectifs de la firme. L'identification du travailleur avec cette dernière ne lui laisse plus d'alternative. Dans le système, la société ne peut être remise en question. L'économiste J. Galbraith a très bien démontré cela.

Le langage et la pensée illustrent souvent cet univers où tout est aplani. Les mots liberté, démocratie, ont perdu toute signification transcendante. Ils ne sont compris qu'à travers les institutions en place. La liberté se réduit à celle de dire oui. Le "non" est rejeté comme folie dangereuse ou il est habilement utilisé afin d'être exploité à son tour.

L'humain se désintègre dans les sciences sociales, notamment grâce à la psychologie qui ne voit dans l'homme que des comportements (behaviorism). Vous pouvez voir les effets de cette approche dans l'émission de télévision dont le titre lui-même est une bêtise: "Le 21e siècle". Les enfants y sont traités comme des cobayes. Eduquer le petit revient à conditionner ses réflexes. Ce qui ne se mesure pas n'a plus de valeur.

La contestation c'est l'opposition à cet anéantissement de l'humain dans la société contemporaine. Les "hippies", les consommateurs de drogue, les névrosés sont les témoins négatifs de cette opposition au système technologique. Les Noirs des Etats-Unis, les étudiants un peu partout, contestent de façon positive le système. La réponse de ce dernier, c'est la force policière brutale; des écrits du poète noir Leroi Jones sont interdits; le philosophe Marcuse est menacé d'expulsion de l'Université de Californie. Pourtant, inéluctablement, la "contestation" ira s'amplifiant, car les jeunes ne sont pas dupes, cette société-à-une-dimension n'est pas celle qui est en voie de résoudre les problèmes vitaux de la faim et de la paix.

Après tout, il suffirait pour changer les choses d'un sens adulte de ses responsabilités. "Que les pères jouent leur rôle de père et la révolution sera évolution", ont écrit des étudiants parisiens. Cette phrase est bien remarquable, mais je doute que la société technologique puisse l'entendre, car elle est sourde à tout ce qui n'est pas sa propre voix.

Régis Mache

La pilule (10)

Nous avons un Pape...

Il nous faut un Pape... et nous en avons un, nommé par le Christ.

Dieu le Père a manifesté sa préférence pour Pierre en lui inspirant une profession de foi en son Fils Jésus. Et Dieu le Fils établit alors son Eglise sur la personne de Pierre.

Arrivé dans la région de Césarée de Philippe, Jésus posa à ses disciples cette question: "Au dire des gens, qui est le Fils de l'homme?". Ils dirent: "Pour les uns, il est Jean-Baptiste; pour d'autres, Elie; pour d'autres encore, Jérémie ou quelqu'un des prophètes". — "Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je?" Prenant alors la parole, Simon-Pierre répondit: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant". En réponse Jésus lui déclara: "Tu es heureux, Simon fils de Jonas, car cette révélation t'est venue, non de la chair et du sang, mais de mon Père qui est dans les cieux. Eh bien! moi je te dis: **Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les Portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux: quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié"** (Mt XVI, 13-19).

Si l'Eglise doit demeurer inébranlable à travers les siècles, ce ne sera pas faute d'obstacles. Mainte et mainte fois, Elle aura à contenir les assauts de l'erreur et du mal. C'est pourquoi, à la veille de sa mort, le Christ-Jésus a manifesté à nouveau sa confiance à Pierre en l'appelant à conduire victorieusement les chrétiens à travers les pires difficultés.

"Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamé pour vous cribler comme le froment; mais **j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas.** Toi donc, quand tu seras revenu, **affermis tes frères"** (Lc XXII, 31-2).

Puis la mort a été vaincue. Le Christ a triomphé. Il demeura quelque temps auprès de ses apôtres et disciples avant de remonter au ciel dans la Gloire de son Père. C'est alors que, pour une dernière fois, il confirma Pierre dans son rôle de chef et de responsable de l'Eglise:

Après le repas, Jésus dit à Simon-Pierre: "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci?". Il lui répondit: "Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime". Jésus lui dit: **"Pais mes agneaux"**. Il lui dit une deuxième fois: "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu?". Il lui répondit: "Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime". Jésus lui dit: **"Pais mes brebis"**. Il lui dit pour la troisième fois: "Simon, fils de Jean, m'aimes-tu?". Pierre fut peiné de ce qu'il lui demandât pour la troisième fois: "M'aimes-tu?" et il lui dit: "Seigneur, tu sais tout, tu sais que je t'aime". Jésus lui dit: **"Pais mes brebis"** (Jn XXI, 15-17).

Il nous faut un Pape pour voir clair dans cette sagesse surnaturelle qu'est la Révélation, et par cela aligner correctement notre vie dans le sens du bonheur. Le Christ nous a donné Pierre, le premier Pape. Et le pouvoir de Pierre a été transmis à travers les siècles jusqu'au Saint-Père actuel: Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Reconnu par l'Eglise

L'infaillibilité du Pontife romain en matière dogmatique — reconnue implicitement à travers l'histoire par l'Eglise du Christ — fut proclamée officiellement par les Pères du Premier Concile du Vatican (1870):

"Nous enseignons et définissons comme un dogme révélé de Dieu: le Pontife romain, lorsqu'il parle **ex cathedra,** c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, il définit, en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine sur la foi ou les moeurs doit être tenue par toute l'Eglise, jouit, par l'assistance divine à lui promise en la personne de saint Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que fût pourvue son Eglise, lorsqu'elle définit la doctrine sur la foi et les moeurs. Par conséquent, ces définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Eglise" (Constitution dogmatique sur l'Eglise du Christ, chap. 4).

Lors donc que le Pape enseigne **ex cathedra,** il est infaillible. Mais les définitions dogmatiques sont des événements rares dans l'histoire de l'Eglise. Quelle est l'autorité du Pape dans son enseignement habituel? Quel doit être notre attitude envers cet enseignement? La réponse nous est donnée par le récent concile Vatican II:

"Cet assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence est dû, à un titre singulier, au Souverain Pontife, en son magistère authentique, même lorsqu'il ne parle pas **ex cathedra,** ce qui implique la reconnaissance respectueuse de son suprême magistère et l'adhésion sincère à ses affirmations, en conformité à ce qu'il manifeste de sa pensée et de sa volonté et que l'on peut déduire en particulier du caractère des documents, ou de l'insistance à proposer une certaine doctrine, ou de la manière même de s'exprimer" (Constitution dogmatique sur l'Eglise, no 25).

Le Pape est la personne mandatée de façon toute spéciale par le Christ pour paître les brebis ou fidèles du Christ, pour affermir ses propres frères dans le Christ. Le Pape est celui qui a reçu les clefs du Royaume des Cieux. Il possède donc une autorité unique dans l'explicitation de la Révélation. C'est pourquoi celui qui croit au Christ et en son Eglise, doit vouloir ce que le Pape veut et croire ce que le Pape enseigne. Cette adhésion totale à la volonté et à l'enseignement du Pape doit être "sincère", c'est-à-dire sans arrière-pensée ou hypocrisie. L'adhésion au Pape est en définitive l'adhésion à Jésus.

Conclusion

Nous cherchions l'homme compétent en matière de contraception. Parmi nous, cet homme est le philosophe. Mais les querelles en milieux philosophiques nous empêchent d'y trouver l'opinion claire et incontestée qui solutionnerait notre problème. C'est pourquoi nous avons préféré la Vérité divine aux recherches incertaines des hommes. Mais ici encore nous avons rencontré des hommes qui se querellent, cette fois au sujet de l'interprétation des vérités révélées. Nous avons constaté la nécessité d'un seul homme compétent à nous expliquer le message que Dieu nous a donné. Cet homme est le Pape.

Le Pape, de par la volonté expresse de Dieu, est l'homme qui nous dit qui Dieu est, quels rapports Dieu désire établir avec nous, quels devoirs nous devons donc rendre à Dieu, et enfin quelle sorte de vie nous devons mener pour être dignes de l'amitié divine.

Le Pape est donc la personne la mieux en mesure de nous faire connaitre ce qu'est notre bonheur, ce qu'est la personne humaine, où nous devons situer la fécondité, et enfin ce qu'il faut penser des moyens artificiels de contraception dont la "pilule".

Autorisé à le faire, le Pape — "en vertu du mandat que le Christ Nous a confié" — a répondu à la question de la "pilule" par son encyclique **Humanae Vitae. Le Pape a parlé.** Le Christ a parlé. Ecoutons-le.

FIN

Georges Allaire

Billet du mercredi

Jules Renard était roux comme son "Poil de Carotte"

Le subtil marivaudage de Jules Renard, présenté à la télévision par les soins de **Radio-Canada**, fut une révélation pour nombre de spectateurs-auditeurs, trop souvent gavés de textes sans éclat.

On y ajouta une brillante adaptation de son **Poil de Carotte**, plus goûtée encore que le reste, pour sa finesse autant que l'interprétation des personnages.

Poil de Carotte est Jules Renard lui-même, ce qui explique la vérité de sa pièce et du roman dont elle est tirée, lequel est à peine un roman.

C'est une série de scènes vécues, où l'auteur charge le tableau en ce qui regarde ses parents, car son père fut dans la vie le plus compréhensif des hommes, ce qui perce dans le résumé télévisé — mais il l'est beaucoup moins dans le récit original.

Il faut connaitre sa réponse à son fils, qui lui écrit du collège pour demander de quoi acheter certains classiques:

"Mon cher Poil de Carotte,

"Les écrivains dont tu parles étaient des hommes comme toi et moi. Ce qu'ils ont fait, tu peux le faire. Ecris des livres, tu les liras après."

Le vrai monsieur Lepic, ou Renard père, n'avait pas cette mufflerie.

De son patelin campagnard, il envoya toujours à son fils l'argent dont il avait besoin à ses débuts, même à Paris où il cherchait en vain du travail et mangeait sa part de vache enragée.

• • •

Jules Renard ne se plut jamais à Paris et il y vécut le moins possible, même en ses meilleurs jours, bien qu'il y possédât sa maison au 33 de la rue du Rocher.

Il était roux en sa jeunesse, ce qui explique **Poil de Carotte.**

Ses cheveux et sa barbe prirent peu à peu un ton blond rougeâtre, et il finit par perdre sa réputation de rouquin.

Partout et même en son village de province, qui n'était pas son village d'origine.

Il était né le 22 février à Châlons-sur-Mayenne, où ses parents s'étaient fixés pour quelque temps.

La famille s'étant installée à Chitry-les-Mines sur l'Yonne, il y fut d'abord élevé, puis il s'y enracina une fois pour toutes, même au temps de ses meilleurs succès sur les scènes parisiennes.

Timide de sa nature et discret, fuyant, peu liant, il n'eût pas tenté un geste pour attirer l'attention, et il s'offusquait de n'être jamais remarqué.

Il fut conseiller municipal pendant des années, puis maire du village de Chitry, de 1904 à 1910, mais la plupart des hommes qu'il coudoyait chaque jour ignoraient sa qualité d'écrivain, et les autres auraient été étonnés de le savoir célèbre.

A Chitry comme à Chaumot, sur la rive opposée de la rivière, il suivait de près les problèmes locaux: politiques, scolaires et autres.

• • •

Renard comptait à son actif près d'une dizaine d'ouvrages, dont son recueil de **Poésies inédites**, quand il donna en 1894 son **Poil de Carotte**, qui n'eut pas tout de suite un tirage effarant.

En ayant vu les possibilités, il transforma le récit en une comédie en un acte, puis le cinéma s'en empara — longtemps après sa disparition — ce qui lui valut trop tard une gloire mondiale qu'il ne connut pas.

De 1898 à sa mort en 1910, Renard s'intéressa surtout au théâtre et y réussit, ce qui n'est pas commun.

L'attention que vient de lui accorder **Radio-Canada** donne une excellente idée de sa manière, et des lumières sur son habileté dans le dialogue.

Jules Renard fut l'un des plus parfaits stylistes de son époque, qui est un peu la nôtre par prolongement.

Il est à la fois lyrique et réaliste, naturaliste, humoriste, mais aucun de ces termes ne le caractérise à fond.

Il est surtout lui-même et de plus en plus, à mesure qu'il dépouille sa jeunesse et tend vers une attique simplicité.

Il écrivit un jour cette phrase qui le peint: "Je préfère au beau livre la belle page, à la belle page la belle phrase".

L'Illettré

N.-D.-de-Lourdes

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle de Lourdes sont toujours à l'oeuvre. Le 2 octobre dernier, elles élisaient l'exécutif suivant: Agnès Meyer, régente; Angèle Augert, vice-régente; Yvonne Marcon, secrétaire-trésorière; Lillian Charrière, secrétaire-fiancière; Rolande Bazin, secrétaire-archiviste; Florina Delaquis et Lucienne Yarjeau, syndics; Clarisse Tranq, monitrice; Colombe Chabbert, gardienne; Mercedez Bazin, chancellère; Marie Chaperon, garde extérieure; Suzanne Durand, garde intérieure; Rolande Hague, 1ère guide; Marie-Anne Dupasquier, 2e guide; Denise Lesage, organiste; Thérèse Durand, rédactrice, et Colette Comte, porte-bannière.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les officières sortant de charge et surtout notre régente sortante qui s'est dévouée à cette charge pendant trois ans. Nous unissons nos efforts et nos talents à ceux de notre nouvelle régente pour apporter dans notre paroisse et au-delà ce qui est attendu de nous.

Aussi, par la voie de ce courrier, nous voulons souhaiter prompt rétablissement à nos membres malades. Nous avons toutes une pensée spéciale pour vous dans nos prières.

Invitation spéciale à la réunion de novembre. Venez appuyer le nouvel exécutif par votre présence.

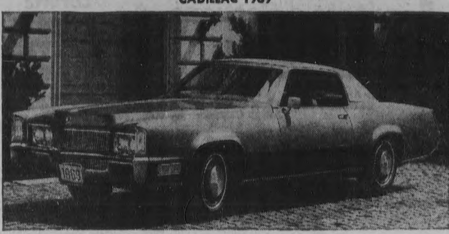
La rédactrice

Fort Alexandre

Gagnants

Voici les noms des gagnants au tirage qui eut lieu dans la salle du Château, à Pine Falls, le 20 octobre dernier: 1er prix: couvre-lit, peint à la main par Sr Marie-Immaculée, M.O., gagné par Mme Caroline Hannah, de 168, rue Goulet, St-Boniface; 2e prix: radio transistor, offert par la paroisse de Fort Alexandre, gagné par Mary Richardson, de Pine Falls; 3e prix: service de vaisselle (six morceaux), offert par Mme Annie Desautels et Flora Girard, gagné par Gale E. Bruyère, de Fort Alexandre; 4e prix: couverture de lit, offerte par Flora Girard, gagnée par Mme Clara Morrisseau, de Fort Alexandre; 5e prix: cafetière électrique, offerte par Mme J. Champagne, gagnée par Bobby Pattyn, de Ste-Anne.

CADILLAC 1969



Le modèle Fleetwood Eldorado 1969 présenté par Cadillac (ci-dessus) a une grille entièrement nouvelle et qui lui est exclusive. Le revêtement rembourré de pavillon porte une piqûre centrale qui se prolonge par la nervure marquant le couvercle de coffre et descendant jusqu'au feu de plaque d'immatriculation. En exclusivité également sur les modèles Eldorado et Fleetwood Soixante-Quinze, Cadillac a monté un servo-mécanisme de freinage du type à dépression, qui est le plus puissant jamais fabriqué pour des voitures de tourisme. Ce dispositif réduit encore la pression à exercer sur la pédale pour le freinage dans des conditions difficiles. Les acheteurs de Cadillac auront le choix entre onze modèles, répartis en trois séries, 21 teintes de carrosserie et 205 combinaisons possibles de garnitures intérieures. Les trois séries sont les suivantes: Calais, De Ville et Fleetwood. La carrosserie de ces trois séries de Cadillac est caractérisée par une grille entièrement nouvelle, des feux de stationnement et des feux de direction nouveaux, un capot allongé et un nouvel arrière aux arêtes nettement marquées. En équipement standard, un moteur de 472 po. cu., développant 375 CV, et un nouveau système de ventilation-chauffage à régulation automatique, dont le débit en air a été accru de plus de 19 pour cent et la capacité calorifique également augmentée par rapport aux modèles précédents.

Par delà l'illusion...

(Suite de la deuxième page)

Edmonton, allemand à Regina et à Saskatoon et chinois à Vancouver!

Oasis françaises

Quelques oasis françaises s'échelonnent depuis Saint-Boniface jusqu'à Maillardville. Les minorités canadiennes-françaises se groupent autour de chefs énergiques et indomptables qui nous reçoivent avec chaleur et nous confient leurs inquiétudes et leurs motifs d'espoir. La plupart d'entre eux ont conscience de l'irréversible assimilation du groupe francophone dans la masse anglophone. Les statistiques ne mentent pas et ils les citent sans fausse pudeur: au Manitoba, sur 85,000 personnes d'origine française, 60,000 parlent encore français; en Saskatchewan, 35,000 sur 70,000; en Alberta, 40,000 sur 80,000 et en Colombie-Britannique, 20,000 sur 60,000. Et ils ne s'illusionnent pas sur l'anglicisation accélérée de la jeunesse, à la faveur de la radio, de la télévision et du système scolaire.

Les Canadiens français de l'Ouest semblent profiter assez peu des nouvelles législations scolaires qui autorisent quelques heures d'enseignement en français. "Your own people don't want it", disait un Ministre de l'Education au président d'une des associations nationales. Et dans un trop grand nombre de cas, les élèves d'origine française préfèrent, même dans les écoles où ils sont en majorité, s'inscrire au cours "English-French", où le français est enseigné comme langue seconde à partir de l'anglais, plutôt qu'au cours de français destiné aux enfants de langue maternelle française.

L'unique poste de télévision français de Winnipeg, CBUF-FM de Vancouver, les quatre postes privés de radio des Prairies, dont les émissions en diverses langues étrangères et les programmes de Radio-Canada permettent seuls de boucler le budget, trois hebdomadaires et quelques rares publications en langue française sont des armes bien modestes pour lutter contre le bain quotidien d'anglais au travail, à l'école, sur la rue et même à la maison.

Les chefs de file ont cependant confiance de maintenir vigoureux des ilots de vie française, qui résisteront à la marée anglophone et joueront le rôle d'avant-postes éloignés du Québec français. Mais ces ilots ne comprendront sans doute que des élites.

Commerce et finance

Le Québécois qui, depuis des années, s'est fait rabattre les oreilles sur sa dépendance économique envers le Canada anglais scrute avec soin la présence canadienne-française et québécoise dans les affaires et observe les noms des maisons de commerce et de finance qui dominent les grandes villes. Au premier abord, il sera vivement frustré en parcourant les pages financières des journaux: pour les quotidiens de Winnipeg et des villes situées plus à l'ouest, les cotes de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne n'existent pas, à l'exception de quelques rares mentions sous la rubrique "Other Stock Exchanges". Mais les cotes des Bourses de Toronto et de New York remplissent les pages. Notre marché des valeurs apparait négligeable.

Les magasins Eaton, Simpson et Hudson Bay qui contrôlent la maison Morgan occupent la première place sur les rues commerciales. Puis les banques, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurance-vie anglo-canadiennes, les mêmes qui dominent à Montréal, possèdent les immeubles de prestige. A l'exception de deux succursales d'une banque canadienne-française à Winnipeg, et de quelques succursales ou agences de cette banque dans les villages de la Rivière Rouge, nos banques, nos compagnies d'assurance, nos compagnies de fiducie et nos commerces sont à toutes fins pratiques absents.

Qui perdrait quoi?

Comment ne pas s'interroger lucidement sur la réalité économique du Canada? Ce Canada, mis à part les capitaux étrangers qui y sont investis (qui présentent un problème majeur d'un tout autre ordre), ne consiste-t-il pas d'abord en une puissance économique anglo-canadienne qui occupe toute la place à l'extérieur du Québec et prend la plus grosse tranche du gâteau au Québec même, tandis que les institutions économiques canadiennes-françaises, à peu d'exceptions et à de faibles exceptions près, ne connaissent pas d'expansion hors du Québec et doivent se contenter au Québec même de la portion congrue? Cette observation ne peut que laisser songeur quant aux soi-disant déplorables conséquences d'une éventuelle indépendance du Québec. Devant une telle réalité économique, qu'auraient vraiment à perdre les Franco-Québécois et les entreprises canadiennes-françaises? Qui perdrait quoi? N'augmenterions-nous pas plutôt les chances de nos entreprises de se consolider et d'occuper une plus large part du marché au Québec?

"Maitres chez-nous partout au Canada", c'est une vérité et une réalité pour les anglo-canadiens et les entreprises anglo-canadiennes. C'est un leurre et une illusion, en 1968, pour les Canadiens français et les entreprises canadiennes-françaises.

Yvon Groulx, président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

St-Malo

Filles d'Isabelle

Le dimanche 13 octobre, nous avions l'honneur d'accueillir notre régente provinciale, Mme Aldéa Weickers, de Somerset, venue spécialement pour l'installation des officières de notre cercle.

Après les cérémonies d'usage, Mme Weickers adressa un mot d'encouragement concernant chacune de nos nouvelles fonctions. Elle félicita notre cercle qui, malgré le petit nombre de membres, fait un travail merveilleux. "Il faut continuer, dit-elle, à marcher main dans la main avec les autres organisations de la paroisse".

Mme J. Gosselin, régente du cercle, adressa aussi quelques paroles et le tout se termina par un délicieux goûter qui permit de causer amicalement de choses et d'autres. On se quitta avec un joyeux aurevoir.

Félicitations à Mme Annette Côté à l'occasion de la naissance d'une fille, Rachel, le 20 septembre, et prompt rétablissement à quatre de nos membres patients à l'hôpital de St-Pierre: Mmes M.-A. Dubois, Anita Catellier, Eliza Lambert et Annette Côté, ainsi qu'à Mme A. Breton et Mlle Angèle Gosselin.

La rédactrice

Dunrea

Shower

Le vendredi soir 18 octobre, plusieurs dames et jeunes filles se sont donné rendez-vous à la demeure de M. et Mme Joseph Boulet pour y fêter leur jeune fille, Yvette, dont le mariage à M. David Slobodian, de Winnipeg, aura lieu le samedi 9 novembre.

Une joyeuse animation régna parmi le groupe pendant toute la veillée. Une adresse fut lue en français par Mme A. Lavoie et en anglais par Mlle Dolorès Boulet, toutes deux exprimant l'affection de l'assistance à l'adresse de la future "madame" et leurs ardents souhaits pour un avenir de parfait bonheur. De nombreux et jolis cadeaux lui furent présentés comme preuves tangibles d'amitié.

Après quelques mots de remerciements de la part de l'heureuse Yvette, la veillée suivit son cours avec jeux de société, puis un succulent goûter mit fin à la joyeuse réunion.

Çà et là

Mme Pauline D'Hoore, de Thompson, après avoir donné naissance à une seconde fille à l'hôpital de Swan Lake, est en ce moment chez ses parents, M. et Mme Joseph Boulet, attendant le mariage de sa soeur, Yvette, avant de retourner vers le nord, pour y rejoindre son époux.

M. et Mme Amable Braconnier, de Maillardville, C.-B., de retour d'une randonnée dans la province de Québec, se sont arrêtés pour quelques jours chez Mme Rosanne Girardin et ont ensuite continué leur route vers la Colombie-Britannique s'arrêtant ici et là pour saluer parents et amis.

St-Pierre

25e anniversaire de mariage

Le dimanche 20 octobre, environ 40 personnes se réunissaient pour une soirée-surprise chez M. et Mme Emile Gagnon à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Mme Eugénie Gagnon, mère du jubilaire, ainsi que le Père Gagnon, rehaussaient le diner de famille de leur présence.

Pendant la veillée, un bouquet fut présenté aux héros du jour par un neveu, le jeune Daniel Chartier, d'Aubigny. Ce bouquet, ainsi qu'un gâteau bien décoré, avaient été confectionnés par les mains habiles de Mme Jean-Marie Ritchot. Les enfants présentèrent à chacun des jubilaires un anneau d'or et de nombreux cadeaux.

Mme Denis Kenny, marraine de la jubilaire qui, il y a 25 ans, avait préparé le repas de noces, était présente à la fête, accompagnée de son époux.

M. et Mme Emile Gagnon désirent remercier tous ceux qui se sont rendus à la fête et très spécialement ceux qui l'ont organisée.

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Pierre a tenu sa première réunion annuelle dernièrement. Au programme, le comité spirituel anima une discussion sur "La prière". Mme Adelina Roy, déléguée de St-Pierre lors du Rallye du Manitoba français, informa l'assemblée du déroulement et des sujets discutés lors des réunions. Elle invita les dames à s'intéresser aux articles de journaux paraissant régulièrement sur le sujet.

Il fut voté que l'Association s'abonnerait à l'Office National du Film et pourrait ainsi insérer une activité différente lors des prochaines réunions.

Association culturelle

L'Association culturelle de la Rivière-Rouge est heureuse d'accueillir M. Marc Maffrey, sénateur français, ainsi que Mme Thérèse Tixier, agent de voyage. Délégués par "France-Canada", organisation favorisant les échanges entre pays, ces personnes sont venues étudier la possibilité d'organiser un voyage pour quarante à cinquante Français au cours de l'été prochain.

La réunion se termina par le visionnement d'un film pris lors des célébrations du centenaire.

Çà et là

Mlle Irène Garant, autrefois enseignante à l'école de St-Pierre, travaille maintenant comme missionnaire laïque au Nigeria. Des informations sur sa vie en ce pays nous furent communiquées par sa mère.

Depuis le début d'octobre, Mme Mireille Degrandpierre donne des cours de ballet, une fois la semaine, à l'école élémentaire de St-Pierre. La réponse a été favorable puisque près de vingt-cinq élèves s'y sont inscrites.

St-Pierre aura à nouveau son "Toastmaster Club", sous la direction de M. Maurice Hébert. Cette organisation suscite beaucoup d'intérêt parmi la gent masculine de la région. Elle permet de se rencontrer régulièrement tout en s'entraînant à parler en public. Les activités régulières commenceront au début de novembre.

Powerview

Collation des diplômes

Le vendredi soir 11 octobre, parents et amis se réunissaient pour la collation de diplômes et de prix dans la salle de l'Institut collégial de Powerview.

Après l'O Canada, M. l'abbé Yvon Boisvenue dit une invocation qui fut suivie d'un mot de bienvenue par Paul Pelland, président du Conseil étudiant. L'orateur invité, M. K. Pokrant, inspecteur d'écoles, fut présenté par Donna Lesosky et remercié par Mlle R. Bielder, institutrice.

Un chant en français et un en anglais furent exécutés par les élèves, puis l'on procéda à la distribution des diplômes, trophées et autres prix aux élèves suivants:

9e année: prix de la division, Philip Lesosky; trophée du Conseil étudiant, Linda Sherstone; diplômes, Philip Lesosky, Linda Sherstone, Léona Lemire, Pauline Dupont, Simone Alarie, Henry Ostrowski, Linda Krawchuk, Marie Folster, Paul Bourgeois, Rachel Bruneau, Gisèle Duval, Wanda Duval, Odile St-Pierre, Randall Brown, Raymond Berthelette, Louis Boisjoli, Gérald Bowman, Robert Bouvier, Maurice Lavoie, Allan Tardiff, Linda Fenez, Elaine Houston, Joyce Courchêne, Teddy Gauthier, Linda Boubard, Larry Boubard, Denis Nolin, Bart Billan, Shirley-A. Fontaine, Clarence Henderson, Marcel Dubé, Alain Wilcott, Jean-Louis Guay, Brian Krawchuk, Richard Lavoie, Gilles Fisette, Emily Palardy et Marc Fontaine.

10e année générale: prix et trophée, Mary Rose; diplômes, Noëlla Fontaine, Michael Sinnock, René Lamoureux et René Dupont.

10e année académique: prix et trophée, Judith Sherstone; trophée pour discours public, Annick Lachiver; diplômes, Judith Sherstone, Eva Courcelle, Annick Lachiver, Monique Lachiver, Yvette Péreux, Carol Prokopec, Guy Vincent, Eileen Johnston, Susan Wilcott, Gary Shrusch, Joan Stevens, Noëlla Bourgeois, Madeleine Dupont, Marcelline Desrosiers, John Hawranick, Diane Vincent, Brian Duclos, Donald Powell, Raymonde Dupont, Richard McLeod, Roger Jubinville, David McLennan, Jérôme Désilets, Shirley Courchêne, Lindsay Carlson et Léa Gervais.

11e année générale: prix et trophée, Alice Berthelette; bourse, Lucille Nolin; trophée pour histoire, Paul Daniels; diplômes, Alice Berthelette, Lucille Nolin, Denise Bourgeois, Karen Courchêne, Judy Thomas, Paul Daniels, Claire Vincent, Grace Turcotte et Linda Thomas.

11e année académique: prix et trophée, Mary Ann Roman; trophée pour les sciences, Linda Adam; diplômes, Mary Ann Roman, Gisèle Vincent, Linda Adam, Diane Bruneau, Dolorès Lavoie, Eveline Gagné, Jeannette Lemire, Dorothé Boisjoli, Henry Roman, June Shielc, Marc Guimond et Elaine Johnston.

12e année: prix et médaille d'or, Graham Otter; prix de français et trophée donnés par la principale, Cécile Alarie; "French", Diane Chèvrefils; mathématiques, Gilbert Vincent; biologie, Judy Courchêne; "English", Diane Kearns.

Les élèves suivants, enfants d'employés de la compagnie Abitibi, reçurent des prix, sceaux ou diplômes présentés par la compagnie: 9e année, Maurice Alarie, Simone Alarie, Raymond Berthelette, Paul Bourgeois, Randall Brown, Gilles Fisette, Marc Fontaine, Jean-Louis Guay, Maurice Lavoie, Richard Lavoie, Denis Nolin, Henry Ostrowski, Allan Tardiff, Diane Nolin, Carol-Lynn Bordal, Richard Brown, Franklin Courchêne, William Courchêne, Linda Fenez, Léon Lafrenière, Louise Lavoie, Linda Lavoie, Emily Palardy, Roger Palardy, Suzanne Tardiff, Paul Papineau et Diane Trudel; 10e année; Noëlla Bourgeois, Brian Duclos, Marcelline Desrosiers, Annick Lachiver, Monique Lachiver, Donald Powell, Joan Stevens, Diane Vincent, Guy Vincent, Susan Wilcott, Claire Alarie, René Lamoureux et Paul Palchowski; 11e année, Alice Berthelette, Dolorès Lavoie et Lucille Nolin.

Résultats d'élections municipales

du 23 octobre 1968

Municipalité de Ste-Anne			
	Conseillers élus:	Albert Champagne	237 voix
		Joseph Charrière	204 voix
Municipalité de St-Claude			
	Conseillers élus:	Louis Héget	191 voix
		Eugène Jacques	141 voix
Municipalité de St-Lazare			
	Conseillers élus:	Eugène Fouillard	51 voix
		Jacques Guay	47 voix
Municipalité de Somerset			
	Conseiller élu:	E.-B. Decosse	108 voix
	Ex-aequo:	Boris Moreau	104 voix
		A. Ronceray	104 voix
Municipalité rurale de Cartier			
	Division scolaire du Cheval-Blanc (Quartier 6)		
	Commissaire élu:	Joseph Legault	220 voix
Municipalité rurale de La Broquerie			
	Division scolaire de la Rivière-Seine		
	Quartier 4		
	Commissaire élu:	Léo Dubois	217 voix
	Quartier 6		
	Commissaire élu:	Ernest Desrosiers	226 voix
Municipalité rurale de Ste-Rose			
	Conseiller élu:	René Mignon	52 voix
Municipalité rurale de South Norfolk			
	Conseiller élu:	Aimé Vandel	160 voix
Municipalité suburbaine de Fort Garry			
	Conseiller élu:	J.-R.-G. Cloutier	617 voix

N.B.: On ne publie ici que les résultats qui comportent un certain intérêt pour les Franco-manitobains.

Lorette

Elu commissaire

Je suis heureux d'avoir été élu pour vous représenter comme membre de la Commission scolaire Rivière-Seine. Je suis touché de la confiance que vous avez mise en moi en m'accordant votre vote. Il me reste à vous servir avec le meilleur de moi-même dans une cause de première importance: l'éducation de nos jeunes.

Léo Dubois

Souper annuel

Enfin, le souper annuel est chose du passé. Quel beau rassemblement dans la paroisse. On comptait la présence de plusieurs prêtres des alentours qui sont venus encourager la paroisse. Les organisateurs ont reçu plusieurs félicitations pour le beau décor et l'ordre suivi au cours du repas. 1,527 couverts furent servis. Cordial merci à tous.

Les gagnants de la loterie furent: 1er prix, $15.00, Mme Alma Huet, de St-Boniface; 2e prix, $10.00, M. Gérard Freynet, de Ste-Anne; 3e prix, une caisse de pommes, M. Harry Van Osch, de Lorette.

Va-et-vient

Mme Rosa Therrien, Mlles Cécile et Maria Jeanson sont enchantées de leur première visite à Calgary où ils visitèrent leur frère et passèrent une semaine chez Mme Ken Johnson, fille de Mme Therrien et nièce des demoiselles Jeanson.

Collation des diplômes à trente-trois finissants

LA BROQUERIE — Le samedi 26 octobre avait lieu à La Broquerie la graduation des élèves de douzième année 1967-68.

Les finissants des villages de Ste-Anne et de Lorette se joignaient à nous et un groupe très imposant de 33 gradués fut formé.

Le tout débuta par une messe concélébrée par MM. les abbés Félicien Juneau, de La Broquerie, Claude Leblanc, de Ste-Anne, et Daniel Lavoie.

Plusieurs parents et amis assistèrent à cette messe moderne dont le chant avait été préparé sous l'habile direction de Soeur Hélène Desrosiers. Les cérémonies émouvantes qui se déroulèrent ne manquèrent pas d'impressionner, car les décorations, les couleurs et les lumières ajoutaient à la solennité de l'occasion.

Après la messe, tout le monde se rendit à l'école secondaire pour la présentation des diplômes. Devant une salle remplie de parents et d'amis, 18 gradués de Ste-Anne, neuf de La Broquerie et six de Lorette reçurent leur parchemin.

Le comité d'organisation avait cru bon de présenter des prix en argent sous forme de bourses. Ces prix provenaient d'organisations et groupes paroissiaux. La première bourse, appelée prix académique, fut décernée à Lise Boily, de La Broquerie, et à Rolande Côté, de Ste-Anne, pour avoir obtenu la plus haute moyenne. Claude et Guy Nicolas, de La Broquerie, et Edward Goshke, de Ste-Anne, remportèrent le prix d'excellence pour avoir su maintenir l'équilibre entre le travail académique et les activités parascolaires.

Le Docteur F. P. Doyle, président de la Division Scolaire Rivière-Seine, présenta ses félicitations aux finissants et ses voeux de la part des commissaires.

Comme maître de cérémonies, Roger Legal, professeur à Ste-Anne, présenta l'orateur invité, M. Marcien Ferland. Ce dernier est professeur de français à l'Université de Winnipeg. Le message qu'il apportait à ces jeunes gradués, pour la plupart bilingues, était de leur rappeler de nouveau les avantages inombrables de posséder deux langues et deux cultures.

Le discours d'adieu fut prononcé par Rolande Côté, de Ste-Anne, qui, non sans quelques vives émotions, s'adressa aux parents et à ses anciens professeurs pour leur exprimer la reconnaissance des gradués.

Enfin, un très bel idéal fut proposé aux gradués par M. Ferland. "L'homme, dit-il, possède deux facultés fondamentales dont l'une est l'intelligence et l'autre la volonté. L'intelligence cherchera toujours à discerner ce qui est bien, vrai et bon; tandis que la volonté sera la force motrice qui l'y conduira." Il les invita à se laisser toujours et de plus en plus influencer par ces deux grandes puissances de l'homme.

Pierre Laurencelle

Ste-Geneviève

Journée mémorable

Le dimanche 20 octobre restera une journée mémorable pour tous les paroissiens, puisque l'on fêtait en ce jour le 50e anniversaire de la paroisse. Dû en partie à la belle température, la fête fut une vraie réussite. Les gens étaient fiers de rencontrer anciens curés, religieuses et paroissiens au banquet servi par les dames à l'école neuve.

Grand merci à Mgr Antoine Hacault, qui a daigné accepter de venir rehausser la fête de sa présence; au maître de cérémonies, M. l'abbé N. Delaquis; à l'organiste, Mlle Marie Duhamel, ancienne ménagère et musicienne; au directeur de la chorale, M. Joseph Desrosiers, enfant de la paroisse; aux religieuses de Lorette et de Ste-Geneviève, ainsi qu'à Soeur Desrosiers, de Powerview, pour s'être occupées des décorations, du gâteau d'anniversaire et des préparatifs; merci aussi à tous et chacun.

Voici les résultats du tirage: 1er prix, $25.00, gagné par M. George Funk, de Steinbach; 2e prix, $15.00, Suzanne Sabourin, de St-Eugène; $10.00, Shawn McNamara, de St-Vital; gilet d'homme, d'une valeur de $25.00, Mme Louis Massicotte, de Ste-Anne.

La candidate gagnante, Simone Morin, fut couronnée reine de la fête.

Elections

M. Ernest Desrosiers, de Ste-Geneviève, fut réélu commissaire de la Division Rivière-Seine pour un autre terme de 2 ans.



Le 19 octobre, sept scouts du diocèse ont reçu leur certificat de Scout de la Reine des mains du Lieutenant-gouverneur, le Très Honorable Richard S. Bowles, lors d'une cérémonie qui eut lieu à l'édifice du Parlement du Manitoba. Ce sont: première rangée, de gauche à droite, Roger Granger, Mérille Kirouac et Claude Lord, de La Broquerie; deuxième rangée: Denis Rémillard et Gilles Brodeur, de St-Norbert, Arthur Vincent, du Précieux-Sang, et Rénald Choiselat, de La Broquerie. Ils furent présentés au Lieutenant-gouverneur par les chefs Lucien Lambert (asst. C.D.), Richard Cormier (chef de groupe, Précieux-Sang) et Laurent St-Pierre (S.M., Précieux-Sang) que l'on voit dans la troisième rangée. (Photo: L'Orignal Méticuleux)

Rathwell

Elections municipales

M. Aimé Vandel, de Rathwell, fut réélu conseiller pour un deuxième terme, avec une majorité de 34 voix sur son adversaire, M. Eugène Gaultier, aux élections municipales tenues le 23 octobre dernier.

Voici le résultat des bureaux de vote:

	Gaultier	Vandel
L. Thorimbert, résident	25	16
Lourdes, rurale	36	49
Rathwell	65	95
Total	126	160

St-Léon

Semaine d'amitié

Nous, les élèves des années 7 et 8, venons de terminer une expérience formidable qui, à notre avis, fut très enrichissante. Il s'agit bien d'une expérience d'amitié. Un projet s'imposait pour pouvoir bâtir ensemble notre amitié. C'est alors que les idées et suggestions se sont empilées et précisées pour arriver à la décision de faire une semaine d'amitié qui se terminerait par une messe vivante préparée par nous. MM. les abbés J. Carrier et R. Prescott nous aidèrent à choisir des textes et des chants appropriés au thème et nous donnèrent aussi le sens de l'amitié à travers nos activités profanes et religieuses de la semaine.

Premièrement, nous avons cherché ce qu'était l'amitié, et après un sérieux examen de conscience, nous sommes vite arrivés à une conclusion que nous n'aimions pas avouer mais qui est bien réelle: "Nous ne nous aimions pas les uns les autres . . ."

Voici quelques découvertes:

— Au cours de discussions j'interromps souvent celui qui parle; manque d'attention pour l'autre.

— Je tiens fortement à mes idées: Moi je pense ci, je pense ça; mon voisin a aussi une bonne idée et il veut l'exprimer.

— Je dérange les autres en m'amusant. Est-ce de l'amitié que d'empêcher les autres de s'enrichir?

— Je refuse de participer au chant; que les autres se débrouillent.

— J'ai des idées mais je les garde pour moi: je ne partage pas et l'amitié suppose le partage.

Que de manquements nous avons constatés à notre amitié!

Alors il fallait faire la guerre à l'égoïsme et que chacun y mette de l'effort. Nous avons eu la chance de nous exercer en préparant des affiches sur l'amitié, en pratiquant des chants, en remplissant les responsabilités qui nous avaient été confiées, telles que la décoration de la salle, préparation du souper — et ainsi de suite.

Après le souper, nous nous sommes récréés en participant à des jeux de toutes sortes. On se rappellera longtemps celui des guimauves. Celui-là était plus intéressant pour les spectateurs que pour les mangeurs.

Et enfin, pour couronner la semaine nous avons assisté ensemble à notre messe. La procession d'entrée, le rassemblement en cercle autour de l'autel, l'homélie dialoguée, les prières universelles préparées par les élèves, le symbole des mains liées au Notre-Père étaient autant de gestes remplis de sens, parce que nous avions compris que l'amitié nous unit comme une famille.

Ce soir-là, nous nous sommes quittés à regret parce que déjà nous avions découvert le secret de la vraie amitié.

Nous ajoutons ici quelques réflexions et appréciations faites à la séance de retour sur la fête. A la question: "Avez-vous aimé ça et pourquoi?" tous répondirent oui, parce que . . .

— ça nous dirige vers un meilleur sens de l'amitié (Jacqueline).
— c'est la vraie amitié — au souper, pendant la partie récréative et à la messe, tout le monde a fait quelque chose (Jean-Claude).
— ça nous fait prier mieux et on se sent plus proche du Seigneur (Henri).
— on a soupé ensemble, joué ensemble et prié ensemble. Il me semble que c'est ça l'amitié (Francis-Guy).
— à l'homélie — j'ai aimé dire ce que je pensais sur l'amitié (Suzanne, Michel).
— j'aimerais aussi que les adultes fassent la même chose et nous disent ce qu'ils pensent (Nicole).

Le comité de la classe

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblées

Avec le temps frais d'automne et les sorties moins nombreuses, l'assistance à nos assemblées du 7 et du 14 novembre devrait être meilleure.

Les cartes et le ping-pong intéressent les jeunes et les moins jeunes après nos réunions. Ce serait le temps d'organiser des concours afin de susciter l'intérêt des frères!

Club de balle

Notre club de balle a clôturé ses activités de la saison, vendredi dernier, par une mascarade. Il y avait foule! Les costumes ingénieux, les minois débordant de gaieté, la musique, tout contribua au succès de cette soirée mémorable! Félicitations aux organisateurs.

Ligue de 5 quilles

Les joueurs ont retrouvé leur aplomb et les joutes deviennent de plus en plus serrées. Après les rencontres de vendredi dernier, la position des équipes est la suivante:

Equipe	Points
D. Nolin	69
A. Girard	69
C. Jeanson	64
E. McCarthy	53
L. Girouard	49
T. Girard	39
H. Sala	39
A. Jeanson	38

Cette semaine, signalons les deux magnifiques parties roulées respectivement par Mme Dorothée Bilodeau (318) et Alphonse Girard (368).

Nos malades

Le frère Nap. Gagnon est de retour à la maison et se remet tranquillement de son opération.

Grand tirage

Mettons-nous à l'oeuvre et efforçons-nous de dépasser le succès de l'an dernier!

Rigoletto

Contribution des diocèses du Manitoba et de la Saskatchewan à "Développement et Paix"

MONTREAL — Dans le rapport que l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix a publié récemment, les contributions faites par les Canadiens au cours de la campagne "Carême de partage '68" se chiffrent à $1,379,353.95. Sur ce total, les diocèses de l'Ouest ont contribué les sommes suivantes: Saint-Boniface, $14,478.92; Winnipeg, $8,764.86; Eparchie ukrainiene, $1,500.00; Gravelbourg, $12,000; Prince-Albert, $10,217.08; Regina, $46,932.45; Saskatoon, $52,634.

Par ailleurs "Développement et Paix" rapporte que $340,000 viennent d'être accordés à 21 projets divers dans différentes régions des pays en voie de développement. De cette somme, $45,000 servent à quinze bourses d'études qui permettront à des missionnaires, professeurs, travailleurs sociaux, infirmières, animateurs, ou autres des pays en voie de développement de se former au mouvement coopératif.

Haywood

Vers la mi-octobre, Mme B. Gautron visita ses fils, Charles, de St-Vital, et Léo, de St-Pierre, ainsi que son frère, Gabriel, de Lorette.

Mme Hélène Tarko et ses enfants se rendirent à Langruth pour y visiter M. et Mme Stan Tarko et M. et Mme Joe Tarko et leur fils, David.

Le samedi 26 octobre, un bon nombre de parents et d'amis d'Haywood se rendirent à St-Claude pour le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Rey.

Remerciements

La famille Balez remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou envois de fleurs, à l'occasion de son récent deuil.



Ce groupe enthousiaste que l'on voit ci-dessus fait partie d'une troupe de 220 jeunes gens et jeunes filles, âgés de 15 à 25 ans et venant de neuf pays différents (Canada, Italie, Suisse, Danemark, Norvège, Japon, Panama, Angleterre et Etats-Unis), qui effectue actuellement une tournée à travers le Canada. "UP WITH PEOPLE", tel est leur nom, passera à la Salle du Centenaire de Winnipeg, du 7 au 10 novembre prochain. De l'avis des critiques musicaux, c'est un spectacle à ne pas manquer. Le programme comporte du chant, de la musique instrumentale et de la danse. "UP WITH PEOPLE" sera également entendu à l'Université de Manitoba et à l'hôpital Taché.

Des districts bilingues fédéraux prévus pour le Manitoba français

(Suite de la première page)

échéant, les recommandations y afférentes, ni pendant les quatre-vingt-dix jours qui suivent le dépôt d'un exemplaire du rapport devant le Parlement en conformité de l'article 17.

(6) Une proclamation créant un district bilingue ou modifiant ses limites prendra effet, pour ce district, dans les douze mois de l'émission de la proclamation, à la date fixée dans cette dernière.

14. (1) Dès que possible après chaque recensement décennal ou, dans le cas du recensement décennal de 1961, immédiatement après l'entrée en vigueur de la présente loi, le statisticien fédéral dressera et enverra au greffier du Conseil privé un état certifié par lui et indiquant la population de chaque province et district de recensement du Canada, classés d'après les langues officielles qui sont, selon les résultats du recensement, les langues maternelles parlées par les résidents. Dès que possible par la suite, le gouverneur en conseil, en conformité de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, nommera de cinq à dix commissaires, choisis autant que possible de façon à représenter les résidents des diverses provinces ou des principales régions du Canada, pour constituer un Conseil consultatif des districts bilingues en vue d'effectuer l'enquête visée à l'article 15.

(2) L'une des personnes nommées comme l'indique le paragraphe (1) doit être désignée dans l'acte de nomination à titre de président du Conseil.

(3) Immédiatement après la nomination d'un Conseil consultatif des districts bilingues, le greffier du Conseil privé enverra au président du Conseil un exemplaire de l'état mentionné au paragraphe (1).

15. (1) Dès que son président aura reçu un exemplaire de l'état mentionné au paragraphe (3) de l'article 14, le Conseil effectuera avec toute la diligence voulue, dans les subdivisions du Canada où l'une des langues officielles est la langue maternelle parlée par des personnes appartenant à la minorité linguistique de ces subdivisions, une enquête sur ces subdivisions et, après consultation avec le gouvernement de chacune des provinces comprenant de telles subdivisions, il dressera et soumettra au gouverneur en conseil un rapport énonçant ses constatations et conclusions et notamment, le cas échéant, ses recommandations relatives à la création de districts bilingues ou à la modification des limites de districts bilingues existants, conformément aux dispositions de la présente loi.

(2) Outre les fonctions et pouvoirs que lui confère la Loi sur les enquêtes relativement à une enquête visée au présent article, le Conseil facultatif des districts bilingues peut être chargé par le gouverneur en conseil de négocier, pour le compte de ce dernier, avec le gouvernement d'une province, un projet d'accord visant à faire coïncider, dans la mesure où cela ne présente pas trop de difficultés, les limites d'une subdivision pouvant constituer un district bilingue en vertu de la présente loi avec celle d'une subdivision dont ce gouvernement a fait ou doit faire un district bilingue dans cette province.

(3) Dans l'exercice de ses fonctions en vertu du présent article, le Conseil consultatif des districts bilingues tiendra compte, lorsque la création d'un district bilingue est proposée, de la commodité pour le public de tous les services fédéraux, provinciaux, municipaux et éducatifs qui y sont fournis. Au besoin, il recommandera au gouverneur en conseil les modifications administratives qu'il estime nécessaire d'apporter aux services fédéraux de la subdivision considérée pour les adapter à une subdivision provinciale ou municipale bilingue, afin que ces services soient plus commodes pour le public ou qu'ils contribuent davantage à la réalisation des objets de la présente loi.

16. (1) Le statisticien fédéral et le directeur des levés et de la cartographie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources mettront leurs services et les facilités qu'offrent leurs bureaux respectifs à la disposition du Conseil facultatif des districts bilingues et lui fourniront par ailleurs toute l'aide nécessaire pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions en vertu de la présente loi.

17. Le gouverneur en conseil fera déposer devant le Parlement un exemplaire du rapport du Conseil consultatif des districts bilingues, soumis par son président en conformité de l'article 15, dans les quinze jours qui suivent sa réception ou, si le Parlement n'est pas alors en session, l'un des quinze premiers jours où il siège par la suite.

18. Dès que possible après l'émission d'une proclamation créant un district bilingue ou modifiant ses limites en vertu de la présente loi, le directeur des levés et de la cartographie du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources, conformément aux descriptions et aux définitions énoncées dans la proclamation, préparera et imprimera

a) des cartes distinctes de chaque district bilingue indiquant les limites de chacun de ces districts;

b) des cartes distinctes de chaque province, indiquant les limites de chacun des districts bilingues qui s'y trouvent; et

c) des cartes distinctes de chaque collectivité locale ou district scolaire qui s'étend sur plus d'un district bilingue.

L'Organisation Canadienne "Développement et Paix" intensifie son aide au Nigéria-Biafra

MONTREAL — L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix vient d'envoyer une somme additionnelle de $20,000 à Caritas Internationalis pour ses oeuvres de secours d'urgence aux réfugiés Biafrais.

Cette somme fut recueillie grâce au Fonds de Secours Nigéria-Biafra du Canada. L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix de concert avec le Conseil Canadien des Eglises, la Croix-Rouge Canadienne, OXFAM, UNICEF et CANSAVE, a lancé cette campagne en août dernier, permettant ainsi aux Canadiens de faire leur part dans cette tentative pour soulager la misère et la famine causées par le conflit Nigéria-Biafra.

De nombreux Canadiens ont répondu à l'appel et ont fait parvenir leurs dons directement aux organismes, banques ou églises de leurs choix. Développement et Paix a reçu $9,000 directement.

D'après les derniers résultats les sommes recueillies conjointement devraient dépasser $133,760. Ces fonds seront distribués de la façon suivante: Programmes de la Croix-Rouge Internationale, 45%; Conseil Canadien des Eglises, 20%; Caritas Internationalis, 20%; OXFAM, UNICEF, CANSAVE, 5% chacun.

La nourriture et les médicaments parviennent régulièrement au Biafra et, au cours de la période du 7 au 16 octobre seulement, 45 vols ont été effectués vers ULI permettant l'envoi de 2,823 tonnes de secours d'urgence au Biafra.

La tâche de nourrir ces affamés deviendra de plus en plus difficile si la guerre ne se termine pas bientôt, M. Roméo Maione, directeur général de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix a déclaré, devant le Comité conjoint des Affaires Extérieures et de la Défense Nationale, que "Bien que nous nous devons de concentrer nos efforts pour augmenter les secours d'urgence, nous nous devons également de nous attaquer à la question politique, si non l'humanité disparaitra dans cette région".

Cette nouvelle subvention de $20,000 fait partie d'un programme d'aide établi par Développement et Paix. En août 1968, ces derniers avaient fait parvenir $15,000 à Caritas Internationalis et, en septembre, ils ont accordé $10,000 à la Croix-Rouge Canadienne contribuant ainsi à l'expédition d'une cargaison de secours d'urgence.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Luc-J. Dandenault, St-Pierre, du 4 novembre.

M. Hervé-J. Plante, St-Lazare, du 6 novembre.

M. Roger-H. Poiron, Somerset, du 9 novembre.

M. Jean-Marie Gagnon, St-Pierre, du 10 novembre.

M. Philippe Jubinville, rue Lomond, St-Boniface, du 10 novembre.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

22-469-35P.

Attention avec vos pneus cloutés!

TORONTO — Ne soumettez pas à un roulement rapide des pneus cloutés nouvellement installés, signale un porte-parole de l'organisme de mise au point de Goodyear-Canada.

Afin d'assurer la rétention maximale des crampons des pneus, on recommande de rouler à des vitesses inférieures à 50 milles à l'heure pendant 50 milles.

Ce "rodage" permet aux crampons de s'ajuster convenablement aux pneus avant d'être soumis à de rudes conditions de roulement.

Des épreuves ont démontré que l'ajustement des crampons à la protubérance voulue s'effectue en moins de 25 milles. Cependant, selon Goodyear, il est préférable d'accorder 50 milles pour assurer un équilibre parfait.

La semaine dernière (voir article en page 1), le Club Saint-Vincent de la paroisse du Précieux-Sang remettait une bourse d'étude à neuf étudiants de Saint-Boniface que nous voyons ci-dessus. Première rangée, de gauche à droite: Marielle Beauchemin (Arts), Jocelyne Vachon (Décoration intérieure), Lorraine Johnson (Secrétariat), Andrée Sabourin (Arts) et Janine Rousseau (Arts). Deuxième rangée: René Perrault (Arts), Yves Brunel (Education physique), Roland Marcoux (Arts) et Henri Fortier (Service social).

L'Organisme de survivance dit:

Votre voiture familiale peut être votre seul moyen de transport dans un cas d'urgence. Gardez-la toujours en bon état et le réservoir rempli d'essence.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Notre-Dame du S.-C.
Le Pas, Man.
•
Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.
•
Notre-Dame
Alberni, C.-B.
•
Sacré-Coeur
Montmartre, Sask.
•
Précieux-Sang
St-Boniface, Man.
•
Saint-Charles
St-Charles, Man.
•
Saint-Emile
St-Vital, Man.
•
Saint-Eugène
St-Vital, Man.
•
Saint-François
St-Boniface, Man.
•
Saint-Jean-Baptiste
Regina, Sask.
•
Saint-Laurent
Thompson, Man.
•
Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.
•
Saint-Norbert
St-Norbert, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Gimli, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Winnipeg, Man.

AVIS

Municipalité rurale de La Broquerie

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de La Broquerie dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 28e jour d'octobre 1968 A.D., m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnées et décrites, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le 10e jour de décembre 1968 A.D., dans les bureaux du Conseil, dans le village de La Broquerie, à dix heures de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

	Arrérages	Frais	Total
N 150F of S 1784F of E 200F of NE 36-6-7E	$188.93	$1.00	$189.93
N 100F of S 1634F of E 200F of NE 36-6-7E	112.13	1.00	113.13
N Wx ¼ 9-4-8E (160 acres)	45.78	1.00	46.78
Part of Sec. 10-6-8E as described in Certificates of Title No 658579 and 674822 (279.47 acres)	202.76	1.00	203.76
NW ¼ Exc. ROW Pl. 578 and Exc. Rd. Pl. 2110 (157.06 acres)	117.72	1.00	118.72
NE ¼ and E ½ of SE ¼ of Sec. 14-6-8E (240 acres)	121.76	1.00	122.76
NW ¼ 23-6-8E (160 acres)	108.18	1.00	109.18

Daté au village de La Broquerie dans la Province du Manitoba, ce 28e jour d'octobre 1968 A.D.

D.-N. Normandeau,
Secrétaire-trésorier.

Décès

Au Manitoba

HAYWOOD —

M. Joseph Balez

Le 23 octobre est décédé, à l'hôpital général St-Boniface, M. Joseph Balez, âgé de 63 ans. Il laisse dans le deuil deux soeurs, Anna, de Haywood, et Mme Gabrielle St-Godard, de St-Boniface; un fils, Léon, de Sudbury, Ont.; sept neveux et trois nièces, ainsi que quatre petits-neveux et une petite-nièce.

Le service fut chanté par M. l'abbé F. Labonté en l'église paroissiale de Haywood. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient des cousins du défunt, MM. Maurice Lesage, Etienne Balez, Emile Chabidon, Emile Robidoux, Emilien Balez et J.-B. Labossière.

M. Balez arrivait à Haywood il y a 42 ans et s'établit sur la ferme avec ses parents, M. et Mme Adrien Balez. Depuis un an il s'était retiré au village avec sa soeur, Anna.

• • •

ST-BONIFACE —

Mme Elise Pujo

Le lundi 14 octobre est décédée, à l'hôpital Taché, Mme Elise Pujo (née Thonus), âgée de 89 ans.

Née le 13 mai 1879 à Bruxelles, Belgique, Mme Pujo arrivait au Canada en 1905. Elle passa 63 ans au Manitoba dont 10 à Woodridge, 26 à St-Labre et 27 à St-Boniface. Son époux, Albert, s'éteignait le 5 novembre 1948.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Maurice, de St-Boniface; quatre filles, Germaine (Mme D. Bélanger), Maria (Mme A. Gendron), Eléonore (Mme W. Gendron), toutes de St-Boniface, et Ethel (Mme P. Comeault), de St-Jean-Baptiste; 36 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le mercredi 16 octobre, à 7 h. 30 du soir, au salon funéraire Desjardins. Le service fut chanté le jeudi en la chapelle des Soeurs Oblates par M. l'abbé L. Lévesque. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Marcel et Bernard Bélanger, Raymond et Maurice Gendron, Armand Comeault et Roger Pujo. L'enterrement eut lieu au cimetière belge de St-Boniface.

• • •

En Colombie-Britannique

NEW WESTMINSTER —

Mme Y.-M. Dutour

Mme Yvonne-Marie Dutour (née Bouchard à McCreary, Man.) est décédée à l'hôpital St. Mary de New Westminster, C.-B., le 14 octobre, à l'âge de 57 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, Ernest, de Port Coquitlam, Léo, de New Westminster, Eugène, de Surrey, Laurence, d'Ashcroft, Cyrille et Maurice, à la maison; sept filles, Mme C. Wallace, de Bralorme, Mme D. Zimmer, de Rutland, Mme R. Gauthier, de Burnaby, Mme R. Swenson, de Delta, Rita, Diane et Isabelle, à la maison; 12 petits-enfants; neuf frères et deux soeurs.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Columbia, et la messe de Requiem fut chantée en l'église Notre-Dame du Bon Conseil à Whalley, le 17 octobre, par M. l'abbé F. A. Clinton. L'enterrement eut lieu au cimetière St. Peter's.

Mariage

En Saskatchewan

WILLOW-BUNCH —

Beausoleil-Mondor

Le samedi 12 octobre avait lieu le mariage de Mlle Thérèse Mondor, fille de M. et Mme Laurien Mondor, de la paroisse, à M. Louis Beausoleil, fils de M. et Mme Adrien Beausoleil, de Moose Jaw. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Lionel Mondor, curé de Swift Current et oncle de la mariée, qui célébra aussi la messe. Mme Hélène Justus, de Regina, cousine de la mariée, fit les frais du chant.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de ligne A, long voile retenu par une coiffure assortie à la robe et décorée de paillettes, et deux orchidées blanches entourées d'oeillets blancs miniatures.

Les dame et demoiselle d'honneur et la bouquetière, Mlles Fernande, Louise et Claire Mondor, soeurs de la mariée, étaient vêtues de longues robes de velours vert et tenaient des bouquets de chrysantèmes blancs et de feuilles automnales. Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel Beausoleil et Richard Sylvestre, frère et cousin du marié. Le jeune Maurice Dionne, neveu du marié, agissait comme page.

Un banquet fut servi à la salle de la Légion à plus de 90 personnes et fut suivi d'une réception et d'une soirée dansante au théâtre Palace.

Pour le voyage de noces à Calgary et Banff, la mariée revêtait un ensemble en laine vert jade et accessoires bruns. A leur retour, les nouveaux époux visiteront les parents de la mariée, M. et Mme L. Mondor, avant de partir pour la base d'aviation de Sennetère, Qué., où Louis est stationné.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage: M. Claude Mondor, frère unique de la mariée, son épouse et leur fils, MM. et Mmes Paul Lapaire et J. Justus, M. Richard Sylvestre, Mlle Rosalie Duperreault et M. Daniel Mondor, de Regina; M. et Mme Adrien Beausoleil et leurs enfants, Marcel et Paulette, M. et Mme Simon Beausoleil et leur famille, de Moose Jaw; Mme Laurette Novotney, de Carrott Creek, Alberta; M. et Mme Robert Mondor, de Lebret; M. et Mme Laurent Dionne, de Meyronne.

Naissances

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Le 3 octobre: Marie-Lise-Josette, fille de Gilbert Bérard et de Cécile Ferland, baptisée le 13 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Banville.

• • •

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Le 24 juillet: Andréa-Lynne, fille de Raymond Dubé et de Bernice Gaillard, baptisée le 8 août. Parrain et marraine, Edouard Gaillard et Denise Bourgeault.

Le 27 juillet: Laura-Marie, fille de William Bourgeault et de Denise Dubé, baptisée le 8 août. Parrain et marraine, Arthur Bourgeault et Donna Habermill, remplacés par Wilfrid et Thérèse Dubé.

Le 5 août: Murray Allan, fils de Raymond St-Amand et de Béatrice Dubé, baptisé le 8 septembre. Parrain et marraine, Wilfrid et Thérèse Dubé.

Le 10 août: Tammy Lynn Margaret, fille de Maurice Piatt et d'Ida May Christian, baptisée le 22 septembre. Parrain et marraine, Wilfrid et Denise Piatt.

Le 23 août: Elaine-Denise, fille de Joseph Horvath et de Denise Lejan, baptisée le 1er septembre. Parrain et marraine, Michael Kleypachuk et Elizabeth Grundman.

Le 28 août: Brian-Albert, fils d'Albert Roenspies et de Doris Kun, baptisé le 5 septembre. Parrain et marraine, Robert et Margaret Boissière.

Le 28 août: Gisèle-Eva, fille d'Albert Lejan et de Marie Legars, baptisée le 8 septembre. Parrain et marraine, Henri et Alice Laurens.

Le 21 septembre: Shawn Werner George, fils de Werner Crohn et d'Ingrid Major, baptisé le 13 octobre. Parrain et marraine, Charles et Sharon Major.

Le 10 août, M. Elden William Bautz, de Middle Lake, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Fau, fille de M. et Mme Jos. Fau, de St-Brieux.

Le 7 septembre, le R. P. J. Rivard, P.S.M., bénissait le mariage de Mlle Patricia Bodo, fille de M. et Mme Jos. Bodo, à M. Joseph-E. Leray, fils de M. et Mme Jean Leray. Les nouveaux époux résident à St-Brieux.

Le 12 octobre, M. Gérald Assié, fils de M. et Mme Robert Assié, épousait Mlle Marie Kinns, fille de M. et Mme Jos. Kinns, de St-Brieux.

AVIS

Municipalité Rurale de La Broquerie

Les terrains suivants seront vendus à l'enchère publique le mardi 5 novembre 1968, à 11 h. a.m.:

¼ de section S.-E. 10-6-8E 157.81 acres
3 acres du ¼ de section N.-O. 12-6-7E
Lot 6, avenue St-Charles, Village de La Broquerie, 35' de façade.
Lot 5, rue Railway, Village de La Broquerie, 116' de façade.
Lot sur la rue Main, Village de La Broquerie, 180' de façade.

D.-N. Normandeau,
Secrétaire-trésorier.

La machine à laver les géants du ciel

Vous pouvez désormais faire laver votre "Boeing" 707 (à condition d'en avoir un, bien sûr) aussi rapidement que votre voiture. Cela grâce au tunnel de lavage automatique, qui vient d'être inauguré officiellement à Orly, et dont, pour l'instant, il n'existe d'équivalent sur aucun aérodrome du monde.

Tracté à l'aide d'un rail central, l'avion pénètre dans le hangar (dont la porte d'entrée s'ouvre automatiquement) à une vitesse contrôlée par le tableau de commandes placé dans la cabine du directeur ptechnique de l'opération. Immobilisé au milieu du hangar-tunnel, l'appareil est aussitôt pris en charge par huit ouvriers laveurs, qui commencent par recouvrir de couvertures hermétiques en plastique les réacteurs et les autres parties à protéger. Les "organes" pouvant être lavés séparément sont ensuite détachés du corps de l'appareil, aspergés de détergent et soigneusement rincés. Troisième épisode: six nacelles mobiles télescopiques descendent du plafond, avec chacune un ouvrier à bord. Elles peuvent s'orienter dans tous les sens, verticalement et horizontalement.

Des tuyaux placés à l'avant permettent d'envoyer de puissants jets de détergents, tandis que le rinçage est assuré par des jets d'eau (pression 7 kg), envoyés par d'autres tuyaux placés, eux, à l'arrière. Deux de ces nacelles sont affectées au fuselage, deux autres à la dérive et aux plans arrière, et les deux dernières aux ailes. Pour compléter l'opération, deux ouvriers se chargent, en même temps, d'arroser (pression 9 kg) les parties inférieures et le dessous de l'avion. Le tout ne dure guère plus de 25 minutes.

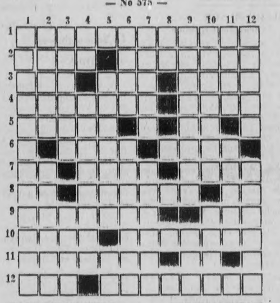
Après quoi, des gaines, disposées au sommet des murs du tunnel, soufflent de l'air chaud (40-50 degrés): le séchage est terminé en moins d'un quart d'heure. Le temps de débarrasser l'appareil de ses protections en plastique, de déclencher (sur sonnerie annonçant la fin de l'opération) l'ouverture automatique de la porte de sortie, et voilà le géant des airs, tout propre, pimpant et éclatant, prêt à prendre place sur la piste d'envol. Sa grande toilette a été effectuée en moins de trois quarts d'heure, et M. Henry Besson, directeur technique, estime qu'en cas d'urgence, ce temps — déjà remarquable — pourrait être réduit à la demi-heure.

Le recours à cet ingénieux système, qui permet de laver en une journée 30 des plus gros "Jets" intercontinentaux, représente, pour les compagnies aériennes, une énorme économie. Un appareil parfaitement propre glisse, en effet, beaucoup mieux dans l'air. D'où quelques milliers de litres de gérosène économisés à chaque vol. D'où également une vitesse accrue et parfois la possibilité d'un vol de plus par jour, ce qui ne peut que favoriser les affaires de la compagnie intéressée.

Si l'on ajoute que le hangar-tunnel peut servir, en outre, à décaper et à peindre les avions en 15 heures (contre trois à quatre jours actuellement!), on ne s'étonnera pas que les Américains (stupéfaits de pouvoir faire laver leurs appareils durant l'heure d'escale nocturne à Orly) aient appelé ce système révolutionnaire "the miraculous aeroplanes washing machine".

Jean Bayen

— No 575 —



HORIZONTALEMENT

1—Action d'entamer superficiellement.
2—Etre suprême. — Ecrits de peu d'étendue.
3—Pluriel d'un. — Figure héraldique en forme de T. — Nettoya.
4—Métal alcalin. — Attacher.
5—Parler très fort. — Pronom.
6—Sans vêtements. — Assaisonnement (plur).
7—Note. — Jetai impétueusement.. — Viscère double.
8—Ad autrement. — Espèce d'euphorbe (plur). — Cela.
9—Hydrocarbure liquide. — Rivière d'Asie.
10—Entourées d'eau. — D'Italie.
11—Petit oiseau. — Possède.
12—Propre. — Genre de crucifèracées (plur).

VERTICALEMENT

1—Action d'adoucir un aliment.
2—Terminer. — Contrée de la Grèce.
3—Banquet. — Matière pesante au fond d'un navire.
4—Parcouru des yeux. — Qui jouit du bonheur.
5—Machine photographique.— Lent comme.
6—Sorte d'aï. — Marchand de sel.
7—Nom par lequel les Arabes désignent un chrétien. — Très petite île.
8—Conj.
9—Milles. — Fatigué.
10—Carapace de la tortue. — Mille cent dix.
11—Masse de neige durcie. — Poids de 6 grammes chez les Hébreux.
12—Titres russes. — Petites femmes.

SOLUTION DU PROBLEME No 574

■ **Horizontalement:** 1. Ostéographie; 2. Rousseur — Ent; 3. Yuccas — Moche; 4. Ur — Trente; 5. Timonier — Ors; 6. Acacia — Gel; 7. Lin — But — Arno; 8. On — Moles — At; 9. Goï — Ter — Emet; 10. INRI — Renom; 11. Edile — Relent; 12. Sasser — Tests.

■ **Verticalement:** 1. Oryctologies; 2. Sou — Inonda; 3. Tucuman — Iris; 4. Escroc — Ils; 5. Osa — Nabot — EE; 6. Gesticuler; 7. Ru — Réitérer; 8. Armera — Net; 9. On — Eole; 10. Hectogrammes; 11. Inhérente — NT; 12. Eté — Slo — Têts.

AIR CANADA SE SOUVIENT ....

EN OCTOBRE 1907, LE CÉLÈBRE HOMME DE SCIENCE **ALEXANDER GRAHAM BELL** FORMAIT **L'AERIAL EXPERIMENT ASSOCIATION** AFIN DE METTRE SUR PIED UN "AÉRODROME" PRATIQUE QUI PÛT SE MOUVOIR PAR LUI-MÊME ET TRANSPORTER UN HOMME. DEUX AMÉRICAINS, THOMAS **SELFRIDGE** ET GLEN **CURTISS**, ET DEUX JEUNES CANADIENS FRAIS ÉMOULUS DE L'UNIVERSITÉ DE TORONTO, JOHN **McCURDY** ET "CASEY" **BALDWIN**, S'ASSOCIÈRENT À CETTE ENTREPRISE.

APRÈS UNE SÉRIE D'EXPÉRIENCES AVEC UN DES PLANEURS, LE GROUPE CONSTRUISIT QUATRE APPAREILS CONCLUANTS, DONT LE FAMEUX SILVER DART.

LE **12 MARS 1908**, L'AEA ENTREPRENAIT DE FAIRE VOLER SON PREMIER APPAREIL, LE **RED WINGS**, AU **LAC KEUKA**, PRÈS DE HAMMONDSPORT, NY. CE DEVAIT ÊTRE AUSSI LE BAPTÊME DE L'AIR DU PILOTE BALDWIN.

APRÈS AVOIR FRANCHI 150 PIEDS AU SOL, LA MACHINE S'ÉLEVA À UNE HAUTEUR D'ENVIRON 4 PIEDS ET VOLA SUR UNE DISTANCE DE 319 PIEDS POUR SE POSER SUR LA GLACE EN DÉRAPANT LÉGÈREMENT.

C'ÉTAIT LA PREMIÈRE VÉRITABLE DÉMONSTRATION PUBLIQUE D'UN AVION EN AMÉRIQUE DU NORD ET BALDWIN ACCÉDAIT À L'IMMORTALITÉ EN DEVENANT LE PREMIER AVIATEUR DU CANADA.

FREDERIC WALKER BALDWIN
LE PREMIER AVIATEUR CANADIEN

Froideur de la célébration du mariage en Union soviétique

En Russie, le mariage n'est pas une affaire personnelle: comme dans bien d'autres domaines, l'Etat s'en mêle. A Leningrad, au lieu de se rendre dans l'une des rares églises qui restent ou chez le juge de paix, les nouveaux futurs époux doivent se rendre au Palais des mariages de l'Etat. Cet édifice de style italien 18e siècle fait face à la rivière Neva.

La première chose à faire en entrant est de déposer son manteau au vestiaire: les Russes semblent obsédés par le vestiaire. Puis on gravit un grand escalier de marbre pour se rendre au second plancher. A droite, dans une petite pièce, on peut acheter des anneaux de mariage et des cadeaux de noces. Plus loin, il y a une salle d'attente où les mariés et leur cortège doivent parfois attendre une quinzaine de minutes pour passer à leur tour.

Les Soviets sont rompus à l'obligation de faire la queue. Les gens de la noce peuvent s'asseoir et ils parlent tout bas. Quand c'est le moment, on ouvre des doubles portes entre les colonnades et une femme en noir vient diriger le cortège vers une salle assez grande pour y donner un bal. Tout le monde attend debout, sous un énorme lustre, faisant face à un gros pupitre surmonté de l'inévitable buste de Lenine et où sont assises deux matronnes soviétiques souriantes, habillées de noir. Quand tout le monde est en place, la blonde se lève: c'est elle qui va procéder à la cérémonie. Elle prononce un petit discours et les deux fiancés s'approchent pour signer le certificat de mariage. Encore un autre discours avec force gestes vers la statue de Lenine. Et c'est tout. Les nouveaux mariés redescendent le grand escalier de marbre et quittent le Palais. Il y a bien une salle à louer pour la réception mais la plupart préfèrent aller fêter ailleurs.

Evidemment, avant de partir, on est passé au vestiaire. L'an prochain, le couple ira peut-être au Palais des bébés pour le baptême. En Union soviétique, il y a un endroit pour tout (!).

Angleterre: les jupes s'arrêtent au genou

Les nouvelles créations vestimentaires des couturiers londoniens Matti et Hardy Amies indiquent que les femmes ne se promèneront pas en mini-jupes cet hiver. Il semble que l'élégance réside plutôt dans la silhouette enveloppée le plus possible.

Dans ces collections, les jupes les plus courtes découvrent à peine le genou, les manches descendent au poignet et de gros bérets ou turbans de fourrure tiennent les têtes bien au chaud.

Par ailleurs, la mode parisienne propose des ceintures en mailles et les chaines en colliers, les manches longues à toute heure du jour, et le noir est au pinacle.

Certains couturiers, dont Pierre Balmain, suggèrent le noir comme couleur mode du matin au soir.

Parmi les modèles signés Balmain, on voit des costumes en tweed quadrillé noir et blanc, ou encore en noir et brun foncé.

Le noir est également en vedette pour les robes du soir, lesquelles comportent parfois des garnitures de paillettes, des broderies tissées de fils d'or, ou des disques métalliques.

En Amérique du Nord, les modélistes utilisent de riches tissus, dont le velours. La plupart des manteaux du soir confectionnés en velours ont des cols et parements en fourrure. Les autres tissus offrent un choix de brocarts, dentelles à reflet métallique, et le lamé or qui est aussi léger qu'une mousseline.

On compte en Turquie 150,000 cultivateurs de pavots (dont on tire l'opium) et cependant aucun n'est toxicomane. Selon Sélection du Reader's Digest d'octobre, ce pays se classe au second rang mondial des producteurs d'opium, après l'Inde, mais l'opium turc est beaucoup plus riche en morphine.

Napoléon et la Légion d'honneur

Le Second Centenaire de la Naissance de l'Empereur ne pouvait être célébré sans que son Ordre, toujours prestigieux, mais dont l'histoire, souvent mal connue, est, plus souvent encore, mal interprétée, y trouvât une large place.

Le Bicentenaire se situe en 1969, Napoléon étant né le 15 août 1769. Mais, l'importance historique de cet anniversaire permet d'étendre son évocation sur les années voisines. Et, soucieux de mieux servir la mémoire impériale en répartissant sur une plus vaste période les manifestations qui la célébreront, le Conseil d'Administration du Musée, sur l'initiative de son Président, le Général d'Armée Georges Catroux, Grand Chancelier, a souhaité s'y associer dès 1968, en rendant au premier Grand Maitre de la Légion d'honneur un hommage qui inaugurera le cycle de la Commémoration Nationale.

Le thème choisi pour cet hommage: "Napoléon et la Légion d'Honneur", n'avait pas été jusqu'ici présenté au public. Certes, de très nombreuses expositions ont convergé sur la personne de l'Empereur et groupèrent, à cette occasion, certains souvenirs de la Légion d'honneur. Mais Napoléon, vu sous l'angle de Fondateur d'Ordres, et la Légion d'honneur présentée en fonction d'un contexte politique et social dont elle constitue un élément essentiel, n'avaient jamais fait, à notre connaissance, l'objet d'une exposition particulière.

Pourquoi en 1802, le Premier Consul estima-t-il indispensable de soumettre aux Assemblées un projet de loi créant une Légion d'Honneur?

Jusqu'en 1789, la France utilisa un système de distinctions mis en place au cours des siècles, inspirées des conditions politiques et sociales de son régime.

Un grand Ordre, celui du Saint-Esprit, créé par Henri III, et comprenant 100 Chevaliers, les fameux "Cordons bleus", qui faisaient preuve d'au moins trois quartiers de noblesse, se plaçait au sommet. Celui de Saint-Michel, datant de Louis XI, et profondément modifié par la suite, groupait également 100 chevaliers, les "Cordons Noirs", nobles ou anoblis, dont la plupart, à la fin de l'Ancien Régime, appartenaient au monde des Arts et des Sciences. L'Ordre de Saint-Louis, fondé par Louis XIV, présentait un caractère beaucoup plus moderne, avec ses trois classes de Chevaliers, Commandeurs et Grands-Croix, dont il n'était exigé aucune preuve de naissance. Mais son ruban rouge et sa croix, la décoration la plus populaire de la monarchie, étaient strictement réservés aux officiers catholiques des armées du roi. La troupe elle-même recevait le Médaillon de Vétérance, décerné en témoignage de longs services rendus "sans défaillance".

La Révolution abolit d'abord les distinctions dont les bases reposaient sur un privilège de naissance. Puis, au nom du principe de l'Egalité, supérieur aux yeux des grands révolutionnaires, à celui de l'Honneur, disparut également le démocratique Ordre de Saint-Louis.

Pourtant, la Convention elle-même, se trouvant dans la nécessité de signaler à l'admiration de la nation les faits d'armes accomplis par les armées de la République, passa outre aux Règles qu'elle s'était imposée en décernant des récompenses collectives. Les distinctions individuelles, le Directoire en reprit l'usage, sous une forme purement militaire, en remettant aux meilleurs de ses soldats des Armes de Récompense. Usage bien vite étendu lorsque le jeune Général Bonaparte conduisit pour la première fois l'armée française vers les "campagnes fertiles" d'Italie qu'il lui avait promises. Dispositions enfin soigneusement réglementées quand les Consuls signèrent, en l'an VII, l'arrêt instituant les Armes d'Honneur.

Mais le jeune maitre de la France voyait déjà bien plus loin.

Après 10 ans de bouleversements politiques et militaires tels que le pays n'en avait jamais connu, le Premier Consul entreprenait l'immense tâche de lui redonner une assise assez ferme pour y édifier l'armature d'une nouvelle forme d'Etat: Constitution — Législation — Cultes — Instruction publique, etc...

Ce faisceau d'Institutions, qui s'élaboraient à une cadence scandée par le prodigieux génie du futur Empereur, impliquait d'abord une fusion de toutes les classes de la société, soumises maintenant aux mêmes devoirs comme aux mêmes droits.

Certes Bonaparte n'était pas seul à comprendre la nécessité de ces rénovations.

Mais, outre une gloire militaire incontestée, il possédait sur son entourage — peut-on dire: sur ses rivaux? — un avantage que nul ne pouvait lui ravir: une vue exceptionnellement positive et impartiale des réalités. Sans que lui échappassent toutes les faiblesses de l'ancien système monarchique, il n'allait pas hésiter à en reprendre, adaptées et améliorées, les dispositions qui lui paraitraient heureuses et bénéfiques. Son extraordinaire intuition des plus intimes aspirations populaires l'y aidait.

C'est ainsi que, malgré l'hostilité marquée d'une forte minorité jacobine encore très agissante, il osait, dès 1802, proposer aux Assemblées la création d'une institution propre à les satisfaire: celle de la Légion d'honneur, récompense nationale réservée à tous les mérites.

En effet, au nombre des droits dont devaient équitablement jouir les citoyens d'une France démocratique, nul ne lui semblait plus apte à matérialiser la notion d'égalité que l'accession possible de tous aux mêmes récompenses. Opinion qui s'opposait donc totalement aux champions des principes révolutionnaires. Cependant leur objectait-il, "je défie qu'on me montre une république ancienne ou moderne dans laquelle il n'y a pas eu de distinctions!... On appelle cela des 'hochets'. Eh bien, c'est avec des hochets que l'on mène les hommes". Cette boutade, qu'on lui reprocha tant, s'adressait aux protestations assez verbeuses du Conseil d'Etat, qui en réalité craignait de voir, dans ce projet, un nouveau pas tenté par le Premier Consul vers le pouvoir suprême.

Cette crainte, il convient de le reconnaitre, n'était pas entièrement sans fondement. Il s'agissait bien d'instituer un Ordre de récompense, complément traditionnel de la puissance et de la gloire. On y prévoyait non seulement la remise d'insignes, mais tout un plan d'administration, dotation et oeuvres d'entraide qui apparentait, dès sa naissance, la Légion d'honneur aux grandes fondations royales.

Mais ce n'était qu'un aspect de l'initiative consulaire. La conception générale embrassait un horizon beaucoup plus large. Bonaparte considérait son projet comme un "commencement d'organisation pour la nation". Il insistait essentiellement sur l'urgence de réunir dans un même corps d'élite les hommes neufs et l'ancienne société, les représentants des classes élevées et ceux des moins pourvues. Pour atteindre au but recherché, pourquoi ne pas utiliser un levier qui avait pour lui des siècles d'expérience, sous condition évidente de l'adapter au régime nouveau? Ayant fait appel à la tradition, le Premier Consul se proposait de l'infléchir vers une direction nettement différente. La Légion serait ouverte à tous, sans aucune discrimination de naissance, de culte, ni, surtout, de mérite. Il concluait son exposé: "Si l'on distinguait les hommes en militaires et en civils, on établirait deux ordres, alors qu'il n'y a qu'une nation".

Les Assemblées (Conseils d'Etat — Tribunal — Corps Législatif), à demi-convaincues, mais entrainées par l'irrésistible élan auquel la France entière se confiait, acceptèrent assez rapidement le projet consulaire. Le 29 floréal, an X, la loi créant la Légion d'honneur était votée.

Mais c'est l'Empereur qui remit les premiers insignes aux légionnaires, lorsque le 15 juillet 1804 Napoléon inaugura, aux yeux des Parisiens, l'appareil de la Majesté impériale: il se rendait aux Invalides pour décerner les premières décorations de son Ordre. Un mois plus tard, il présidait à Boulogne-sur-Mer l'une des plus grandioses cérémonies de tout son règne. Apparaissant pour la première fois devant les troupes avec le titre suprême il remettait, en présence de 100,000 hommes, leurs "aigles" aux nouveaux légionnaires, officiers et soldats pour la plupart vétérans des campagnes révolutionnaires, et titulaires d'Armes d'honneur.

Presque aussitôt, l'étoile blanche frappée de l'effigie et de l'aigle impériaux, suspendue à son ruban rouge, devint comme le symbole de son Fondateur. Leur prestige se confondit. Les Français la reçurent avec dévotion. Tous les souverains d'Europe s'en glorifièrent. Si Napoléon créa d'autres Ordres: La Réunion, la Couronne de Fer, qui s'en souvient aujourd'hui?

Jules de La Fayolle

"On ne la trouve pauvre, cette vieille et admirable langue, que quand on ne la sait pas; on ne prétend l'enrichir que quand on ne veut pas se donner la peine de connaitre sa richesse."

Ernest Renan

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Consacrez cette semaine à faire un sérieux inventaire de votre situation commerciale. Améliorez vos relations avec votre personnel. Coup de théâtre sur le plan sentimental.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne concluez rien au premier contact, surtout avec des promoteurs dont vous ignorez les antécédents. Le coeur ne se trompe pas, mais pas de bêtise sentimentale.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Votre expérience et votre diplomatie se révèlent très utile pour obtenir la paix et la coopération chez vos employés. Vous jouez trop avec les coeurs. Une maladie vous menace, mais soignez-vous à temps.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Ne pressez pas trop les questions d'affaires, et surtout expliquez-vous clairement et donnez votre opinion. Votre vie privée est troublée par une querelle.

LION du 23 juillet au 23 août

Décidez d'un grave problème, au sujet d'une affaire nouvelle. Distrayez-vous avec des amis, mais surveillez vos gestes. Aucun abus dans le manger et surtout attention à l'alcool.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous risquez de vous embarquer dans une situation difficile. Votre vie privée peut être troublée par des malentendus avec proches parents.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous aurez avantage à vous occuper immédiatement d'une affaire qui traine depuis trop longtemps. Si on vous fait des déclarations sentimentales, soyez discret. N'abusez pas de vos forces.

SCORPION du 24 oct au 22 nov.

Vous ferez des projets considérables. Profitez des rencontres que cela vous occasionnera. Une réconciliation est importante dans votre vie sentimentale et familiale. Pour travailler avec l'esprit clair, il faut du repos.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Suivez vos idées et les circonstances justifieront votre audace. Evitez les discussions avec les membres de votre famille, et avec une personne que vous aimez. Attention pour votre santé.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Vous réalisez enfin une entreprise qui vous tient à coeur. Surtout ne perdez pas le contrôle. Attention à la jalousie dans votre proche entourage. Relations sentimentales nouvelles. Eliminez le surmenage.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

En affaires, vous avez d'excellentes possibilités de réussir. Une action discrète est préférable en questions sentimentales. Rappelez-vous qu'il ne faut pas boire pour faire plaisir.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Une très importante étape survient dans vos affaires. Entourez-vous de gens compétents. Débarrassez-vous des gens qui vous entourent surtout par intérêt. Reposez-vous et détendez-vous.

750

by Laura Wheeler

Pour une jolie cuisine — Vous voulez une "recette rapide" pour embellir votre cuisine? Brodez ces motifs très simples sur serviettes et napperons. "Meublez" la cuisine de ces ravissants accessoires! Brodez-les au point de croix; ils sont rehaussés de petites fleurs. Modèle 968: six motifs de 5 x 7½ pouces.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
**Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et Le Patriote,
60, Front St. W., Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron, ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

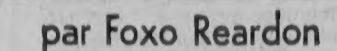
RIVETS par George Sixta





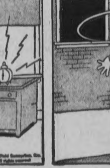


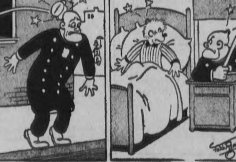




BOZO par Foxo Reardon







Maintien du Courrier . . .

(Suite de la première page)

là où les dépenses sont supérieures aux recettes;

— Que certaines routes rurales seront fusionnées lorsqu'il sera établi qu'il est économique de le faire;

— Que des centres de desserte postale seront établis à travers tout le Canada afin de permettre un traitement plus économique et plus efficace du courrier;

— Que du nouveau matériel sera installé dans les nouveaux immeubles afin de simplifier et accélérer le transport du courrier;

— Qu'un système d'expédition en containers sera utilisé afin de faciliter la transmission du courrier en vrac et de l'accélérer;

— Que les facteurs se servent de camionnettes pour distribuer leur courrier là où les conditions locales le justifient;

— Que des expériences seront faites pour trouver les moyens les plus économiques de transporter le courrier à l'intérieur des grands centres urbains;

— Que de nouveaux plans de zonage seront dressés, intégrés à un système de codage, dès que les frais et les besoins du service le justifieront.

M. Kierans a également souligné qu'une étude approfondie est en cours afin de déterminer s'il serait possible et souhaitable de transformer les Postes en une société de la Couronne.

L'augmentation du tarif des lettres de première classe convertira un déficit prévu de $28,700,000 en un surplus prévu de $12,400,000.

Des modifications au tarif des objets de deuxième classe convertiront un déficit prévu de $54,600,000 en un déficit moindre de $39,100,000.

Selon M. Kierans, les "subsides à l'industrie de la publication" dépassent ce que le gouvernement débourse pour appuyer l'industrie minière de l'or ou la construction navale.

Le Parlement voudra sans doute définir ultérieurement, a ajouté M. Kierans, si ce subside est nécessaire. Il s'est imposé dès la Confédération, il est toujours en vigueur et "il continuera pour peu de temps, je l'espère".

"Seulement dans les 10 dernières années, a expliqué le ministre, la population canadienne a déboursé à peu près $300,000,000 aux éditeurs par voie de subsides sur les tarifs postaux de seconde classe et ce, sans débat ou presque dans cette Chambre.

"Dans ce projet de loi, nous proposons de limiter ce subside, de le contrôler pour la première fois en 17 ans".

Les Postes, a déclaré M. Kierans, ne reçoivent en tarifs postaux de seconde classe que 20.5 pour cent du coût total d'administration de cette catégorie de courrier. Cette proportion monterait à 79.8 pour cent pour les quotidiens, "qui dans la plupart des cas jouissent d'un monopole ou presque dans leur domaine".

Le taux d'affranchissement d'un quotidien doublera en passant de 2½ cents à 5 cents la livre et le tarif pour le contenu publicitaire passera de quatre cents à 15 cents la livre.

"Si ces augmentations semblent énormes, c'est seulement parce que nous partons de si bas", a déclaré M. Kierans.

Les éditeurs ont déclaré que les hausses étaient trop élevées, trop brusquement. Pour cette raison, les augmentations n'entreront en vigueur que le 1er avril 1969 plutôt qu'à l'adoption de la loi comme dans le cas du courrier de première classe. M. Kierans a précisé qu'on ne pouvait qualifier de rapides des augmentations qui font l'objet de discussions depuis 1964 au Parlement.

Il y aura trois catégories de taux plutôt que 10:

— Les quotidiens, avec cinq cents la livre pour les nouvelles et 15 cents pour la publicité;

— Les hebdomadaires avec cinq cents la livre. Ceux dont le tirage est inférieur à 10,000 dans une communauté de moins de 10,000 âmes obtiendront une exemption totale sur les 2,500 premiers numéros dans un rayon de 40 milles;

— La plupart des autres journaux et périodiques avec cinq cents la livre et un taux minimum de deux cents l'exemplaire.

Saint-Front

Réunion

Les Dames de Ste-Anne tinrent leur réunion mensuelle le 22 septembre à la demeure de Mme Andrea Sunderland. Douze membres étaient présents. Mme Aline Thévenot, en l'absence de la présidente, récita la prière d'usage, et la secrétaire lut le procès-verbal. Les dames discutèrent ensuite sur différents sujets. Le jeu de salle de séjours rapporta la somme de $1.20. La charmante hôtesse, aidée de sa fille, Evelyn, et de sa mère, Mme Dina Le Strat, servit un délicieux goûter.

Va-et-vient

M. et Mme P.-H. Proulx recevaient récemment la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Jim Wear, de Vancouver, C.-B.

M. et Mme Louis Proulx et Mme Hormisdas Proulx, de Moose Jaw, passèrent des vacances de dix jours chez M. et Mme P.-H. Proulx.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt et leurs enfants, de Zenon Park, visitèrent, dernièrement, leurs gendre et fille, M. et Mme Eugène Messier, ainsi que M. et Mme B. Moisan.

M. et Mme G. Lefebvre, d'Englefeld, ont rendu visite à M. et Mme B. Moisan et d'autres parents de la localité.

M. Victor-A. Lavallée, instituteur, passa une fin de semaine chez ses frère et soeur, Paul et Lorraine, à Saskatoon, et rendit visite à sa mère, Mme Pete Lavallée, de Léoville, patiente à l'hôpital Université de Saskatoon.

M. et Mme Julien Le Strat et leur fils, Michel, de Ceylon, Sask., passèrent une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme André Le Strat, à St-Front, et M. et Mme Harvey Danielson, à Archerwill.

M. et Mme Thomas Daniels et leurs trois enfants et M. Eugène Messier assistèrent à un congrès tenu à Squaw Valley, Californie.

Mme Victoire Auriat est en visite chez ses fils et bru, M. et Mme Albert Auriat, à Terrace, C.-B.

M. et Mme Howard Schemenauer et leurs deux enfants, de Lake Lenore, visitèrent M. et Mme Paul Fortin.

M. et Mme Gérald Rowlett, de Saskatoon, ont rendu visite à MM. et Mmes Paul Moisan, Martial, Gérald et Aurèle Dufault.

Mme Irène Cunningham et son fils, Robert, de Winnipeg, Mme Marie Bourbonnière et sa fille, Lucie, de Ste-Rose-du-Lac, Man., passèrent deux semaines de vacances chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Louis Le Strat.

M. et Mme Norman Thévenot, de Zenon Park, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Georges Plamondon et Joffre Thévenot. Mme Marie Moyen, qui avait passé quelques jours de vacances chez ses gendre et fille, M. et Mme Jean Courteau, revint à St-Front avec eux.

M. et Mme Peter Spizawka et leurs deux enfants, de Watson, visitèrent M. et Mme Joseph Le Strat.

M. et Mme André Le Strat et leur fils, Alain, et M. et Mme Joseph Basset visitèrent M. et Mme Verle Tarasoff, à Quill Lake.

M. et Mme Aurèle Dufault ont rendu visite à M. et Mme Johnny Shearer, à Mistatim, avant le départ de ces derniers pour Winnipeg, Man., où ils résideront.

M. Germain Hurlon passa deux jours chez son beau-frère, M. Henri Basset, à Peterson.

Mlle Marie Samson, de Winnipeg, passera quelques mois chez ses parents, M. et Mme Marcel Samson.

MM. et Mmes Maurice et Lucien Bussière et Oscar Messier assistèrent au mariage de leurs neveu et cousin, à Cudworth.

M. et Mme Léo Scott et leurs enfants, de Lac-du-Bonnet, Manitoba, passèrent une fin de semaine chez les parents de Mme Scott, M. et Mme Jérémie Dufault, et visitèrent MM. et Mmes Armand Plamondon, Lionel et Gabriel Dufault et P.-H. Proulx.

M. et Mme Arthur-J. Plummer et leur fillette, Shauna Rae, de Saskatoon, passèrent une fin de semaine chez M. et Mme Laurent Plamondon.

Deux hommes condamnés

REGINA — Deux hommes se sont reconnus coupables en cours du magistrat de Regina, d'avoir enfreint la loi des semences. Ils étaient accusés de fausses déclarations en rapport avec la généalogie de semences. L'accusé, Theodore Braden, producteur, a été condamné à une amende de 50 dollars plus les frais.

Par ailleurs, Earl Edwin Roberts, ci-devant gérant de la firme Parrish and Heimbecker de Regina, a été condamné à 100 dollars d'amende plus les frais.

Les infractions ont été constatées par des inspecteurs de la Division des produits végétaux du Ministère de l'Agriculture du Canada, avant que la vente ait eu lieu.

Gravelbourg

40e anniversaire de mariage

Le samedi 19 octobre, M. l'abbé F. Ducharme, curé de la cathédrale, officiait une messe d'action de grâces à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Lagassé. Au cours de la messe, les religieuses, dont Sr Marie-Ange Lagassé, soeur du jubilaire, firent les frais du chant.

M. et Mme Lagassé naquirent à Gravelbourg, Sask., et à Weedon, Qué., respectivement. Ils unirent leurs destinées à Gravelbourg en 1928 et résidèrent toujours sur une ferme.

Après la messe, un dîner réunissait la famille, parents et amis à la salle paroissiale. Les tables étaient décorées d'oeillets rouges et blancs. Au centre de la table d'honneur figurait un gâteau à trois étages décoré pour la circonstance par Mme René Lorrain et confectionné par Mme Emile Lagassé. Au cours de la réception, un programme musical fut exécuté par les enfants, petits-enfants et un neveu des jubilaires.

Parmi les 145 invités on remarquait les neuf enfants des héros du jour, Roland, de Gravelbourg, Marie-Ange (Mme J.-B. Caya), d'Arborg, Man., Claire (Mme C. Caya), de Great Falls, Man., Sr Rolande Lagassé, S.G.M., de Ste-Anne, Man., Emile, Henri, Lionel et Paul, de Gravelbourg, et Thérèse (Mme L. Rivard), de Fir Mountain. Etaient aussi présents: M. Wilfrid Lussier, frère de la jubilaire, et son épouse et Mme Amanda Lagassé, sa mère, âgée de 85 ans, tous de Lac-du-Bonnet, Man.

M. et Mme Albert Lagassé ont 24 arrière-petits-enfants qui étaient tous présents à la réception. Plusieurs cadeaux, dont une belle lampe, venant des enfants et petits-enfants furent présentés aux héros du jour.



Invité d'un jour au poste de pompiers de sa localité, Kirk Clouthier, victime de la dystrophie musculaire, pose pour une photographie en compagnie de son hôte, M. Richard Chambers, chef de district. Les pompiers canadiens travaillent en étroite collaboration avec l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire et animent les campagnes de sollicitation de fonds de l'ACDM depuis 1954. (Photo: Ian Sampson)

☆ ☆ ☆

Campagne contre la Dystrophie Musculaire

Il arrive de temps en temps, quand on sonne à votre porte d'entrée, que c'est un pompier qui vient vous voir. Il vient pour vous aider, pour vous montrer comment vous pouvez réduire les risques d'incendie dans votre maison. Il vérifie s'il n'y a pas de cordons de lampe qui s'effilochent, si vos circuits électriques ne sont pas surchargés ou si vous n'avez pas d'objets combustibles dans un endroit où ils constituent un risque d'incendie.

Mais parfois, le but de sa visite est différent. C'est lorsqu'il vient vous demander votre aide, non pas pour lui-même, mais pour les nombreuses victimes de la dystrophie musculaire. Il vous demande alors de faire un don aux fonds de recherches de l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire.

Cette association organise une campagne pour recueillir des fonds chaque année pendant les deux premières semaines de novembre. A ce moment-là, les pompiers de 500 à 600 services de lutte contre les incendies vont de porte en porte dans leur localité. Cette année, l'ACDM s'est fixé un objectif de $700,000.

Les pompiers canadiens considèrent l'ACDM comme leur oeuvre de bienfaisance préférée. Depuis 1954, ils recueillent des fonds pour l'Association, conjointement avec les membres des chapitres de l'ACDM et de nombreux autres travailleurs bénévoles. De nombreux services d'incendie ont participé à la campagne chaque année, et dans plus de 100 postes de pompiers, dans tout notre pays, on trouve des plaques commémoratives indiquant que les pompiers de ce poste ont apporté leur concours à la lutte contre la dystrophie musculaire depuis dix ans.

Cette année, cette campagne aura lieu du 1er au 15 novembre et les pompiers canadiens comptent recueillir la somme de $700,000.

Selon les mémoires de Robert Kennedy . . .

(Suite de la première page)

avait une réaction, ces conseillers semblaient convaincus qu'une guerre serait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Peu d'optimisme

Kennedy écrit encore que le samedi 27 octobre, après que le président Kennedy eût écrit au premier ministre soviétique, Nikita Khrouchtchev, une fois de plus, lui demandant de retirer les missiles russes de Cuba, il n'y avait pas beaucoup d'optimisme à la Maison Blanche.

Le jour suivant, cependant, Khrouchtchev consentait à démembrer et à retirer les missiles sous surveillance.

Dans l'article en question, intitulé "Thirteen Days", Robert Kennedy, qui était à l'époque procureur général, explique en détails les activités du président et de ses conseillers, du 16 octobre, jour où pour la première fois il fut révélé que les Russes avaient placé des missiles à Cuba, au 28 octobre, le jour où John F. Kennedy reçut l'assurance que les missiles seraient retirés.

Kennedy poursuit en disant qu'au cours des premières phases de ce débat, "la plupart étaient d'avis . . . qu'une attaque aérienne contre l'emplacement des missiles était peut-être le seul geste à poser".

Curtis LeMay

Parmi ces conseillers se trouvait Curtis E. LeMay, alors chef d'état-major de l'Aviation, qui se trouve actuellement colistier du candidat présidentiel George C. Wallace, du Parti indépendant.

LeMay, écrit Kennedy, avait assuré le président qu'il n'y aurait pas de réaction de la part des Russes, advenant une attaque américaine sur Cuba, mais "le président Kennedy était sceptique".

Kennedy dit enfin que le président prit une décision finale, le samedi soir 20 octobre. Cette décision était en faveur d'un blocus naval, plutôt que d'une attaque aérienne. Il y eut une réunion finale, le lendemain matin, où on affirma au président que même une attaque-surprise ne serait pas assurée d'un succès total et du retrait des missiles, ajoute Kennedy.

Robert Kennedy ajoute qu'il se trouvait à une représentation équestre, à Washington, le dimanche matin, avec ses filles, lorsqu'il reçut un mot du secrétaire d'Etat, Dean Rusk, lui annonçant que les Russes avaient consenti à se retirer de Cuba.

L'Allemagne de l'Ouest est secouée par une vague de suicides en haut lieu

BONN — Malaise dans la Bundeswehr: un général se brûle la cervelle à Munich. Un contre-amiral, qui vient de prendre sa retraite, est trouvé mort le même jour à 250 milles de là dans un sentier forestier de l'Eifel. On parle de suicide. Un lieutenant-colonel, 10 jours plus tard, se tire une balle dans la tempe dans son bureau du ministère de la Défense.

L'opinion publique allemande commence à s'inquiéter sérieusement de la fréquence de ces morts mystérieuses.

Officiellement un seul point commun dans ces trois affaires. La dépression nerveuse qui serait à l'origine du geste désespéré des trois officiers supérieurs de la Bundeswehr. On se demande à Bonn si cette épidémie va cesser.

Chef des SR

Le général s'appelait Horst Wendtland. Il avait 56 ans et était vice-président par intérim du Service de renseignements de la RFA. Le 8 octobre au matin, après la réunion quotidienne avec ses collaborateurs qui se déroula normalement le général Wendtland alla dans son bureau. Assis à sa table de travail, il se tira une balle de 9 mm dans la tempe droite.

"Le général souffrait depuis longtemps d'une grave dépression nerveuse qu'il savait incurable. Sa mort n'a aucun rapport avec une quelconque affaire de sécurité", s'empressa-t-on d'annoncer officiellement.

Mais ces explications n'ont convaincu personne. Les doutes furent encore plus grands en Allemagne quand on apprit la mort mystérieuse du contre-amiral Hermann Luedka. Son corps transpercé par une balle gisait dans un sentier forestier du massif de l'Eifel. Les médecins légistes conclurent au suicide camouflé en accident de chasse. De source officielle on s'empressa d'annoncer: pas de rapport avec l'affaire Wendtland.

Pourtant, quelques jours plus tard, on apprenait que le parquet fédéral avait pris le dossier en main en collaboration avec le MAD (le 2e Bureau de la Bundeswehr). On apprit encore que Luedke avait pris sa retraite anticipée pour "dépression", puis que l'ancien chef adjoint des services logistiques à l'état-major de l'OTAN était impliqué dans une affaire d'espionnage.

Le contre-amiral avait notamment filmé avec une mini-caméra des documents "top secret" à l'Etat-major de l'OTAN à Casteau. Mais pourquoi a-t-il donné ce film à développer à un photographe inconnu qui est allé prévenir la police?

Autre suicide

L'affaire reste des plus confuses et les rumeurs les plus contradictoires circulent à Bonn où le suicide, au ministère de la Défense, du lt-colonel Johannes Grimm, 54 ans, n'a fait que confirmer l'impression que cette vague de morts violentes cache une affaire d'espionnage sans doute aux proportions européennes.

St-Brieux

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Armand Ollivier à l'occasion du décès de leur mère et belle-mère, Mme Marie Ollivier. Cette dernière (née Bechec en Bretagne, France, le 28 juin 1876) est décédée le 21 octobre dernier.

Regina

Alliance Française

Le vendredi 27 septembre, l'Alliance Française de Regina offrait à ses membres et à leurs amis une soirée artistique et musicale pour sa première séance de la saison. Le programme débuta par la présentation de deux films en couleurs sur les peintres français Cézanne et Bonnard. M. H. Brauss, du Conservatoire de Musique de l'Université de Saskatchewan, exécuta ensuite au piano Variations de Mozart, sur un thème de Duport, et Sonate, Opus III de Beethoven.

Cent trente-cinq personnes se rendirent à la bibliothèque municipale pour assister à cette soirée.

Bazar

Le bazar annuel de la paroisse St-Jean-Baptiste avait lieu le vendredi 18 octobre. Grâce aux contributions nombreuses des paroissiens, chaque coin de la salle débordait de choses amusantes, belles ou bonnes. On y trouvait pâtisseries et friandises, articles de tricot et de couture, cartes de Noël françaises et le coin des jeunes. Il y avait des jeux de chances: le "Penny Parade", la loterie, le "Lucky 7"; service de repas chauds et froids à midi et à l'heure du souper, et café à toutes heures.

Voici les noms des gagnants de la journée: prix d'entrée, M. Omer Lussier; prix de $5.00, don de la Caisse populaire, Mme Rita Poissant et M. Michel Perreault; B.B.Q., Mlle E. Perras; paniers à provisions, Mme P. Rousseau et M. F. Deshaye. Les gagnants de la loterie furent: Mme Lionel Faubert, $50.00; Mme E. Gatin, $25.00; Mme A. Gatin, $15.00, et M. W. Owerhar, $10.00.

Les Dames de l'Autel désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la journée par leurs dons, leur travail et leur présence.

Les Jeunes Comédiens

Le lundi 4 novembre, à 8 h. du soir, dans la salle de l'Institut collégial Sheldon-Williams, la troupe "Les Jeunes Comédiens" de Montréal présentera la pièce "Les deux timides" d'Eugène Labiche, suivie d'un récital de poèmes et de chansons françaises.

La soirée, sous le patronage de l'Alliance Française de Regina et du Collège bilingue de Regina, fera partie du troisième Festival des Arts annuel de la Saskatchewan.

Çà et là

M. et Mme J.-L. Courchaine, de St-Adolphe, Manitoba, sont venus visiter leurs gendre et fille, M. et Mme E. Berriault.



Le samedi 12 octobre, en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, Mgr M. O'Neill, archevêque de Regina, conférait le sacrement de l'ordre au R. P. Cyrille Giroux, O.M.I., que l'on voit dans la photo, fils de M. et Mme René Giroux, de Montmartre. Félicitations au Père Giroux et à sa famille et meilleurs voeux au nouvel ordonné pour un long et fructueux apostolat.

Chronique de CFRG

Il faut que Jeunesse se passe

Il est bien permis à chacun d'avoir sa petite opinion personnelle sur les mouvements estudiantins de "contestation" qui se manifestent un peu partout dans le monde.

Selon le modérateur de l'Eglise Unie du Canada, le Rév. Robert MacClure, ces étudiants qui contestent, il leur conteste le droit d'être considérés comme des rebelles. Ce distingué pasteur donne d'ailleurs une définition du rebelle: Révolutionnaire à tous crins, prêt à donner sa vie pour son idéal. De cette définition, il ressort donc que les Che Gevarra, les Biafrais, les Noirs des Etats-Unis et sans doute les Nord-Vietnamiens sont des rebelles. Peut-être ce pasteur a-t-il raison.

Pourtant, ces étudiants pourraient au pire des choses, faire don de leur vie, et ainsi devenir rebelles. Ce n'est pas parce qu'ils manifestent dans les terrains universitaires et dans les rues en portant des pancartes, et qui, le soir, s'endorment bien au chaud chez eux dans leur lit bourgeois, qu'ils ne possèdent l'étoffe de révolutionnaires. J'estime que la plupart de ces étudiants appartenant au milieu bourgeois, ces fils à Papa, font preuve d'assez de cran pour prendre le risque de recevoir des coups de matraques. Ils pourraient, comme bien d'autres, ne pas s'engager et pourtant ils le font, soit par conviction, soit par solidarité.

Il ne faudrait pas croire que ces mouvements de "contestation" soient une sorte de défoulement d'une jeunesse avide de servir à quelque chose. Et, si par malheur l'un d'entre eux venait à perdre la vie, disons en manifestant, il serait donc immédiatement appelé "rebelle" et l'on en ferait sans doute un héros? C'est à partir de là que le jeu se fausse. Car la mort d'un héros n'est dans bien des cas qu'un accident. Risquer sa vie, cela dépend des circonstances, à l'égard desquelles le héros n'y est pour rien, comme cela arrive souvent. Quant à ces bourgeois, n'oublions pas que certains hommes venus de ce milieu, tels que Jules Lestrée et Emile Vandervelde, en Belgique, et Léon Blum, en France, ont donné l'impulsion nécessaire aux mouvements de revendication ouvriers au début du siècle. Dans un sens ils étaient eux aussi des rebelles, puisqu'ils avaient rompu avec leur milieu bourgeois traditionnel, ce qui ne les a jamais empêchés de continuer de vivre en bourgeois dans le sens opposé au prolétaire.

Paradoxalement, c'est le prolétaire qui, maintenant, vit comme un bourgeois du temps passé. Alors pourquoi mésestimer ces petits étudiants fils de prolétaires embourgeoisés par le niveau de vie, confort, voiture, télévision, salle de bain, etc.? Ces petits étudiants ne font que vivre comme on leur a appris et c'est d'ailleurs contre cela qu'ils se révoltent, autrement dit contre les abus d'une civilisation de "consommation", civilisation qui finira de faire de nous, les anciens prolétaires, des coqs en pâte, engoncés dans leur confort et endormis sur leurs lauriers.

M. M.

Willow-Bunch

Soirée sociale

Le 13 octobre avait lieu, à la salle Fontaine, une soirée sociale en l'honneur de M. et Mme Marcel Mondor à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Leurs cinq enfants, ainsi que leurs six petits-enfants et 75 autres parents et amis, étaient présents à la fête. Félicitations aux jubilaires.

Çà et là

Mme Béliveau, mère de Mme Omer Mondor, passe quelque temps chez sa fille.

MM. Claude Sylvestre et Denis Bellefleur, étudiants au collège de Yorkton, passèrent la longue fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Sylvio Sylvestre et Jos. Bellefleur.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Regina, a visité sa mère, Mme Roméo Rodrigue, récemment.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur fille, Kathy, ont visité leurs gendre et soeur, beau-frère et soeur, M. et Mme Bryan Duncan, de Saskatoon, pour la fête d'Action de grâces.

M. et Mme Roméo Martin ont conduit M. et Mme Edouard Dionne et Mme Emilien Ducharme, à Winnipeg, où ils visitèrent M. Robert Dionne et sa famille. Mme E. Ducharme prit ensuite le train pour retourner à Montréal.

Le 19 octobre eut lieu une soirée en l'honneur de M. et Mme Delphis Savoie, qui quittaient la paroisse dernièrement pour aller demeurer à Regina.

Mme Dollard Piché est patiente à l'hôpital de Regina où elle a subi une opération récemment.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Roch Fortin ont eu la visite de leurs amis, MM. et Mmes Urgel Lafantaisie et Armand Roy, de Montmartre.

M. et Mme Marcel Français eurent la surprise de la visite de M. et Mme Jerry Ryle et leurs deux fillettes, de Manhattan Beach, Californie.

M. et Mme Adolphe Scheinder et leurs enfants sont allés à Porcupine pour le mariage de leur neveu et cousin, M. Jérôme Faubert, de Montmartre.

M. et Mme Jos. Labrèche, accompagnés de leurs neveu et nièce, M. et Mme Martial Beaudin, en route pour Indian Head, se sont arrêtés chez leurs amis, M. et Mme Marcel Français.

M. et Mme Adrien Bonneville étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Fred Dolter.

M. et Mme Dwigth Dunn visitent leurs parents, M. et Mme Paul Français.

Le 5 novembre 1968:—

Le peuple américain se choisira un nouveau président

Le premier mardi qui suit le premier lundi de novembre, c'est-à-dire cette année le 5 novembre, les Américains pénétreront dans les isoloirs disposés dans les quelque 175,000 bureaux de vote répartis à travers les Etats-Unis. Là, ils choisiront en secret ceux par qui ils veulent être gouvernés. En 1960, la participation électorale a atteint le pourcentage record de 63.5 pour cent tandis qu'il y a eu 62 pour cent de participation aux élections de 1964.

Les électeurs qui ne votent pas ne sont pas nécessairement poussés à s'abstenir par le mauvais temps ou l'indifférence à l'égard du scrutin. Etant donnée, d'une part, la mobilité des Américains qui se déplacent facilement pour chercher un emploi ou pour en changer, il y a toujours des citoyens qui sont "en déménagement" et qui sont de ce fait coupés de leur Etat antérieur sans avoir pu acquérir une nouvelle adresse électorale dans un autre. D'autre part, les Noirs dans huit Etats du Sud ont, dans le passé et encore aujourd'hui, connu des difficultés pour se faire inscrire sur les listes électorales pour des raisons qui tiennent, en gros, aux pratiques discriminatoires traditionnelles. Il y a eu cependant dans ce domaine, d'importants progrès dus, en grande partie, aux campagnes menées par le mouvement des droits civiques et aux efforts déployés par le ministère de la Justice pour assurer l'application des lois sur les droits civiques, et notamment celle de 1965. Notons que le 7 novembre 1967 un Noir, M. Carl B. Stokes, était élu maire de la huitième grande ville des Etats-Unis, Cleveland (Ohio), tandis que les électeurs de Gary, en Indiana, se donnaient pour maire Richard Hatcher, un Noir également. Cette promotion politique a tendance à se généraliser dans le Sud. Les assemblées législatives de l'Etat de Georgie, par exemple, comptent neuf Noirs en leur sein.

Deux autres amendements à la Constitution américaine évitent certaines pratiques discriminatoires: le 24e amendement qui est entré en vigueur le 23 juin 1964, interdit que le paiement d'un cens quelconque (impôt ou taxe) soit exigé des électeurs appelés à voter pour le Président, le Vice-Président, les Sénateurs et les Représentants des Etats-Unis. De plus le 17 février de la même année, la Cour Suprême a rendu un arrêt stipulant que les districts pour les élections au Congrès devaient, dans toute la mesure du possible, avoir sensiblement le même nombre d'habitants. Antérieurement, un vote émis dans un district rural avait plus de poids, en fait, qu'un vote émis dans un district urbain, généralement plus peuplé.

Autonomie des Etats

Le système fédéral laisse les 50 Etats libres de déterminer les qualifications et procédures électorales pour les scrutins à l'échelon national et à l'échelon des Etats à condition qu'elles ne soient pas en conflit ni avec les dispositions de la Constitution du pays, ni avec les décisions de la Cour Suprême. Certaines différences existent de ce fait: dans 46 Etats, l'âge minimum requis pour être électeur est 21 ans. Mais dans deux Etats, on vote à 18 ans, dans un Etat, à 19 ans, et dans un autre à 20 ans. Un tiers des Etats, outre les conditions d'âge et de résidence requises, imposent aux citoyens désireux de se faire inscrire sur les listes électorales une épreuve destinée à vérifier leur degré d'instruction.

La votation

Les bureaux de vote, établis généralement dans les écoles et autres édifices publics, mais quelquefois aussi dans des garages privés loués à cette fin, sont tenus par des agents électoraux, pris dans les deux partis et recrutés par les villes, les comtés ou les communes. Les partis politiques et les groupements civiques délèguent dans les bureaux de vote des "observateurs", pour veiller à ce que les règles électorales ne soient pas violées ni par les électeurs, ni par les agents officiels qui tiennent le bureau. L'isoloir contient soit un tampon pour que l'électeur puisse porter une croix en face du nom des candidats de son choix, soit une machine à voter (utilisée aujourd'hui dans plus de deux tiers des Etats). Dans le premier cas, l'électeur émarge sur la liste électorale, puis vote avec des croix sur un bulletin de vote, le plie et le glisse dans l'urne qui a été scellée au début des opérations électorales. Quand le scrutin est clos, l'urne est ouverte, les bulletins sont comptés et les résultats envoyés au bureau central des élections de la commune.

Là où fonctionnent des machines à voter, l'électeur agit sur une manette qui ferme le rideau de l'isoloir. Il actionne ensuite les leviers qui portent les noms des candidats de son choix. Il tire enfin une poignée. Ce geste enregistre son vote, ramène les leviers dans leur position et ouvre le rideau de l'isoloir (de sorte qu'il ne peut voter qu'une seule fois). Quand le scrutin est clos, les totaux s'inscrivent sur les machines, qui sont alors verrouillées pour que les chiffres ne puissent être modifiés jusqu'à la proclamation officielle des résultats. Dans les grandes villes, les machines à voter permettent d'obtenir les résultats complets des élections une heure environ après la clôture du scrutin. Des dispositions permettent aussi aux citoyens qui ne peuvent pas se trouver sur place le jour du scrutin de voter par correspondance.

L'attente commence

La campagne électorale, par sa longueur même, a contribué à donner aux résultats un extraordinaire degré d'intérêt. La radio, la télévision et la presse vont rivaliser pour en rendre compte aussi vite que possible, plus vite, espère chacun, que les concurrents. Les trois grandes chaines de radio et de télévision privées des Etats-Unis — N.B.C. (National Broadcasting Company), C.B.S. (Colombia Broadcasting Company) et A.B.C. (American Broadcasting Company) — utilisent des ordinateurs pour essayer de savoir plus vite quel sera le vainqueur de la compétition et par combien de voix il l'emportera. C'est pourquoi la plupart des Américains restent groupés, pendant cette nuit d'attente du mardi électoral, devant leur poste de radio et de télévision. Si l'écart entre les concurrents devient décisif, le nom du vainqueur peut être connu à minuit à Washington. Les Etats-Unis couvrant quatre fuseaux horaires, le flot des résultats électoraux déferle d'abord sur la Côte Est, balaye ensuite le Middle West, les Etats des Montagnes Rocheuses et, finalement, la Côte du Pacifique.

Quand il devient évident qu'un des candidats à la Présidence a perdu la partie, celui-ci se conforme à ce qui est devenu une tradition dans la vie politique américaine; il envoie au vainqueur un télégramme. Il reconnait sa défaite, félicite le nouvel élu, s'engage à le soutenir et invite ses électeurs et tous les Américains à faire de même. Le vainqueur répond séance tenante, également par télégramme. Il remercie son adversaire de ses félicitations et du soutien promis et demande l'appui de tous les Américains pour l'aider à remplir les devoirs de la charge présidentielle. Une formalité subsiste encore: c'est le vote officiel final et le décompte des suffrages du Collège électoral qui intervient en janvier devant les membres des deux Chambres du Congrès américain réunies en session conjointe. C'est le Président du Sénat — qui n'est que le Vice-Président des Etats-Unis — qui proclame le nom du nouveau Président de la nation américaine.

Renald Kéroack (L'Action, 10-7-68)

> Toute élection américaine comporte la prise de deux décisions, deux périodes de lutte. La première est le choix du candidat au sein du parti, par le parti lui-même; l'autre est la lutte des partis pour la victoire. Souvent, la première de ces actions revêt plus d'importance, et se dispute plus âprement, que la seconde; car il est de nombreux districts dans lesquels la prédominance d'un parti est telle que son candidat peut être assuré du succès.
>
> **Lord Bryce**

Les candidats à la Présidence des Etats-Unis

— **Hubert H. Humphrey:** 56 ans, études et diplômes: Ecole de pharmacie de Denver, Université du Minnesota, Université de l'Etat de Louisiane, marié, quatre enfants. Maire de Minneapolis (1945-58). Sénateur des Etats-Unis comme élu du Minnesota (1949-64); a tenté de barrer la route à John Kennedy, candidat à l'investiture démocrate de 1960, a dû y renoncer après les élections primaires présidentielles de Virginie occidentale qui ont démontré que la question religieuse n'était pas un obstacle à l'accession d'un catholique à la Maison Blanche.

Vice-président des Etats-Unis depuis 1965; promoteur de nombreux programmes importants lancés par le parti démocrate: Medicare (soins médicaux), Corps des Volontaires, programme "Du Pain pour la Paix", Agence nationale de contrôle des armements et de désarmement. A, parmi ses nombreuses attributions, la charge particulière de mettre en oeuvre les programmes de la "Grande Société". A également contribué à l'adoption par le Congrès de nombreux projets législatifs du gouvernement Johnson. A fait au nom du président Johnson de nombreuses ambassades à l'étranger, dont en février 1966 au Vietnam et en Asie du Sud-Est, et en mars-avril 1967 en Europe occidentale qui l'a conduit notamment à Paris.

— **Richard Nixon,** 55 ans (né le 9 janvier 1913), originaire de la Californie, établi maintenant à New York, études et diplômes: Whittier College et Duke University, ancien combattant, marié, deux enfants. Avocat; associé du cabinet Nixon, Mudge, Rose, Guthrie et Alexander, à New York. Membre de la Chambre des Représentants (1947-51); a été un des promoteurs de la loi Taft-Hartley en 1947 et, la même année, est allé en Europe avec le Comité Herter pour étudier les besoins des pays qui devaient bénéficier du Plan Marshall. Sénateur des Etats-Unis (1951-53). Vice-président des Etats-Unis pendant les deux mandats du Président Eisenhower (1953-61). Candidat républicain à la Présidence (1960). A brigué sans succès le poste de gouverneur de la Californie en 1962; s'est retiré de la politique et s'est établi à New York. A accordé un soutien total à Goldwater en 1964 et a obtenu en retour la promesse que Goldwater le soutiendrait en 1968. A fait campagne en 1966 pour les candidats du parti républicain.

— **George C. Wallace,** 48 ans, études et diplôme: Ecole de Droit de l'Université de l'Alabama, ancien combattant, marié, deux enfants. Homme de loi, membre de la Chambre de l'Alabama (1947-53), juge (1953-59), gouverneur de l'Alabama (1963-67). Ségrégationiste convaincu, a tenté d'empêcher l'intégration dans son Etat, défiant les ordres des présidents Kennedy et Johnson au nom des "droits des Etats".

Manifestations de Birmingham (mai 1963), incidents de l'Université de l'Alabama (juin 1963), désordres de Selma et marche des manifestants sur Montgomery (mars 1965), il a défrayé la chronique par l'emploi de la manière forte dans toutes ces affaires retentissantes. A été candidat présidentiel sans succès en 1964, tout en glanant des pourcentages de voix qui ont surpris, dans trois élections primaires contre le président Johnson qui se présentait par personne interposée. Non rééligible en 1966 comme gouverneur, a fait élire sa femme Lureen dont il est devenu l'"assistant spécial" aux appointements symboliques.

A annoncé le 8 février 1968 qu'il entrait en lice pour la Présidence comme candidat du "troisième parti" (indépendant), "les deux grands partis ne se souciant pas du mécontentement croissant provoqué par un système qui équivaut au parti unique". Partisan de mater "le crime qui tient le haut du pavé", s'indigne de voir qualifiés de "racistes" ceux qui parlent de maintenir l'ordre et l'égalité.

A peu de chance d'obtenir l'audience du pays, sauf dans trois ou quatre Etats du Sud traditionnel.

Aux Etats-Unis:—

Les pouvoirs du président et ceux du vice-président

Le président des Etats-Unis est nommé pour quatre ans. Il peut être réélu mais seulement pour un second mandat. Cette règle a été établie par le 22e amendement à la Constitution américaine adopté le 26 février 1951. Il y eut de nombreux présidents au cours de l'histoire des Etats-Unis qui remplirent deux mandats successifs. Tel fut le cas entre autres de Washington, de Jefferson, de Madison, de Monroe, de Jackson et aux époques récentes de Wilson, McKinley, réélu en 1900 pour un deuxième mandat, fut assassiné le 14 septembre 1901, et suivant la Constitution, fut remplacé par le vice-président alors en fonction, Théodore Roosevelt, qui, à son tour, fut réélu pour un deuxième mandat en 1904. Quant à Franklin D. Roosevelt, il fut élu à quatre élections successives (1932, 1936, 1940, 1944). Il mourut le 12 avril 1945 et fut remplacé par le vice-président Harry Truman, qui fut réélu en novembre 1948. Le général Eisenhower a aussi rempli deux mandats de 1953 à 1960. M. Johnson, le président actuel, a terminé le mandat de John Kennedy à la suite de son assassinat. La loi de succession à la présidence a été amendée le 18 juillet 1947 et il est établi que, si le président meurt et que si la vice-présidence est vacante, c'est le speaker de la Chambre des Représentants, à son défaut le président du Sénat, puis les membres du Cabinet qui prennent la présidence.

Fonctions présidentielles

Le président est à la foi chef de l'Etat et chef du gouvernement; il détient le pouvoir exécutif. Il choisit les ministres qui sont à la tête des Départements ministériels et qui lui servent de conseillers pour toutes les questions ressortissant à la compétence de leur ministère. Mais c'est le président qui a, en fait, le pouvoir de décision. Les ministres sont responsables devant lui.

En tant que chef de l'exécutif, le président est chargé de l'application des lois et du maintien de l'ordre public; il nomme et révoque les fonctionnaires fédéraux et contrôle le fonctionnement de l'administration; il dispose du droit de grâce et d'amnistie pour toutes les infractions à la loi fédérale. C'est le président qui oriente la politique extérieure des Etats-Unis. Commandant en chef des forces armées, il assure la mobilisation totale du pays, industrielle comme militaire. Il peut exercer une certaine influence sur le Congrès, organe législatif, il peut prolonger la durée des sessions du Congrès ou convoquer les Chambres en sessions extraordinaires. A l'ouverture de la session ordinaire, au début de l'année, le président présente au Congrès un message sur "l'état de l'Union" et un message budgétaire. Il peut présenter d'autres messages, généralement plus courts, sur des problèmes particuliers. Il communique ses messages soit par écrit, soit oralement. De plus le président a, concurremment avec le Congrès, l'initiative des lois.

Enfin, le président possède le droit de veto sur les lois votées par le Congrès. Quand un projet de loi est adopté par les deux Chambres, le président peut: soit le signer et le projet devient loi; soit le conserver sans le signer, dans ce cas le projet devient loi dans les dix jours si le Congrès est en session, et si le Congrès s'ajourne avant les dix jours le projet reste pendant; soit enfin opposer son veto, auquel cas le projet est reconsidéré par le Congrès et s'il est adopté par les deux Chambres à la majorité des deux tiers il devient loi malgré le veto présidentiel. Ainsi les pouvoirs du président des Etats-Unis sont très étendus mais cependant, ils sont soumis à un certain contrôle du Congrès. C'est en effet le Congrès qui accorde les crédits, qui vote les lois, qui déclare la guerre. Et il appartient au Sénat d'approuver ou de désapprouver les nominations effectuées par le président et les traités conclus par lui. Le rôle du Congrès américain est donc extrêmement important, et les élections au Congrès, qui auront lieu également le 5 novembre, auront leur influence dans l'évolution de la politique des Etats-Unis.

La présidence

Le président remplit, en résumé, les fonctions décoratives d'un souverain, la tâche gouvernementale d'un premier ministre, commande les forces armées et exerce le rôle de chef de son parti. Pour lui permettre de mener de front tant de charges, la Constitution octroie au président un certain nombre de pouvoirs que voici brièvement:

— il est le chef de l'Etat;
— il est commandant en chef des forces armées;
— il négocie des traités avec les pays étrangers;
— il nomme les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires et les consuls, les juges qui siègent à la Cour Suprême, les membres de son cabinet et un certain nombre d'autres magistrats fédéraux;
— il informe périodiquement le Congrès de l'"état de l'Union" et traditionnellement en janvier;
— il peut réunir les deux Chambres du Congrès, ou seulement une de ces Chambres;
— il doit veiller à ce que toutes les lois votées par le Congrès reçoivent exécution;
— il reçoit, approuve et signe tous les textes de lois votés par le Congrès (ou y oppose son veto);
— il peut être destitué selon la procédure "d'impeachment" (mise en accusation) s'il est convaincu de trahison, de corruption ou autres crimes majeurs. Le président Andrew Johnson, successeur de Lincoln, fut mis en accusation par la Chambre des Représentants, mais le Sénat prononça son acquittement.

La vice-présidence

De la vice-présidence à la présidence, il n'y a qu'un pas, comme le monde entier l'a découvert lorsque le vice-président Lyndon Johnson est devenu le président Johnson, le jour de l'assassinat du président John Kennedy, le 22 novembre 1963. Il est curieux de constater que ses fonctions, dont l'importance peut être vitale, sont simplement prévues pour la forme par la Constitution. Le vice-président vient en tête de la liste de succession à la présidence. Il est également président du Sénat, étant entendu qu'il n'a le droit de voter qu'en cas de partage des voix.

Il est impossible de prédire qui recevra l'investiture de son parti pour la vice-présidence. Habituellement, le candidat désigné pour la présidence choisit son co-équipier, mais il ne perd pas de vue la nécessité politique "d'équilibrer la liste", afin de rallier le maximum de voix.

L'avortement toujours préjudiciable à la santé

OTTAWA — Les complications qui découlent de l'avortement sont et seront toujours préjudiciables à la santé physique et mentale de la femme. Peu importe que l'avortement ait été légal ou illégal, les complications demeurent les mêmes. C'est ce qui ressort d'une conférence qu'a donnée le docteur Jacques Lorrain en marge du 38e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada qui se terminait à Ottawa le 5 octobre.

Suites de l'avortement

Ce genre d'opération, qui est indéniablement contre nature, produit l'un ou l'autre des effets suivants: la perforation utérine, une lacération du col utérin, des infections, la stérilité dans certains cas, une endocrinopathie, ou encore de l'anémie, et même le décès.

Statistiques

Selon certaines statistiques approximatives, il y aurait quelque 10,000 avortements clandestins au Québec, chaque année. Pour ce qui est du Canada, on en compterait environ 100,000 annuellement. Quelle est la cause de cette situation déplorable? Le docteur Lorrain a fourni des renseignements pour le moins surprenants. Contrairement à ce qu'est l'opinion populaire, ce ne sont pas les futures mères célibataires qui se font avorter, mais bien les femmes mariées. En effet, les femmes mariées qui recourent à ce genre d'opération illégale représentent de 70 à 75 pour cent des cas.

Causes et remèdes

La majorité des mères de famille qui se rendent à cette pratique le font parce que la situation financière de leur ménage ne permet pas l'arrivée d'un autre enfant, dont elles se sentent obligées de se débarrasser.

La solution qu'a apportée le docteur Lorrain à cet état de chose, (solution préventive) est le "Planning familial", et également l'établissement de cours d'éducation sexuelle progressif, commençant au niveau de l'école primaire. Le docteur Lorrain a tenu à souligner, en terminant sa conférence, l'excellente initiative de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, qui a, dans plusieurs de ses écoles, des cours d'éducation sexuelle à son programme, pour l'année académique en cours.

Le mécanisme électoral américain:

• Le Collège électoral et son fonctionnement • Le Congrès

Les élections pour le renouvellement du Congrès ont lieu tous les deux ans. Elles n'ont donc lieu qu'une fois sur deux en même temps que les élections présidentielles comme c'est le cas cette année. Le Sénat n'est renouvelé que partiellement tous les deux ans. Le mandat de sénateur étant de six ans, c'est un tiers du Sénat qui est renouvelé tous les deux ans. Il y a deux sénateurs par Etat, quelle que soit l'importance de l'Etat, soit en tout 100 sénateurs. Aux élections du 5 novembre, les électeurs voteront pour élire 34 nouveaux sénateurs. Pour être sénateur, il faut être âgé de trente ans, être depuis neuf ans citoyen des Etats-Unis et résider au moment de l'élection dans l'Etat où l'on pose sa candidature.

La Chambre des Représentants est renouvelée entièrement tous les deux ans. Le nombre des membres de la Chambre des Représentants par Etat est proportionnel au chiffre de la population de l'Etat. Après chaque recensement décennal de la population, la répartition des membres de la Chambre entre les Etats est modifiée. Pour être élu membre de la Chambre des Représentants il faut être âgé de 25 ans, être depuis sept ans citoyen des Etats-Unis et résider, au moment de l'élection, dans l'Etat où on est candidat. Les fonctionnaires de l'administration publique et les militaires de carrière ne peuvent être élus ni au Sénat ni à la Chambre.

Le collège électoral

Le vote du corps électoral ne met pas fin au processus de l'élection présidentielle. Le vote du collège des électeurs présidentiels comporte un dernier stade, une authentification officielle en quelque sorte. Autrefois, le vote national direct était impossible en raison du manque d'informations, des distances considérables et des difficultés des communications. L'immense continent américain était tributaire des courriers incertains, retardés parfois pendant plusieurs semaines à cause de l'inclémence du temps ou de l'état des routes. L'instruction aussi n'était pas assez répandue. C'est pour ces raisons que les fondateurs de la République américaine créèrent le collège des électeurs présidentiels désignés dans chaque Etat par le corps électoral parmi les citoyens les plus conscients de l'importance du choix à faire.

Modifications

Le mécanisme qu'ils avaient établi fut modifié par trois amendements apportés à la Constitution — le 12e, le 20e et le 23e — mais le principe fondamental demeure intact. Techniquement, le corps électoral vote toujours pour désigner les électeurs présidentiels, bien que dans les deux-tiers des Etats, seuls les noms des candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence soient soumis aux suffrages. Aujourd'hui, à de rares exceptions près, les grands électeurs votent tous pour le candidat qui a remporté la majorité des voix populaires, ce qui tend à amplifier la marge qui décide de la victoire. Une marge d'une seule voix peut entrainer avec elle les suffrages de tous les électeurs présidentiels d'un Etat.

En 1968, il y aura 538 grands électeurs. Ils sont répartis parmi les Etats à raison d'un par Sénateur (chaque Etat, rappelons-le, compte deux Sénateurs), et d'un par Représentant (dont le nombre est basé sur la population de chaque Etat), plus trois pour le District de Colombia, en vertu du 23e amendement, adopté en 1961. Le Président et le Vice-Président ne peuvent être élus qu'à la majorité absolue. (Chaque grand électeur vote séparément pour l'un et pour l'autre, conformément au 12e amendement). Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, c'est alors à la Chambre des Représentants qu'il appartient de choisir, la délégation de chaque Etat disposant d'une voix. Cela s'est produit deux fois:

— en 1800, Thomas Jefferson fut ainsi élu devant Aaron Burr;
— en 1824, John Adams l'emporta sur Andrew Jackson, qui avait pourtant réuni un plus grand nombre de suffrages, tant des grands électeurs que du corps électoral.

Qui gagne perd

En vertu du système du collège des électeurs présidentiels, il est possible que le candidat qui a remporté le plus de voix du corps électoral populaire perde la course à la Présidence. C'est ce qui s'est passé aux élections de 1876, lorsque Samuel Tilden, candidat démocrate, réunit 4,284,757 suffrages, mais fut battu par Rutherford Hayes, candidat républicain, qui n'avait remporté que 4,033,950 voix du corps électoral, mais 185 suffrages des grands électeurs, contre 184 pour Tilden. L'histoire se répéta de façon plus spectaculaire encore en 1888, et une fois de plus au détriment d'un démocrate. Le Président, en exercice, Grover Cleveland, réunit 5,540,337 suffrages et Benjamin Harrison, candidat républicain, seulement 5,444,050, mais Harrison l'emporta avec 233 voix des grands électeurs contre 168 pour Cleveland. C'est pour cette raison que les deux mandats de Cleveland ne sont pas consécutifs. Au total, le collège des grands électeurs a cependant assez bien fonctionné pour être assuré de survivre. En 1860, en 1912 et en 1960, le président Lincoln, le président Wilson et le président Kennedy ont réuni la majorité absolue des suffrages des grands électeurs, tout en n'ayant que la majorité relative des voix populaires (114,000 pour Kennedy en 1960).

Son fonctionnement

Le collège des grands électeurs fonctionne ainsi: le premier lundi suivant le deuxième mercredi de décembre (soit cette année, le 16 décembre), les électeurs présidentiels se réunissent — habituellement dans la capitale de leur Etat — afin de voter pour le candidat qui a remporté la majorité des voix populaires. Dans la plupart des Etats, ils ne sont pas libres de choisir, mais plusieurs Etats du Sud n'imposent aucune contrainte à leurs grands électeurs. Les résultats du scrutin sont envoyés à Washington.

Au Capitole, un jour de janvier fixé par le Congrès, le président du Sénat (qui est également le Vice-Président en exercice des Etats-Unis) dénombre les suffrages des grands électeurs et proclame le nom de l'élu. C'est celui-ci qui, le 20 janvier 1969, prêtera serment devant le Président de la Cour Suprême, au cours de cérémonies qui se dérouleront sur les marches du Capitole, devenant ou restant ainsi Président des Etats-Unis d'Amérique.

Le Congrès

Le Congrès des Etats-Unis comprend deux assemblées: la Chambre des Représentants, dont les membres sont élus par districts, établis en fonction de leur population, et le Sénat au sein duquel chaque Etat est représenté par deux sénateurs. Le Congrès seul est chargé de légiférer, ce qui restreint les pouvoirs du Président, dont les fonctions sont essentiellement exécutives et les initiatives législatives soumises à l'approbation du Congrès. Les lois peuvent prendre naissance dans l'une ou dans l'autre des deux assemblées, à une importante exception près: les projets de loi d'affectations de crédits, qui doivent provenir de la Chambre des Représentants.

Selon le Daily Mail —

Un rapport qui frappera durement la fameuse Gendarmerie royale

LONDRES — Le quotidien londonien Daily Mail soutient dans un article publié mercredi dernier, 16 octobre, qu'un rapport actuellement en préparation "fera une foule de recommandations dans le but d'améliorer la sécurité" au Canada.

"Le document révélera également une bonne quantité de faits oubliés ou inconnus dans ce secteur en perpétuelle ébullition qu'est le monde international de l'espionnage," écrit encore le correspondant torontois du Daily Mail, M. Michael Hellier.

Le journaliste ajoute que ce rapport préparé par une commission d'enquête formée de trois membres "frappera durement la fameuse Gendarmerie royale".

"Selon les recommandations, les policiers fédéraux devraient être mieux entrainés et mieux payés afin d'éviter que des agents de valeur ne quittent leur emploi pour s'engager dans l'entreprise privée."

Le journal de Londres ajoute que le rapport sera vu seulement par le premier ministre Trudeau, le ministre de la Justice, M. Turner, et une "poignée de hauts fonctionnaires".

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Ce n'est pas sérieux pour deux sous, mais ça peut être amusant... Qui êtes-vous? A vous d'en juger par vos mains, bien que ces interprétations valent ce qu'elles valent. Main noueuse: vos pensées sont profondes, mais, tout en étant Philosophe, vous n'aimez pas particulièrement la vie mondaine. Main épaisse aux doigts courts: belle simplicité, solide et chaleureuse pour votre entourage. Main longue aux doigts fins: raffinée, mais votre nervosité vous porte à être trop sensible. Main carrée: foncièrement honnête, mais un tantinet tyrannique. Main aux doigts élargis au sommet: votre personnalité, hors série, vous rend audacieuse. Ces interprétations vous conviennent? Tant mieux. Sinon, attendez à demain.

✦ ❊ ✦

Après un tremblement de terre:

— Vous devez avoir eu terriblement peur?

— Oui, mais la terre tremblait encore plus que nous.

✦ ❊ ✦

Pour un dessert délicieux et rafraîchissant: Remplir des moitiés de melon de sorbet et saupoudrer généreusement de noix de coco grillée.

✦ ❊ ✦

Les taches d'encre s'enlèvent (sur le tissu) avec du lait qu'on laisse jusqu'à ce qu'il noircisse, et (sur le cuir) avec du sel humide. Couvrez-en la tache, et frottez ensuite avec de l'essence de térébenthine.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous passez la vadrouille ou le balai, tenez vos épaules droites, contractez votre abdomen, et faites de longs mouvements en restant très détendue. Excellent pour la taille.

✦ ❊ ✦

L'employé au solliciteur: Mais mon pauvre homme, vous arrivez bien tard, il y a déjà plus de mille demandes.

— Eh bien, employez-moi pour les classer.

✦ ❊ ✦

Pour ne pas avoir à chercher vos ceintures au fond de votre garde-robe, accrochez-les sur des clous plantés dans un cintre de bois ordinaire. D'un coup d'oeil vous pouvez repérer celle qui accompagne la robe que vous avez choisie.

✦ ❊ ✦

Rugueux sont vos coudes et vos avant-bras? Après le bain, frottez-les avec une pierre ponce, mais... très délicatement! Si vous êtes une femme patiente, faites-les tremper — chaque semaine — pendant une bonne dizaine de minutes, dans un peu d'huile d'amandes douces ou d'olive.

✦ ❊ ✦

Talleyrand, à son lit de mort, reçoit la visite du roi Louis-Philippe.

— Sire, je souffre comme un damné, dit Talleyrand.

— Déjà! dit le roi.

Fini... les corvées du plancher de cuisine

Avec l'installation des nouveaux tapis en fibres synthétiques polypropylènes, se termine l'ère du nettoyage et du polissage de vos planchers. Une simple éponge ou un linge humide enlèvera les taches les plus rebelles: chocolat, café, graisse, etc. Comment faire disparaître ces taches: 1) en épongeant la tache avec le savonnage d'un détersif; 2) en rinçant avec une éponge propre et humide; 3) en asséchant avec une serviette de papier.

Pour la plupart des liquides renversés, c'est même plus simple: il suffit de les absorber avec une serviette de papier. Même les taches, faites par le poli à ongles ou la peinture, ne causent pas de problèmes: simplement les ramollir avec un dissolvent approprié, absorber le surplus du liquide et c'est tout. Ni le poli à ongles ni même le décapant pour la peinture n'endommagent le tapis parce qu'à la température normale de la pièce, les fibres olefin, d'Herculon, sont chimiquement inertes et n'absorbent pas l'humidité. Les taches restent à la surface de la fibre. Ce genre de tapis serait aussi à l'épreuve de minou et pitou.

L'inquiétude de l'épouse du nouveau premier ministre du Québec

QUEBEC — "A voir les hommes politiques mourir si jeunes et si tôt, ce n'est pas sans ressentir un peu d'appréhension que je vois mon mari assumer la charge de premier ministre du Québec", a déclaré Mme Jean-Jacques Bertrand.

Dans une brève entrevue accordée à l'occasion de l'assermentation du Cabinet du nouveau premier ministre, Mme Bertrand a souligné: "A cause des événements tragiques que nous venons de traverser, c'est avec beaucoup d'émotions que nous nous soumettons à ces circonstances. En d'autre temps, ç'aurait peut-être été une période de plus grandes réjouissances, mais nous sommes sous le coup des jours tragiques que nous venons de vivre".

La nouvelle première dame du Québec, née Gabrielle Giroux, a vu le jour à Sweetsburg, aujourd'hui Cowansville, en 1923. C'est en 1941 qu'elle fit connaissance de son futur mari, lors d'une visite à l'étude légale de son père qui lui présenta son jeune et nouvel associé, Me Jean-Jacques Bertrand. Trois ans plus tard, soit le 14 octobre 1944, les deux jeunes gens s'épousaient.

Sept enfants sont issus de cette union. Andrée, l'aînée, âgée de 23 ans, travaille dans une agence de service social aux familles; Jean-François, 22 ans, est en 3e année de sciences politiques; Suzanne, 20 ans, fait sa première année de médecine à l'Université de Sherbrooke; Pierre, 19 ans; Louise, 16 ans; Louis-Philippe, 12 ans, et Marie, 8 ans, sont également aux études.

Maison paternelle

Les grands-parents Giroux ont été la première famille canadienne-française à s'établir à Cowansville. Le grand-père acheta une maison en bois de style français-normand, en 1892, et c'est dans cette demeure centenaire, où Gabrielle est née, que la famille du nouveau premier ministre habite encore aujourd'hui.

Le père de Mme Bertrand, Louis-Arthur Giroux, était conseiller législatif et ami intime de M. Maurice Duplessis, et c'est par son entremise que M. Bertrand a rencontré l'ancien premier ministre de la province.

Mme Bertrand n'avait que 23 ans quand son mari a, pour la première fois, été élu député dans le comté de Missisquoi. Depuis 20 ans, sa vie s'est déroulée dans l'atmosphère et le milieu politiques. Toutefois, bien qu'elle ait toujours fait campagne avec son mari, elle voit plus son rôle comme celui de compagne que de femme active en politique.

Maintenant que son mari est premier ministre du Québec, Mme Bertrand songe à venir s'établir dans la capitale provinciale, afin, a-t-elle dit, de faciliter une vie familiale plus intime.

Mme Bertrand croit que les nouvelles fonctions de son époux pourront rendre plus difficile cette vie familiale, mais elle désire lui assurer une présence quand il rentrera tard et épuisé à la maison.

Elle a révélé que sa vie n'a pas été sensiblement modifiée lorsque M. Bertrand a assuré l'intérim du gouvernement, soit à partir du moment où l'ex-premier ministre Johnson est tombé malade, le 3 juillet, jusqu'au moment de sa mort, le 26 septembre, mais que cela était dû au fait que c'était pendant la période des vacances.

"Zoop et Zandwich" pour apaiser vite les fringales d'automne

Les jours froids de l'automne amènent des appétits plus robustes, et quand c'est chez vous que la fringale frappe la troupe d'amis, après la partie de hockey ou de football ou simplement après une journée de travail en plein air, il vous faut une bonne provision de victuailles nourrissantes pour satisfaire ces appétits! Ce n'est pas le temps des petits sandwiches de fantaisie et des petits fours. Gardez ceux-ci pour les amies qui viendront prendre le thé! Etablissez la base d'une collation nourrissante, en servant un bol de "zoop" poulet et nouilles fumante, laquelle sera suivie d'un ingénieux "zandwich" pizza.

Préparez la soupe en suivant le mode d'emploi indiqué sur l'enveloppe; vous la laissez mijoter quatre minutes seulement. Faites ensuite vos "zandwiches" comme suit:

Sandwich pizza (7 portions)

1 livre de boeuf haché
1 enveloppe de mélange à soupe Lipton à l'oignon
¼ c. à thé de sauce Worcestershire
7 tranches de pain découpées en cercles de 4"
¼ tasse sauce-tomate (catsup)
7 tranches de tomate saupoudrées de sel
7 tranches d'oignon
7 tranches de fromage de cheddar
persil

Mélanger les trois premiers ingrédients. Tartiner chaque tranche de pain de catsup; couvrir de mélange à la viande, tranche de tomate et tranche d'oignon. Cuire 10 à 15 minutes au four à 425°F. Garnir d'une tranche de fromage — cuire 5 minutes de plus. Garnir de persil. Servir.



Q. — Pourriez-vous, par la voix de votre journal, me dire où je pourrais trouver une biographie du général Georges Vanier, ancien gouverneur général du Canada? S'il n'en existe pas, y aurait-il d'autres sources d'information à son sujet?

J'aimerais aussi avoir l'adresse de Mme Vanier. Je dois écrire une longue composition au sujet d'un homme qui a été soldat et qui a beaucoup fait pour le Canada. J'enseigne les grades 5 à 8. Merci. — **Une intéressée.**

R. — En écrivant à la Librairie Beauchemin, à Montréal, Qué. (je regrette de ne pas pouvoir vous donner l'adresse exacte mais la Librairie est si bien connue que votre lettre se rendra sans difficulté), on vous dira exactement ce qu'on peut vous offrir. Vous pourriez aussi écrire à l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, et demander les mêmes informations.

Quant à Mme Vanier, je sais qu'elle habite Montréal mais malheureusement je n'ai pas pu me procurer son adresse. Si quelque ami du Courrier la connaissait, je serais heureuse de la publier.

☆ ☆ ☆

Q. — S'il vous plaît, répondez-moi, dans le journal, aussitôt que possible. Ma fille se mariera au début de novembre et je voudrais savoir si je pourrais porter un long manteau de "Persiana" (imitation de mouton de Perse) brun sans garniture. J'aurais gants et écharpe de même couleur, une robe dorée avec fils métalliques, sac à main et souliers assortis mais sans fils métalliques. Des dames me disent qu'un manteau court de même tissu que la robe conviendrait mieux. Qu'en pensez-vous? Je trouve votre courrier très intéressant et le lis fidèlement.

Qui veut savoir.

R. — Le manteau court de même tissu ferait un très bel ensemble, mais risquerait d'être trop léger pour cette saison de l'année. Par contre, le manteau pleine longueur ferait un peu lourd à moins d'une vilaine température. Si vous ne possédez pas une jaquette de fourrure, ne pourriez-vous pas en emprunter ou en louer une brune pour l'occasion? Elle compléterait une très élégante toilette.

☆ ☆ ☆

Q. — Comprenez-vous comment il se fait que des personnes, par ailleurs très propres et soignées dans leur foyer et leurs habitudes personnelles, puissent abuser des facilités et des commodités offertes dans des endroits publics tels qu'hôtels, restaurants, hôpitaux, immeubles-appartements, parcs, etc. Des installations toutes neuves sont endommagées sinon détruites en moins de six mois. Pour moi c'est un mystère. — **Dégoûtée.**

R. — Ayant vu des choses incroyables dans les endroits que vous mentionnez et ailleurs, dans les cinémas et théâtres par exemple, je n'arrive pas à comprendre la conduite des gens. Ils sont enchantés de voir de magnifiques immeubles luxueusement meublés, puis semblent prendre plaisir à les endommager ou à les salir. Il faudrait sans doute l'avis de psychologues ou de psychiatres pour éclaircir ce mystère. Tous et chacun de nous, cependant, pourraient prendre la ferme résolution de chercher à conserver la beauté et la propreté des édifices et endroits publics. Leur bon état reflète la compétence des préposés à leur entretien et le bon goût et le respect des belles choses des personnes qui en jouissent.

☆ ☆ ☆

Q. — Une personne de nos connaissances est décédée récemment et nous avait nommés, mon mari et moi, exécuteurs testamentaires. Ses héritiers étaient des cousins éloignés et selon le testament nous devions fait l'inventaire de ses possessions et, avec l'autorisation légale, aider à la vente de tous ses biens pour ensuite diviser le montant perçu après les taxes. Quelle ne fut pas notre stupeur en trouvant des argenteries, de la coutellerie et des serviettes provenant de divers hôtels et chemins de fer tant canadiens qu'américains! Nous avions toujours considéré cette personne très honnête! Que pensez-vous d'une telle conduite? — **Choqués.**

R. — Les dirigeants d'entreprises telles que vous mentionnez ci-haut pourraient faire le bilan des pertes astronomiques qu'elles subissent chaque année aux mains d'"honnêtes gens" qui se disent tout bonnement: "Ce n'est qu'un petit souvenir et ils en ont tellement". Ceux qui prennent le bien d'autrui quel qu'il soit sont tout simplement des voleurs.

LOUISE

Une enquête de l'Université Lavale

Dix pour cent des étudiants québécois ont fait usage au moins une fois de drogues hallucinogènes

(Suite)

L'information

Les discussions fermées des spécialistes internationaux invités au symposium ont été ardemment suivies, dit-on, par des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement de Washington et d'autres organisations dont l'ONU. D'ailleurs, les membres du symposium ont révélé qu'ils avaient l'intention de colliger certaines recommandations claires à l'endroit des gouvernements. Ils demanderont en particulier que l'on facilite le travail des chercheurs en ce domaine et que l'on s'attache à offrir à la jeunesse une information honnête et complète sur les effets des hallucinogènes. Les spécialistes estiment en effet que, sans un climat de confiance entre les gouvernements et leurs jeunes citoyens, il ne sera fait aucun progrès dans la solution du problème des hallucinogènes. Ce sont d'ailleurs les trafiquants qui profitent du manque d'information.

Habitude d'esprit

Les spécialistes du symposium ont pour la plupart rendu compte publiquement, lors du colloque, de leurs opinions sur l'utilisation des hallucinogènes. Ils ont en réalité évité le plus souvent de se prononcer sur les effets physiologiques réels de ces produits, affirmant que de nombreuses études avaient été faites en ce domaine, tant au point de vue chimique que psychologique, mais que la corrélation entre les résultats des diverses recherches n'avait pas encore été faite.

La plupart des exposés furent de nature scientifique. Il ressort cependant de certains d'entre eux que, s'il est sûr que la "colle" cause maintes fois des lésions du cerveau, il n'est pas certain que les autres hallucinogènes, tels que la marijuana ou le LSD aient un effet physiologique nocif, bien que certains spécialistes estiment que le LSD peut avoir une influence sur les chromosomes.

Mais tous les spécialistes sont unanimes à signaler les dangers d'accoutumance psychologique qui peuvent découler de l'usage incontrôlé de la marijuana ou du LSD.

L'un de ces spécialistes s'est longuement interrogé sur les "motivations" qui poussent les individus à utiliser particulièrement la marijuana.

Les aspirations des individus qui prennent la marijuana, a-t-il dit, sont sérieuses: curiosité, souci d'une expérience plus riche, recherche du moi profond... Mais ne serait-il pas possible d'atteindre ces expériences autrement? La marijuana augmente peu les facultés créatrices, si bien que les gens la recherchent en réalité pour la paix psychologique qu'elle apporte. Son utilisation révèle alors une fuite des responsabilités, un refus de mener un combat qui, en réalité, est le moyen véritable de former la personnalité.

Ainsi, selon ce spécialiste, le recours fréquent à un hallucinogène tel que la marijuana, révèle une faiblesse grave de maturité. L'hallucinogène ne fera qu'accentuer cette faiblesse. On note d'ailleurs que les individus qui ont une forte personnalité sont peu enclins à utiliser les hallucinogènes. Ce qui vaut par ailleurs, pour la marijuana, vaut davantage pour le LSD.

Un autre spécialiste d'autre part note au colloque qu'une étude faite sur un groupe restreint d'étudiants avait révélé que ceux qui faisaient usage de la colle, de la marijuana ou du LSD avaient en général des problèmes familiaux, des résultats scolaires irréguliers, une anxiété et une sensibilité émotives intenses. Les hallucinogènes étaient pour ces étudiants une mesure de compensation et de "récupération".

Plusieurs sommités scientifiques présentes au colloque ont par ailleurs accusé la société de fermer les yeux sur le problème de l'usage incontrôlé et répandu des hallucinogènes chez les jeunes, problème qui découle en réalité de l'incapacité de certaines structures sociales à intégrer des sujets spéciaux.

Gilles Daoust

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 41

— Merci. Vous avez tous été très chics!

— Tout de même, on n'allait pas vous laisser mourir!

— Qu'a dit mademoiselle Vellac en me retrouvant là-bas en si piteux état?

— Elle a d'abord crié votre nom, puis elle est devenue pâle, mais pâle à faire peur. J'ai bien cru qu'elle allait s'évanouir à son tour. Faut la comprendre: vous êtes souvent venu au château, elle vous connaissait bien; cela lui a donné un coup de vous voir sous l'engin.

Rémi referma les yeux sur l'image émouvante d'une Marie-Hélène s'inquiétant pour lui. Cette image allait s'incruster en lui, demeurer en sa mémoire, petite lueur d'espoir éclairant peut-être une route future... Avide de détails, il questionna à nouveau:

— Ensuite?

— On a vu immédiatement que c'était grave. On a passé un mauvais quart d'heure a chercher médecin ou ambulance. Mademoiselle téléphonait partout. Ça pressait, car vous perdiez tout votre sang. Alors...

— Quel est l'automobiliste complaisant qui m'a emmené?

L'oeil d'Edmond s'éclaira d'une lueur malicieuse:

— Vous faites erreur, monsieur; pas un automobiliste complaisant, car on n'a trouvé personne. C'est Mademoiselle, dans sa voiture, qui vous a amené ici.

Le blessé voulut se redresser sur son lit, mais une douleur fulgurante dans le bras lui arracha un cri, et il retomba sur l'oreiller en pâlissant. Après quelques instants de stupéfaction, il reprit avec véhémence:

— Ne me trompez pas, Edmond! Ce n'est pas possible! Elle n'a pas fait cette folie?

— Mais si, comme je viens de le dire à Monsieur. Même qu'on allait si vite que j'ai jamais eu si peur de ma vie!

— Mademoiselle Vellac avait donc perdu la tête jusqu'à en oublier le testament?

La dénégation du domestique ne manqua pas d'énergie:

— Pour ça, non. Ma femme y a fait allusion et elle a répondu: "La vie de monsieur Rémi d'abord!" ou quelque chose comme ça, je ne me souviens plus exactement des mots... Dans l'affolement, n'est-ce pas... Vous n'allez pas lui donner tort, tout de même?

— Non, j'aurais mauvaise grâce à lui en vouloir!... Puisqu'elle peut maintenant se déplacer à sa guise, voulez-vous lui demander de venir jusqu'ici? Je voudrais, sans tarder, lui exprimer ma reconnaissance et... ma désolation pour elle.

— Oh! pas besoin de rien lui demander. Vous aurez sa visite demain. Jusqu'à ce soir, elle est très occupée à l'usine: des ingénieurs allemands sont là-bas pour étudier l'installation de nouveaux métiers. Malgré cette histoire qui va tout changer, Mademoiselle n'a rien voulu modifier à sa vie... avant que le notaire ait précisé les choses. Dites, monsieur Rémi, vous qui avez beaucoup d'instruction, croyez-vous qu'elle va devoir partir? Nous, on l'aime beaucoup, et dans le pays, depuis l'accident des Dupoire, on ne jure plus que par elle. Alors?

Le garçon le regarda avec émotion et se fit rassurant:

— Eh bien, moi, à votre place, je ne me ferais pas de souci pour elle! Vous verrez: le testament lui permettra probablement de rester. Monsieur Vellac ne pouvait être cruel à ce point! Une si gentille châtelaine, ce serait vraiment dommage de la perdre!

Un peu offusqué du ton de son interlocuteur, Edmond repartit avec vigueur:

— Vous dites cela, monsieur, comme si vous plaisantiez!

— Mais non. Je suis très sérieux, mais je ne peux m'empêcher d'être optimiste. Vous savez bien: le codicille! Il n'est peut-être pas méchant ce codicille!

Mal convaincu encore, baissant la tête, Edmond s'aperçut qu'il tenait encore le paquet sur les genoux. Il le tendit, un peu confus, au malade:

— Mademoiselle a pensé à vous. Il y a là-dedans des livres, des friandises.

— Que c'est gentil de sa part! Voulez-vous, Edmond, l'ouvrir à ma place? Dans mon état...

Rémi regarda les objets qu'Edmond lui présentait un à un et qui lui apportaient un reflet de l'absente. Elle avait donc songé à lui, il en était tout réchauffé; ces petits dons, à eux seuls, lui semblait-il, tissaient déjà un lien entre elle et lui.

La voix d'Edmond le tira de sa songerie heureuse:

— Il faudra que j'explique à Mademoiselle, si, comme moi, elle ne se rappelle plus bien le chemin pour venir ici... Nous sommes venus dans cette chambre après votre sortie de la salle d'opération. Mais je ne me souvenais plus du numéro de la pièce: alors, en arrivant cette fois-ci, je suis passé par le bureau des renseignements. J'ai failli n'en jamais sortir. Les secrétaires me soutenaient qu'il n'y avait pas de monsieur Rémi Durant dans l'hôpital. J'insistais, elles s'obstinaient à nier. A force d'explications, en leur précisant le jour et l'heure où nous vous avions amené ici, elles ont trouvé. Une employée a fait une erreur, mais une de ces erreurs!... Elle vous a inscrit sous le nom de Mademoiselle.

— Ah! bah!

— Oui. Vous êtes porté sur le registre comme étant monsieur Rémi Vellac. C'est Mademoiselle qui a été au bureau fournir des renseignements sur vous, pendant que vous étiez sur le billard. Alors, ces sottes ont tout confondu.

Le jeune homme eut un petit rire, dont on n'aurait su dire s'il était de joie ou d'ennui, mais il prononça avec netteté:

— C'est curieux!... Vous savez bien, Edmond, que les femmes battent tous les records en matière d'étourderie! Au fond, je suis enchanté de porter le nom de ma bienfaitrice! Quand je serai debout, j'irai moi-même rectifier; jusque-là, laissons les choses en l'état. Cette erreur ne fait de mal à personne, et moi, j'en suis content, si Mademoiselle Vellac n'y trouve rien à redire. Cela me peinerait de perdre déjà un nom qui me plaît particulièrement.

Edmond jugea M. Rémi puéril. Le blessé avait changé. Est-ce que, par hasard, son cerveau n'aurait pas été atteint, sans que les chirurgiens s'en soient rendu compte? Quoiqu'il en dit, M. Durant ne paraissait pas aussi chagriné pour Mademoiselle qu'il l'aurait dû. Après tout, s'il n'avait pas mené maladroitement le tracteur au-dessus d'une ayette, Mademoiselle garderait encore sa fortune. Il avait beau, pour se rattraper, parler du codicille, qu'en savait-il, lui, un étranger?... Tout ça, c'étaient des suppositions! Et puis, s'attacher à garder quelques jours une fausse identité, quel enfantillage!

Inquiet, le vieil homme observa alors avec attention le visage du malade, qui donnait des signes de fatigue. Tout à coup, cette physionomie aux traits tirés, modifiée par la souffrance et par une chevelure différemment disposée: cheveux rejetés en arrière, coiffés à la diable par une infirmière pressée, lui en rappela une autre. Un déclic joua en lui. Sa mémoire lui livra le fil conducteur. Il se souvint d'avoir déclaré à sa femme: "Monsieur Rémi me rappelle quelqu'un, mais qui?..." Aujourd'hui, il savait, et cela le bouleversait.

Son trouble lui fit quitter en hâte la pièce, au grand étonnement du malade pour qui ce départ précipité ressemblait à une fuite... Toujours sous l'empire de ses fortes cogitations, Edmond pénétra dans une autre chambre, en croyant franchir la porte du bâtiment. Il ressortit de la pièce sans même s'être excusé auprès du malade brusquement réveillé, ce qui était, chez cet être pétri de correction, le signe d'un extrême désarroi. Il se sentit brusquement très las, comme si cette incursion dans le passé lui laissait présager dans l'avenir de grands bouleversements pour les habitants du château.

A peine fut-il assis dans le car du retour qu'il ferma les yeux, en s'efforçant de ne songer à rien. Après tout, l'avenir était à Dieu. A quoi bon s'inquiéter?

CHAPITRE XX

Dans la petite salle réservée au personnel, à deux pas des malades, une infirmière, belle fille blonde, rondelette et rieuse, assise sur un tabouret métallique à la peinture écaillée, confiait à une collègue:

(à suivre)



Pour vos petites annonces signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 56—No 28

ON DEMANDE — Gardienne pour 4 enfants, le mardi, de 1 h. à 9 h. p.m., et le vendredi, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Composer: 247-5404. 27-521-29C.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. Composez: 783-0086. 19-425-T.F.

ATTENTION

Commis voyageurs — Livreurs de lait — Fermiers — Hommes qui ne gagnent pas assez mais qui n'ont pas peur du travail.

Atelier d'appareil établi depuis longtemps

Requiert 2 hommes à plein temps et 2 à temps partiel. Vous devez posséder une voiture, avoir de bonnes habitudes de travail et être entre 25 et 55 ans. Pour plus d'information, s'adresser en anglais à: Boite 493, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-493-28C.

J. & M. CABINETS CO. Pour finition, armoires, garage ou toutes autres rénovations modernes, composer: 247-5404. 25-502-34C.

KLEM'S CATERING Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F.

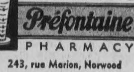
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ON DESIRE acheter maison assez moderne d'au moins 3 chambres à coucher, dans St-Boniface. Composer: 247-3715. 27-518-28C.

A LOUER — 210, rue Berry. 2 chambres (une petite et une grande) pour hommes tranquilles. Aussi, à vendre machine à coudre Singer. Composer: 247-7384 après 5 h. 27-516-28C.

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces. Complètement meublé. Libre le 15 novembre. Adultes de préférence. Composer: 453-6731 après 6 h. 28-534-T.F.

A LOUER — 448, rue Valade. Chambre meublée pour dame ou demoiselle tranquille. Composer: 233-3984. 28-533-28C.

A LOUER — 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 28-529-T.F.

A LOUER — St-Vital. Maison remise à neuf. Loyer mensuel: $115. Libre immédiatement. Composer: CE 3-5543 ou 256-2452. 28-531-T.F.

A LOUER — Chambre meublée. Facilités de cuisine. Composer: 233-7745 après 4 h. 27-513-T.F.

A LOUER — Chambre meublée tout près de l'hôpital Taché. Composer: 233-1782. 27-522-28C.

A LOUER — Centre St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Idéal pour veuve ou deux demoiselles. Entrée privée. Composer: 233-5871. 27-520-28C.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 4 pièces. Salle de bain, cuisine et salon au 1er étage. 2 chambres à coucher au 2e. S'adresser à: M. David Nolette, Ste-Agathe. Téléphone: 882-2249. 27-519-T.F.

A VENDRE — St-Vital, rue Hindley, près église St-Eugène. Bungalow moderne. Chauffage: gaz. 2 chambres à coucher avec possibilité de 2 chambres au soubassement. Garage. Grand lot: 50' x 215'. Comptant requis: $4,000. Prix: $12,900. Composer: 942-3924 ou 247-3566. 27-517-30C.

A VENDRE CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour piano — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. Music Centre, 45, rue William, Ottawa. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 26-504-28C.

A VENDRE — Linge usagé pour tous les membres de la famille. S'adresser à 151, rue Horace. 28-532-28C.

A VENDRE — St-Vital. Maison: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Tout près école et église françaises. Composer: 253-4977. 28-526-29C.

RAND REALTY
Argent comptant pour votre maison. Pas d'attente. Le prix doit être exact. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir. 24-484-32C.

A VENDRE
Café nouvellement rénové, avec nouveau logis attenant. Si vous êtes intéressé, écrivez à: Boite 248, St-Lazare, Man. 23-482-32C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140', $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
18-421-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres: 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulement $6,500.
Rue Eugénie — Maison de famille. Semi-duplex: 8 pièces. En excellent état. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Poêle et réfrigérateur inclus.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
24-489-28C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — Avenue Braemar. Maison moderne: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Deux plomberies. Cuisine moderne: 18' x 12'. Chauffage: gaz. Hypothèque à 7½%. Paiement mensuel: $120 P.I.T.
St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Deux plomberies. Peut être convertie en deux logis. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Comptant requis minimum: $6,000. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis. Partiellement meublée. Entrées complètement privées. Revenu mensuel: $238, plus grand logis moderne de 3 chambres à coucher pour propriétaire. Comptant requis: $8,000. Balance à termes très intéressants.
St-Boniface — Rue Archibald, au nord de la rue Marion. Joli bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage neuf. Grand terrain. Jardin. Comptant requis: $5,000. Balance à termes attrayants.
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
24-490-28C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.
ST-BONIFACE
Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.
PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
24-491-28C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,
Norwood — Avenue Lawndale. Maison: 8 pièces. Parfait état. Beau district. Garage. Comptant requis: environ $6,000. Balance: hypothèque à 6%.
St-Boniface — Lot: 349' x 165' avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis $5,000. Balance portée par propriétaire.
Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018



CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

L'aide Catholique . . .

(Suite de la première page)

équipages ont fait preuve d'une grande habileté en changeant souvent de route et d'altitude.

Des dépenses de $2 millions prévues pour octobre-décembre 1968

Caritas Internationalis prévoit que, si la situation continue à être la même au Nigéria-Biafra, il lui faudra dépenser plus de $2 millions durant le dernier trimestre de 1968, soit: $450,000 pour le transport aérien; $700,000 pour approvisionner les centres de nutrition; $20,000 pour les réfugiés biafrais qui quittent leur pays pour rejoindre leurs parents ou amis en Europe ou outre-mer; $24,000 pour les étudiants biafrais en Europe; $350,000 pour les enfants évacués au Gabon ou à Sao Tomé pour leur santé ou leur sécurité.

L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix a déjà contribué depuis juillet 1968 près de $50,000 au programme d'aide au Nigéria-Biafra de Caritas Internationalis.

L'Alliance Française de Winnipeg

Tous sont invités à une conférence sur André Maurois par M. Jean-Marc Montguerre, conférencier officiel de l'Alliance Française de Paris, le mercredi 6 novembre 1968, à 8 h. 30 du soir, à l'University Women's Club, 54 Westgate. Une réception suivra la conférence. On peut devenir membre de l'Alliance Française en cotisant $5.00 par année pour les adultes et $1.00 pour les étudiants.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

28-528-28C.

Piquez des deux dans la direction de Winnipeg!



Installez-vous confortablement au centre de la ville
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

Avis de soumission

Des soumissions cachetées et portant la mention Contrat Général seront reçues jusqu'à 2 h. de l'après-midi, le vendredi 15 novembre 1968, au bureau des architectes Gaboury Lussier Sigurdson et Venables, 674, rue Langevin, Saint-Boniface 6, Manitoba, pour l'agrandissement des écoles élémentaires et secondaires de Sainte-Anne, District Scolaire de la Rivière-Seine No 14, à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à 2 h. de l'après-midi, le jeudi 14 novembre 1968, a/s de Winnipeg Builders Exchange, selon les règlements du système de soumissions avec dépôt.

On exige de l'entrepreneur général un cautionnement de 5% avec chaque soumission.

On peut se procurer les plans et devis au bureau des architectes sur dépôt d'un chèque visé de $100.00. Ce montant sera remboursé sur retour des plans et devis en bon état en-dedans de 5 jours après la fermeture des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les architectes Gaboury Lussier Sigurdson et Venables,
674, rue Langevin,
Saint-Boniface 6.
Tél. 233-2485

Avis de soumission

Des soumissions cachetées et portant la mention Contrat Général seront reçues jusqu'à 2 h. de l'après-midi, H.N.C., le mardi 19 novembre 1968, au bureau des architectes Gaboury Lussier Sigurdson et Venables, 674, rue Langevin, Saint-Boniface 6, Manitoba, pour l'agrandissement des écoles élémentaires et secondaires de Saint-Norbert, District Scolaire de la Rivière-Seine No 14, à Sainte-Anne, Manitoba.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à 2 h. de l'après-midi, le lundi 18 novembre 1968 a/s de Winnipeg Builders Exchange, selon les règlements du système de soumissions avec dépôt.

On exige de l'entrepreneur général un cautionnement de 5% avec chaque soumission.

On peut se procurer les plans et devis au bureau des architectes sur dépôt d'un chèque visé de $100.00. Ce montant sera remboursé sur retour des plans et devis en bon état en-dedans de 5 jours après la fermeture des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les architectes Gaboury Lussier Sigurdson et Venables,
674, rue Langevin,
Saint-Boniface 6.
Tél. 233-2485

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 23 octobre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 8,600 bovins, 6,800 veaux, 1,700 porcs, 650 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,700 bovins, 4,600 veaux, 2,025 porcs, 670 moutons et agneaux.)

Bouvillons

Choix	$28.00—28.50
Bons	$27.50—28.00
Moyens	$25.00—27.00
Communs	$20.00—24.50

Génisses

Choix	$26.00—27.00
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	$22.00—24.50
Communes	$15.00—21.50

Vaches

Bonnes	$17.50—18.50
Moyennes	$16.00—17.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$12.00—15.50

Taureaux

Bons	$20.50—21.50
Communs et gras	$15.00—20.00

Veaux

Bons et choix	$32.00—37.00
Moyens	$28.00—31.00
Communs	$20.00—27.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $30.10—31.35 ($31.15 à la fermeture); les truies de $19.75—19.90.

Moutons et agneaux

Agneaux bons	$23.00—25.00
Agneaux à l'engrais	$19.00—22.00
Moutons bons	$ 5.00— 6.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 21 au 25 octobre 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90.6	90.6	90	89.6	89.2
C.W. No 3	87.6	87.6	87	86	85.4
Fourrage No 1	85.6	85.6	85	84	83.4
Fourrage No 2	82.6	82.6	82	81	80.4
Fourrage No 3	79.6	79.6	79	78	77.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	125	122.2	121.4	121	121
C.W. No 3 6 rangs	123	120.2	119.4	119	119
Fourrage No 1	109.2	109	109	109	109
Fourrage No 2	108.2	108	108	107.4	107.4
Fourrage No 3	105.2	105	105	104.4	104.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	120⅞	117⅞	118⅝	117⅝	117.6
C.W. No 3	117⅞	115⅛	115.4	114.6	115.2
C.W. 2 rej.	116⅞	113⅞	114⅝	113⅝	113.6
C.W. No 4	106⅞	103⅝	104	103.2	103.2
Ergot	96⅞	94⅛	94.4	93.6	93.6
Sur voie net	121.2	118⅛	118.4	117.6	117⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	209⅝	208.4	209⅝	209⅛	208.2
Janvier	212⅜	211⅛	212⅝	211.6	210.6
Mars	214⅛	213⅝	214.6	213.6	213.2
Mai	217	215⅝	217.6	216⅝	215.6
AVOINE —					
Octobre	90⅛	90.2			
Décembre	88⅛	88⅜	88⅝	88⅜	88
Mai	87⅛	87.2	87⅝	87	86.4
Juillet	86.2	86.2	86.2	86.2	86.2
ORGE —					
Octobre	113	112⅝			
Décembre	110.6	110⅛	109⅝	109	109⅝
Mai	110⅛	109.2	109⅜	108⅞	109
Juillet	109.4	108.6	108.6	108.4	108⅝
LIN —					
Octobre	346.6	331.6			
Décembre	321⅛	318.6	319⅞	319⅛	317⅝
Mai	327⅛	325⅛	326⅝	326	324.4
Juillet	325.2	322.4	324	323.4	323
SEIGLE —					
Octobre	120⅞	119⅝			
Décembre	120.2	120⅛	120.4	119.6	119.6
Mai	123.6	124.2	125	123⅞	124
Juillet	124.4	123	123	123⅛	123⅛

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure légale du Centre)

Du 31 octobre au 6 novembre 1968

	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.	Lundi	Mardi	Mer.
LEVER	7 h 17	7 h 18	7 h 20	7 h 22	7 h 23	7 h 25	7 h 27
COUCHER	17 h 07	17 h 06	17 h 04	17 h 02	17 h 00	16 h 59	16 h 57

Phases de la lune

Pleine lune	Dern. quartier	Nouv. lune	Prem. quartier
4 novembre 23 h 25	13 novembre 3 h 53	20 novembre 3 h 02	26 novembre 18 h 30

Apollo-8 vers la lune le 21 décembre

CAP KENNEDY, Floride — Les dirigeants de la NASA envisagent de plus en plus d'envoyer trois pilotes à proximité de la lune au moment de Noël cette année.

Il s'agira d'Apollo-8 dont les pilotes Frank Borman, Jim Lovell et Bill Anders ont d'assez fortes chances de partir du Cap Kennedy vers le 21 décembre pour arriver à une soixantaine de milles de la lune la veille ou le jour de Noël.

Les dirigeants de la NASA encouragés au plus haut point par le succès total d'Apollo-7, premier vol humain du programme Homme sur la lune, discutent déjà du plan de vol de la randonnée spatiale suivante.

On apprenait également au Cap Kennedy qu'entre les trois ou quatre types de voyages possibles pour Apollo-8, dont l'un ne serait qu'une version légèrement amplifiée d'Apollo-7, c'est le vol circumlunaire qui bénéficie actuellement de la plus haute priorité en matière de planisme. L'équipage Borman s'entraine principalement en vue d'un voyage autour de la lune à bord des simulateurs du Cap Kennedy.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu VINCENT LECUNFF, du Village de St-Claude, au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 700, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba, le ou avant le 29 novembre, A.D. 1968.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour d'octobre, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE, Procureurs de la succession.

DAKOTA MOTOR HOTEL



De midi à 11 h. 30 p.m.
SPECTACLE DIVERTISSANT
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00

TOUS LES SOIRS
dans le petit salon "RED OX"
et
la salle à manger SUNSET
PROGRAMME MUSICAL

Visitez la salle à manger
Superbe Rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet
DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

Salle de réception du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél.: 247-3087 500, boul. Provencher

On demande

Employé bilingue; français et anglais pour comptes des charges.

Le candidat doit être un jeune homme entreprenant ayant complété son cours secondaire. Habile avec les chiffres. Prêt à travailler sous surveillance limitée. La connaissance de l'imprimerie serait un avantage. Salaire selon la compétence.

Pour entrevue, appelez le gérant du bureau 774-3415

LE MAGASIN
CANADA SAFEWAY
DE LA RUE MARION
DEMANDE

CAISSIÈRE D'EXPÉRIENCE

Doit être bilingue. Emploi à plein temps, tous bénéfices de la compagnie y compris assurance-groupe, plan de pension, congé de maladie, paiement partiel d'assurance médicale.

S'adresser en personne au Gérant du Magasin Canada Safeway, Marion et Braemar, Saint-Boniface.

GASTON ROCHON Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet



Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

À LOUER
ESPACES POUR
MAGASINS, BUREAUX
dans nouveau
centre commercial
Place Provencher
Pour renseignements
S'adresser à
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100, Paris Building
Winnipeg 2 Tél. 943-5408